

HISTOIRE DU CARDINAL DE RICHELIEU

LA JEUNESSE DE RICHELIEU (1585-1614)

PAR GABRIEL HANOTAUX.

PARIS - LIBRAIRIE FIRMIN DIDOT - 1896

CHAPITRE PREMIER. — Les origines ; la province.

CHAPITRE DEUXIÈME. — La généalogie ; la famille.

CHAPITRE TROISIÈME. — La naissance ; l'enfance ; les études.

CHAPITRE QUATRIÈME. — L'évêché de Luçon.

CHAPITRE CINQUIÈME. — Les études de théologie ! les amis de jeunesse.

CHAPITRE SIXIÈME. — Les premières visées politiques ; l'élection aux États généraux de 1614 ; le retour à Paris.

CHAPITRE PREMIER. — LES ORIGINES. - LA PROVINCE.

Du haut de ces montagnes d'Auvergne qui sont le centre géographique et la citadelle historique de notre France, les eaux coulent du sud au nord et forment cinq grandes rivières, au cours presque parallèle. C'est la Loire et ses quatre affluents principaux : l'Allier, le Cher, l'Indre et la Vienne. Leurs vallées sont les chemins naturels qui relient le Nord-Est au Sud-Ouest, Paris à Bordeaux et à Toulouse.

La pente ouest du massif central, celle qui donne naissance à ces rivières, s'incline lentement et comme à regret vers la nier. Elle reste longtemps raboteuse. En descendant, de la noire Auvergne, il faut traverser péniblement le dur Limousin, la Marche verte et fraîche.

Peu à peu cependant les collines s'abaissent, la vallée s'élargit, le ciel s'ouvre et sourit. La Creuse et la Vienne gonflent leurs eaux qu'elles vont mêler : le Poitou quitte la montagne et marche vers la mer, une main tendue au nord, l'autre au midi.

Dans sa partie orientale, le Poitou garde l'âpreté des contrées voisines. Les granits forment la Haute-Vienne ; les grès verts pénètrent jusqu'à Lençloître. Les environs de Châtelleraut sont tout blancs de craie. Combien de fois, en parcourant le Poitou, retrouve-t-on le même paysage : sous un ciel bas et gris, un chemin poussiéreux monte et descend interminable au milieu d'un pays morne, le long de murs caillouteux, souvent ruinés, parmi des champs qui semblent abandonnés. Au pied d'un rare noyer, une femme en mante noire, surveille un troupeau de dindons ou un cheval qui cherche sa pitance, une jambe attachée au licou.

C'est là une des faces du Poitou. Mais il en a une autre plus gaie : celle qui regarde la Touraine. Ici, la campagne rit parmi la verdure, la vigne et les vergers. La vallée du Clain, profonde et tortueuse, s'emplit d'ombres épaisses et roule le bruit des fontaines jaillissantes.

Une fouie de petites rivières se hâtent vers la Vienne ou la Loire et déterminent d'agréables et riches vallées. Les plateaux crayeux sont chauves, mais leurs flancs se couvrent de vignes ; le fond est en bonne terre arable. La Vienne arrose le pays des Montpensier, Champigny, Ligré-Rivière, Coudray-Montpensier. Elle se jette dans la Vienne, un peu au-dessus de Chinon, formant, dans la patrie de Rabelais, un paysage de collines moutonnantes, l'un des plus gracieux de la contrée. La Vienne reçoit le Mable, la rivière de Richelieu. Les vallées des deux cours d'eaux se ressemblent ; elles sont suffisamment fertiles. Elles produisent en abondance les fruits, les légumes. La vigne y pousse bien. Le climat est doux, tempéré, il invite au repos. Les gens du pays sont diseurs, museurs, ils aiment la table, les parties, la vie en plein air sur le pas des portes. Un peu plus bas, vers la Loire, leur esprit s'anime, s'égayé, éclate en propos rabelaisiens. Mais le paysan de la Vienne est plus réservé, plus froid. Il pèse ses mots et les traile.

Descendons encore. Après avoir franchi les hauteurs de la Gâtine, dirigeons-nous vers le Bas-Poitou. Peu à peu, l'air devient plus lourd. La campagne se transforme : ce sont des pâturages coupés par des haies, des jardins avec des légumes énormes. Quelques moulins à vent surgissent, allant, de leurs longs bras, chercher le vent dans les nuages. C'est la Plaine qui s'abaisse vers la mer et qui s'achève par le Morais. La hante flèche de Luçon, aiguë, aérienne, s'élance

démésurément grandie par l'isolement. Tout le pays, à l'entour, est coupé par un savant système de drainage. Le damier des canaux reflète le ciel où les nuages passent. Gagnée sur la mer, la terre impose à ses habitants l'entretien perpétuel de la conquête. Avant ce travail, ils étaient misérables. Aujourd'hui, ils sont riches ; mais graves, sérieux, maladroits et lents comme leurs marais.

En somme, cette région est équivoque et d'aspects contradictoires ; à la fois mer et montagne, nord et midi, centre et frontière : c'est le Janus de nos provinces.

Sur cette terre de passage, sur ce pays à deux visages, l'histoire a laissé une empreinte ambiguë. Elle a présenté, elle aussi, des contrastes, des oppositions, parfois violentes, mais qui ont fini par se fondre dans une même uniformité. Des guerres sans fin, des luttes ardentes ont été suivies de longues et paisibles soumissions. Pendant longtemps, le Poitou reste une **marche**, une frontière à l'intérieur : agité quand le dedans s'agite, calme et endormi, quand l'effort national se reporte au loin, sur les véritables limites de la patrie.

Grand chemin vers le sud-ouest, vers l'Espagne, il avait vu, de bonne heure, passer les peuples voyageurs des migrations celtiques. L'agrément de ses vallées avait séduit quelques-unes de leurs tribus. La facilité de la défense sur un terrain mamelonné, coupé de ruisseaux, d'encaissements profonds et d'étangs, les avait retenues et fixées. Aucune contrée de la France, sauf la Bretagne, ne présente de monuments mégalithiques plus nombreux et plus importants.

Autant qu'il est possible de pénétrer le mystère des races dans une région si souvent remuée par les invasions et les luttes de peuple à peuple, il semble que deux types se partagent la province : l'un au nord de Saint-Maixent, petit, noir, vif, loquace, à l'œil clair ; l'autre au sud, plus haut, bien proportionné, aux grands traits droits accentués, aux mouvements lents, à l'allure grave¹.

Les anciens Poitevins prirent une part importante à la résistance contre César. Voisins des Auvergnats, ils obéirent au premier appel de Vercingétorix. Mais la Gaule une fois vaincue, ils acceptèrent à la fois le joug et les bénéfices de la conquête ; ils jouirent de la sécurité et du bien-être qu'assurait la paix romaine. Leur vie était alors tout entière tournée vers le Midi. Le Poitou faisait partie de l'Aquitaine. Il partagea la réputation de prospérité, de luxe, et de corruption que s'était faite cette province : *Aquitani, ... in omnibus quippe Galliis sicut divitiis priori fuere, sic vitiis*, dit Ammien Marcellin. Il appelle cette contrée *medulla fere omnium Galliarum*, et il ajoute que parmi les Aquitains, ou citait, au premier rang, les Bordelais, les Saintongeais et les Poitevins².

Les traces de cette prospérité apparaissent jusque dans les nombreuses ruines qui subsistent. L'invasion des barbares fut rude à ces contrées. Mais bientôt une nouvelle civilisation remplaça celle qui avait disparu. Elle a laissé des monuments qui sont encore debout. L'architecture romane primitive a brillé surtout dans cette partie de la France. De Bordeaux à Poitiers, les églises, aux portails ciselés comme des ouvrages d'orfèvrerie, étalent un luxe architectural qui prouve que tout n'avait pas péri dans le cataclysme par lequel débute l'histoire des temps modernes.

C'est à partir de cette invasion que la province prend une physionomie propre. Elle devient le champ-clos où se règlent les différends du Nord et du Midi.

¹ Voir J.-M. DUFOUR, *De l'ancien Poitou et de sa capitale* (Poitiers, 1826, in-8°, p. 111-113.)

² *De Gubern. Dei* (l. VII), cité dans DUFOUR, *op. cit.* (p. 15-20).

Pendant tout le moyen tige, elle est sans cesse disputée, jamais définitivement conquise. La période mérovingienne trouve à Vouillé une de ses dates mémorables. La dynastie carolingienne se fonde près de Poitiers, par la victoire de Charles Martel stuc les Sarrazins. Les Capétiens essayent de s'emparer du midi de la France par le mariage de Louis VII avec Éléonore, héritière des comtes de Poitou et d'Aquitaine. Mais le divorce et l'union d'Éléonore avec Henri Plante genet ouvre Fève funeste des guerres anglaises.

Bordeaux devient lu capitale de la domination étrangère en France. Poitiers oscille tantôt vers le Midi, tantôt vers le Nord, alternativement la proie des deux adversaires. Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, dont la puissance s'étend un instant sur tout le Midi, jette, dans les Aquitaines, les bases de l'administration et de la législation françaises¹. Après sa mort, le Poitou est réuni à la couronne jusqu'au moment où la bataille perdue par le roi Jean, sous les murs de Poitiers, semble décider contre la France. Les Poitevins subissent le joug du vainqueur : *Nous cédon*s à la force, disent-ils, *nous obéiron*s ; *vous avez nos murs* ; *nos cœurs ne se motiveront*².

Duguesclin change la fortune et reconquiert pied à pied la province. Cependant la guerre de Cent Ans n'est pas finie. Le règne de Charles VI démembre de nouveau la France. Le Dauphin Charles est acculé au Massif Central. On l'appelle le *Roi de Bourges* ; on pourrait aussi bien l'appeler le *Roi de Poitiers*. C'est, en effet, dans cette ville qu'il établit sa cour, en 1418. Il y transféra le Parlement de Paris, y fonda l'Université. Le maire, Maurice Claveurier, était son confident ; il appelait Poitiers *sa bonne ville fidèle*. C'est là que Jeanne d'Arc vint le saluer. Chinon déroule encore, sur sa colline, les ruines énormes des *Grands-Logis* qui abritèrent les premières angoisses de la Pucelle.

A partir de cette époque, l'histoire de France respire dans ces contrées. Les rois sont frappés de leur importance exceptionnelle. Ils comprennent qu'il faut en finir avec ce Midi toujours menaçant ou toujours menacé. L'autorité royale, placée plus près des terres nouvellement conquises, doit se faire sentir plus directement. Ils quittent Paris et s'installent sur la Loire.

Un quadrilatère ayant aux angles Orléans, Bourges, Tours et Poitiers forme alors la véritable assiette de l'établissement monarchique. Louis XI s'enferme à Plessis-lès-Tours. Après lui, la Touraine retient la cour autant par le charme du sol et du climat que par les nécessités de la politique. Les bâtiments princiers s'élèvent. Tous, jusqu'au moindre seigneur, se mettent à bâtir. L'architecture civile de la Renaissance fleurit parmi les pampres et les vergers.

Louis XII et François Ier ne se sont pas désaccoutumés de ce séjour enchanteur, que des événements graves s'y produisent. La réforme gagne l'Ouest. Elle y fait des progrès rapides. Est-ce le vieil esprit d'opposition qui, deux siècles et demi plus tard, insurgea les Vendéens ? Est-ce la misère relative de ces hobereaux aspirant au partage des biens ecclésiastiques ? Est-ce une culture plus avancée, plus libérale, due au voisinage de la cour ? Tous ces mobiles agissent à la fois, et en plus, ce désir de changement, cette contagion du nouveau qui, à certaines époques, gagne tous les Français.

Ces populations vont payer cher la conviction ou l'engouement qui les jettent dans la Réforme : pour près d'un siècle, le pays redevient champ de bataille. La

¹ V. BOUTARIC, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers, étude sur le treizième siècle*.

² THIBAudeau, *Histoire du Poitou* (t. II).

Rochelle est la grande citadelle des huguenots. Saumur et Loudun sont leurs postes avancés vers la Loire. Châtellerauld, Fontenay, Saint-)laint, La Mothe-Saint-Hérayc, Maillezais, Thouars, Talmont sont leurs boulevards. La Réforme triomphe pendant quelque temps à Poitiers qui, pourtant, finit par rester catholique.

Voici de nouveau, l'ère des batailles, l'ère des sièges, des passages de troupes et le pays ruiné. Depuis la prise de Poitiers, eu 1562, jusqu'au siège de La Rochelle, en 1628, c'est par centaines que l'on pourrait énumérer les rencontres. Il suffit de rappeler les grandes batailles de Jarnac et de Montcontour.

Après la courte trêve de la deuxième partie du règne de Henri IV, la régence de Marie de Médicis ramène le désordre et la misère. La rébellion de Condé, en 1614, s'appuie sur la mairie de Poitiers. Le parti protestant du Sud-Ouest pousse sa pointe jusqu'à Saint-Jean-d'Angély, jusqu'au Blavet, jusqu'aux Ponts-de-Cé. Pour que le calme soit rétabli définitivement, il faut attendre que cette province tant éprouvée donne A la France l'homme qui prendra. La Rochelle et qui emploiera au service du pays les forces qui s'étaient si longtemps entrechoquées dans les luttes intestines.

Ces longues misères ne furent pas sans quelque profit pour les populations qui les endurèrent. Ce fut la douleur qui martela et fixa les traits un peu mous du caractère poitevin. Chacun dut se prononcer, prendre un parti. Une fois la décision arrêtée. il fallut se défendre, combattre par la parole et par l'épée. devant les tribunaux et sur les champs de bataille. La quiétude tourangelle fut secouée, la somnolence du Marais fut réveillée, l'inutile convoitise de l'habitant de la Brenne fut dirigée.

Le premier stimulant vint de la guerre elle-même. Cette contrée toute en collines et en vallées était déjà hérissée de forteresses : les unes solides, imposantes, dominant tout un canton, l'Ile-Bouchard, Lusignan, Tiffauges ; la plus grande partie, bonne pour parer à un coup de main : quatre fossés, quatre tourelles et un donjon. Sur ce type. que la guerre de Cent Ans avait créé et qui s'était à peine modifié depuis des siècles, les constructions se multiplièrent. Encore aujourd'hui, après tant de démolitions, il n'est, pour ainsi dire, pas un village qui n'ait sa bicoque.

Ce n'était pas tout de se défendre. Il fallait attaquer. Le seigneur sortit de chez lui, se mit en quête de compagnons. d'un chef : il s'enrôla et partagea les diverses fortunes du parti qu'il avait choisi : battu et ruiné avec lui, mais vainqueur et riche si la cause triomphait.

C'est ainsi que se développa, dans la noblesse locale, un esprit d'aventures et une humeur guerrière qui firent, de ces temps. la grande époque de l'histoire de la province. Sur les champs de bataille, on estimait les régiments poitevins à l'égal des bandes gasconnes et espagnoles. François Ier disait : **Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne qui combattons en lice et courons la bague coute tous allans et venans ; moi, Sansac, Dessé et Chateigneraie.** Sansac, Dessé et Chateigneraie étaient des Poitevins.

Ce dernier appartenait à la famille de Mortemart-Rochechouart, cette illustre race dont les exploits. l'esprit et les diverses fortunes offrent comme un raccourci de l'histoire de la noblesse française. Poitevins, ces Lusignan dont la carrière naquit, se développa et s'acheva dans la légende ; Poitevins, les Thouars, avec les branches d'Amboise, de la Trémouille et de Tarente : Poitevins, les la Rocheposay ; Poitevins, les la Roche-Chèmerault, les Daillon, les la Guierche, les

Bonnivet, les Roches-Baritoux, les Chavigny, les d'Escars et les La Châtre. C'est surtout au XVI^e siècle que ces familles s'illustrent ; les plus grandes s'élèvent encore, et les plus petites se haussent jusqu'aux plus grandes.

La vie active de l'époque offre bien des hasards heureux au gentilhomme de province. Plus d'un, parti paysan mal dégrossi, revient homme de qualité, favori des princes ou du roi. Il suffit d'un bras vigoureux pour qu'un écuyer se distingue. Il passe capitaine, maître de camp, chevalier des Ordres. Par les responsabilités, les caractères se dessinent ; par les services, les mérites s'affirment ; par la faveur, ils se signalent et obtiennent leur récompense. Les rois étaient là, tout près, dans cette Touraine qui apparaissait déjà, aux temps antérieurs, comme le pays de joie, la bonne terre à conquérir. On part. On quitte ses montagnes, ses marais, sa brande. La Royauté avait justement besoin d'hommes de cette trempe, libres d'engagements, légers de biens et de scrupules. Certaines coïncidences, comme l'avènement de François I^{er}, élevé à Angoulême, et le rôle pris par la famille des Bouclions, fille des montagnes, précipitèrent le mouvement. Tandis que les grandes familles hésitaient encore sur le parti à prendre à l'égard de la Royauté triomphante, les classes moyennes — petite noblesse et bourgeoisie — devenaient la pépinière des ministres et des favoris.

Petites gens devenus grands personnages : c'est la Balue, né à Angles sur l'Anglin ; c'est Poyet, né à Angers ; c'est Semblançay, né à l'ours ; ce sont les frères Briçonnet, originaires de l'ours ; ce sont les Bonnivet, Poitevins c'est le cardinal Duprat, né à Issoire ; ce sont les Noailles, venus du Limousin ; c'est le cardinal de Tournon, né en Auvergne ; ce sont les le Roy-Chavigny, l'un amiral, l'autre grand aumônier, Tourangeaux et ancêtres de Richelieu ; ce sont les Richelieu, enfin, et leurs parents ou amis, les la Porte, les du Pont-de-Courlay, les Vignerod, les Bouthillier-Chavigny. Il y a un chemin tout tracé par ces habiles gens. Ils se font d'église, par les bénéfices, obtiennent des litres qui les font marcher de pair avec les plus grands seigneurs, puis poussent leurs familles et se gonflent.

Ainsi, tandis que les discordes civiles et religieuses affirmaient les caractères, trempaient les aînés, excitaient les vertus militaires et l'esprit d'entreprise, par contre, le voisinage de la Cour, les libéralités des princes, développaient les idées de fidélité et le loyalisme. Ces tendances, divergentes au début, arrivaient à se fondre dans un même zèle pour le bien commun. La civilisation de la Cour, la *courtoisie*, pénétrait ces âmes rudes, amollissait les courages et les tournait vers les occupations intellectuelles si chères à leurs voisins, les Tourangeaux de la Loire.

Poitiers était un grand centre d'enseignement et surtout d'enseignement du droit. Ayant reçu, par l'intermédiaire des universités méridionales, la tradition des maximes autoritaires du droit romain, les Poitevins y avaient appliqué, les qualités de leur esprit : le sens critique, la logique prudente et sûre. L'Université de Poitiers fondée, en 1431, par Charles VII, avait bientôt brillé d'un certain éclat. Elle avait attiré de tous les coins de la France et même du dehors, des écoliers en grand nombre. André Tiraqueau, Jean Bouchet, Pierre Amy, la Porte, grand-père de Richelieu, Jean Choisnin, les Sainte-Marthe, sont les gloires modestes de cette illustre nébuleuse ; des étrangers, célèbres en leur temps, comme Blacvot et Barclay furent attirés par ses pâles rayons. Rabelais et Calvin la traversèrent, mais pour continuer leur course à travers le monde. Les études scientifiques avaient également fleuri à Poitiers. Les Pidoux et les Citois,

médecins, furent des célébrités locales. Il en est d'universelles, comme Viette et Descartes.

Une culture aussi étendue et aussi variée développa dans la bourgeoisie poitevine certaines qualités naturelles, l'aptitude aux affaires, la finesse, une heureuse gravité. Ils savent ce qu'ils veulent, raisonnent solidement., ont de la force et ne manquent pas d'adresse. Ce sont de savants jurisconsultes et de bons administrateurs. La robe leur sied. Tant qu'ils conservent l'usage des anciennes libertés communales, ils s'emploient chez eux comme échevins, magistrats : plus tard, ils s'élèvent, en même temps que leur horizon s'élargit ; ils deviennent conseillers au Parlement, maîtres des requêtes, intendants et, si le vent les porte, ministres des rois.

Non seulement la cour emploie et récompense les soldats et les politiques ; elle stimule et gratifie les artistes, les littérateurs, les poètes. Elle développe le goût du beau par le luxe qu'elle déploie et par l'exemple des étrangers qu'elle attire. Auprès d'elle, les [maîtres-maçons](#) deviennent des architectes et les [tailleurs d'images](#) des sculpteurs.

Sous Louis XI, sous Louis XII, sous François Ier, princes et princesses réunissent autour d'eux des cercles où les mérites artistiques et littéraires sont prisés à l'égal des plus grands services rendus au pays. C'est le printemps de la culture française, l'époque des Marguerites. Si quelque jeune clerc se distingue par un beau mot, par un heureux quatrain, aussitôt il est attiré, choyé, mis en lumière. On le pensionne, même hérétique. Entre le hucher et lui, il trouve la protection d'une robe féminine ou de la pourpre épiscopale. Les d'Amboise, les du Bellay, les Briçonnet l'appellent. Il reçoit, près d'eux, bon accueil, bon elle et grasses prébendes, s'il est sage.

Le Parisien Villon vient, de bonne heure, jeter le sel de son esprit sur une pâte qui ne demande qu'à lever. Rabelais n'a pas dix lieues à faire pour étonner la cour par la surprenante hardiesse de son bizarre génie. Balzac, né à Angoulême, est un peu plus méridional ; mais, au contraire de son voisin, Montaigne, il tourne son gascon vers le Nord et apprend le bien-dire aux Français : le sonore langage de Balzac prépare la langue solide de Descartes. Celui-ci est, comme Rabelais, comme Richelieu, mi-Tourangeau, mi-Poitevin ; mais son illustre prédécesseur, Viette, est purement Poitevin. Ces divers esprits, tous remarquables par le bon sens, la clarté, la méthode didactique et raisonneuse dessinent la figure de la province¹.

¹ Sur la plupart des noms cités dans le texte, voir DREUX DU RADIER, *Histoire littéraire du Poitou*, réimprimée dans la Bibliothèque du Poitou, Niort, Robin, 1819, 3 vol., in-8°. — Descartes est né, le 31 mars 1591, à la Haye (aujourd'hui la Haye-Descartes) à la frontière du Poitou et de la Touraine, à quelques lieues de Richelieu. On fait ordinairement de Descartes un breton, parce que son père fut conseiller au parlement de Bretagne. Mais, aussi bien par sa naissance que par sa famille, Descartes est le compatriote de Richelieu. Sa mère, Jeanne Brochard, était de Poitiers. (V. MILLET, *Histoire de Descartes jusqu'en 1637*, Didier, 1867, in-8°, p. 36). — Puisque nous sommes sur le chapitre des rapprochements, il faut en signaler quelques autres : La Fontaine appartient directement au Poitou par sa mère, Françoise Pilon, descendante d'une des familles les plus distinguées de Poitiers et de Châtellerauld. (V. G. HANOTAUX, *Les Vidoux. Note sur la famille maternelle de J. de la Fontaine*. Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, janvier-février 1889.) Voltaire lire ses origines de la rive province. — Ces indications ne sont pas sans quelque portée pour l'histoire. Les noms de Rabelais, de La Fontaine et de Voltaire d'une part, ceux de Vielle, de Richelieu et de Descartes de l'autre,

Même dans un ordre inférieur, on trouve ces mêmes traits épars sur des visages plus obscurs. Au XVI^e siècle et au XVII^e siècle. Poitiers, Loudun, Fontenay. Saint-Maixent se font remarquer par l'abondance et la variété de leur développement littéraire et scientifique : elles se piquent de donner une infinité de beaux esprits à la France¹. Une vie de cercles, de conversations, de cénacles, d'académies (car on ne ménageait pas les termes) s'était organisée jusque dans les centres les moins importants : elle entretenait le goût de la lecture, l'amour de la parole, un ton généralement poli et grave. Il y avait des jours où l'on jouait aux péripatéticiens et Poitiers ne croyait pas trop s'honorer en se baptisant elle-même l'Athènes de la France.

Un menu incident de cette vie littéraire mérite de n'être pas dédaigné par l'histoire. En 1579, les discordes civiles motivèrent une tenue des Grands Jours à Poitiers. Les magistrats et les avocats de Paris y vinrent en assez grand nombre. Selon le témoignage de Pasquier, ils firent, avec les jurisconsultes locaux, assaut de belles procédures. Mais le tribunal n'occupait pas tout leur temps. Une dame appartenant à la bonne bourgeoisie poitevine, Catherine des Roches, leur ouvrit sa maison, fréquentée déjà par Messieurs du Présidial et de l'Université. Or, un jour, en présence de la docte assemblée, une puce se plaça sur le beau sein de Mlle des Roches. Étienne Pasquier, qui était présent, jura qu'il ferait passer à la postérité le souvenir d'une bestiole à la fois si audacieuse et si fortunée.

Il chanta donc en vers la puce de Mlle des Roches. A sa suite, toutes les fortes plumes de Poitiers, puis du reste de la France, puis de l'Europe, entrèrent en lice. La puce fut célébrée par Étienne Pasquier, par Mlle des Roches elle-même, par Barnabé Brisson, par Jean Binet, René Choppin, Joseph Scaliger, Antoine Loisel, Pierre Pithou, Claude Binet, Odet Tuméfie, Nicolas Rapin, toute une académie.

Et c'était bien une Académie, en effet, que cette réunion d'hommes graves s'exerçant sur un sujet futile, de littérateurs, d'ordinaire un peu lourds, cherchant un tour à rien. Leur divertissement même n'était pas sans fruit. Ils travaillaient en se jouant ; ils affinaient un idiome encore rude et excitaient une imagination encore épaisse et lente. Ils préparaient l'heure où, dans Paris, une autre Académie, fondée par un Poitevin, devait fixer les éléments principaux de cette langue française à laquelle ils avaient consacré leurs doctes veilles et jusqu'aux loisirs de leur élégant badinage².

montrent assez quelle influence la marche du Poitou et de la Touraine a eue sur le développement de l'esprit français.

¹ Harangue de l'évêque de Luçon à MM. de Fontenay dans *Lettres, Instructions diplomatiques et papiers d'État du Cardinal de Richelieu*, recueillis et publiés par M. AVENEL, dans la *Collection des Documents inédits de l'Histoire de France* (t. I, p. 12). — Pour abréger, ce recueil sera désigné désormais par le mot *Correspondance* avec le renvoi au volume et à la page.

² On trouvera tout l'incident de la puce, avec les vers qu'elle a inspirés, dans les *Œuvres* d'ÉTIENNE PASQUIER, éd. 1723, in-f° (t. I, p. 914-999). Plus de cinquante pages in-folio sur un si frivole sujet, c'est peut-être beaucoup. Il est inutile d'ajouter qu'aujourd'hui le badinage paraît froid et les vers médiocres. Les meilleurs peut-être sont ceux qui furent composés par Catherine des Roches elle-même. Voici la première stance :

Petite puce frétilarde
Qui, d'une bouchette mignarde
Sugotes le sang incarnat
Qui colore un sein délicat,
Vous pourrait-on dire friande

De la clarté et du jugement, un bon sens droit, un idéalisme net, nullement mystique, plus de raison que d'imagination, plus de retenue que d'élan, de la fermeté, de l'énergie, du coup d'œil, du savoir et du savoir-faire, tels sont les principaux traits du caractère poitevin. Simplicité, précision, sécheresse même, cela est bien français, mais d'un français un peu grave et pesant, sans ce quelque chose d'atténué et de fin qui sourit dans le génie de certaines autres provinces.

Longtemps indécis entre le Sud et le Nord, habitués à peser le pour et le contre, épousant l'une ou l'autre cause, mais bons serviteurs de celle qu'ils ont choisie, les Poitevins sont protestants au XVI^e siècle, royalistes au XVII^e, catholiques et Vendéens pendant la Révolution, sans sortir de la logique de leur caractère. Jaloux de leur indépendance, ils ne craignent pas la lutte. Leur individualisme s'affirme aussi bien dans la révolte que dans le règne de la paix par l'autorité et la discipline.

cinq lieues l'une de l'autre, ils ont des villes longtemps rebelles, comme Loudun, on toujours fidèles, comme Poitiers. Leur tempérament quelque peu apathique a besoin d'être secoué pour développer ses énergies intérieures. Dans les temps ordinaires, ils s'abandonnent et se laissent vivre. Le pays n'est pas assez bon pour qu'on y tienne tout à fait ; il n'est pas assez mauvais pour qu'on le quitte sans retour. On s'attache à ses vallées riantes, à ses collines couvertes de vignes, à ses plateaux monotones et nus.

Dans les temps troublés, l'esprit d'aventure s'éveille et stimule la paresse naturelle. On va chercher fortune au loin. Puis on revient au bourg paternel, faire parade de ses talents, de ses succès. Une grande vanité, des prétentions bourgeoises, des rivalités locales très excitées contribuent à l'activité militaire et politique, même littéraire et scientifique. Mais l'effort s'arrête vite. Les besoins de la vie matérielle ne sont pas assez grands pour que la puissance industrielle, économique et financière se développe.

Il faut des circonstances exceptionnelles pour que, sur ce fond généralement terne, se détachent des personnalités vigoureuses. Elles sont, alors,

Pour désirer telle viande ?
Vraiment nenni, car ce n'est point
La friandise qui vous poing....

J'ai remarqué aussi ce sonnet où A. BINET joue assez joliment sur le nom de Mlle des Roches :

Je ne m'ébahis plus des murs de la Rochelle
Obstiné contre un Roi, ni du Roc Melusin :
Puisque contre Amour même, au pays poitevin,
Une autre Roche encor se déclare rebelle.
La Rochelle à son Roi se montre ore fidèle ;
Lusignan a ployé sous le joug du destin :
Et sous osez tenir encontre un roi divin,
Déliant jusqu'ici sa puissance immortelle.
Amour, ayant en vain, votre roc assiégé,
Ainsi qu'un espion en pneu s'est changé,
Pour surprendre le fort de voire tour jumelle.
Mais il fut découvert par maints doctes esprits :
Roche, ne craignez plus iule votre fort soit pris.
Quand les enfants des dieux font pour vous sentinelle.

remarquables par la netteté des conceptions, la sûreté de la méthode, le sens pratique, et surtout, par l'équilibre des facultés.

Ces circonstances se rencontrèrent précisément, vers la fin du XVI^e siècle. A cette époque, le Poitou, labouré par de longues discordes civiles, fécondé par le voisinage de la cour, produisit, dans un effort qu'il n'a pas renouvelé, cette riche moisson d'hommes qui donna simultanément à la France son plus grand philosophe, Descartes, et son plus grand homme d'État, Richelieu.

CHAPITRE DEUXIÈME. — LA GÉNÉALOGIE ; LA FAMILLE¹.

C'est sur les bords de la Creuse, aux confins de la pauvre Brenne et du Poitou, que prit naissance la famille des du Plessis. Leur séjour était une motte entourée de palissades, — un Plessis, comme on disait alors² — qui donna le nom à la

¹ Je dois citer ici un certain nombre d'ouvrages dont j'ai fait un usage constant et auxquels la présente note me dispensera de renvoyer continuellement au cours des pages qui vont suivre : ce sont d'abord les ouvrages émanant directement du cardinal de Richelieu, c'est-à-dire : Les *Mémoires* du CARDINAL DE RICHELIEU, publiés en entier, pour la première fois, dans la Collection Petitot et que je cite d'après les trois volumes in-4° de la Collection Michaud et Poujolat ; — Le *Testament politique* du CARDINAL DE RICHELIEU (édit. de FONCEMAGNE, 2 vol. in-8°, 1761) ; — l'admirable *Recueil des lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État* du CARDINAL DE RICHELIEU, publié par M. AVENEL dans la *Collection des Documents Inédits de l'Histoire de France*, 1853-1877, 8 vol. in-4°. Cette publication a singulièrement facilité la tâche de tout historien du cardinal. La mémoire du savant éditeur est désormais liée à la gloire de l'homme d'État. — Enfin les *Maximes d'État et Fragments politiques* du CARDINAL DE RICHELIEU, publiés par G. HANOTAUX dans cette même Collection (*Mélanges*, t. III, p. 707-S22). — Viennent ensuite les publications des érudits du dix-septième et du dix-huitième siècle : *L'Histoire du cardinal de Richelieu*, par le sieur AUBERY, avocat au Parlement et aux Conseils du Roy. Paris, 1660, (Cet écrivain a travaillé sur des mémoires fournis par Mme d'Aiguillon, nièce du Cardinal) ; du même auteur, les *Mémoires pour l'Histoire du cardinal-duc de Richelieu*, Paris, Antoine Berthier, 1660, 2 vol. in-f°. — *La Vie du cardinal-duc de Richelieu*, par M. LE CLERC, Amsterdam, 1753, 5 vol. in-12°. — *L'Histoire du règne de Louis XIII*, par Michel Le Vassor, Amsterdam, 1757, 7 vol. in-4°. — *L'Histoire du règne de Louis XIII*, par le P. GRIFFET, de la Compagnie de Jésus, Paris, 1758, 3 vol. in-8° ; enfin *l'Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère de Mazarin*, par A. BAZIN, 1816, 4 vol. in-8°.

En ce qui concerne plus particulièrement la jeunesse de Richelieu, je citerai encore : le précieux petit ouvrage de l'abbé de Pure que personne n'avait consulté jusqu'ici : *Vita eminentissimi cardinalis d. J. Richelii*, par A. M. D. P. ; — une intéressante notice sur la *Jeunesse de Richelieu*, par M. AVENEL dans la *Revue des Questions historiques*, année 1869 ; — les travaux de M. de la FONTENELLE-VAUDORÉ et notamment son *Histoire du monastère et des évêques de Luçon*, Fontenay-le-Comte, 1847. 2 vol. in-8° ; — les études de M. MARTINEAU qui seront citées ci-dessous plus en détail, etc. — Les chapitres du présent ouvrage consacrés à la jeunesse de Richelieu ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes* (n° de juillet et août 1889). Depuis lors, M. l'abbé LACROIX a publié un volume intitulé *Richelieu à Luçon, sa jeunesse, son épiscopat*, Paris, Le Touzey et Ané, 1890, in-8°.

Voilà pour les principaux travaux imprimés. Je dois ajouter que j'ai fait des recherches dans les grandes collections de manuscrits de Paris et de la province, notamment aux Archives nationales ; aux Archives du ministère des Affaires Étrangères qui réserveront longtemps encore des surprises aux curieux ; aux *Archives du Ministère de la Guerre* ; à la Bibliothèque Nationale ; à la Bibliothèque de l'Arsenal ; au fonds Godefroy. (Bibliothèque de l'Institut). — J'ai également visité les archives de l'Indre et de la Vienne et j'y ai trouvé plus d'un renseignement inédit. J'ai consulté, à Poitiers, le fonds de DOM FONTENEAU, éclairé par l'obligeante érudition de M. A. LIÈVRE, les archives de Richelieu et celles du village de Braye. Enfin j'ai trouvé quelques renseignements inédits chez M. Poirier à Faye-la-Vineuse et auprès de M. Oreillard, maire de Richelieu.

² Il faut écarter l'étymologie proposée par DURANCE : *domus suburbana, maison de plaisir, a placendo dicta*, et accepter celle de SCALIGER : *Josephus Scaliger Plessii sepem esse ait seu plicationem lignei ita ut Pleissicium sit locus palis seu virgulis implexis conclusus*. Le plessis est ce qu'on appelle dans d'autres parties de la France, *clos, palis* ; et aussi, paraît-il, *tousche* ; Bois en plessis, que les anciens appellent Tousche ; Bois de

famille. Il était situé aux environs de la paroisse de Néon, à quelques lieues du Blanc, sur le haut des falaises qui dominent la rivière¹.

Arrière-vassaux des évêques de Poitiers, coureurs de brande quand ils restent au logis, coureurs d'aventures quand ils le quittent, les premiers du Plessis sont de très petites gens : archers, écuyers, au service tantôt des grands seigneurs voisins, tantôt des rois de France, tantôt des rois d'Angleterre : paysans, chasseurs, soldats, quelquefois pis².

Sous le règne de Philippe-Auguste, en l'an 1201, on trouve le nom d'un Guillaume du Plessis qu'on donne comme le plus ancien aïeul du grand cardinal³. Ce Guillaume est intitulé *varlet*, titre qui marque un des bas degrés de la

Tousche, arboreta, quæ circa domum principalem consilia sunt ad ejus ornatum, vet quibus cingitur ac clauditur. DUCANGE, v^o *Plesseicum*.

¹ Le nom de Plessis est très répandu dans toute la France et particulièrement en Poitou. Il est assez difficile de ne pas confondre les différentes familles qui l'ont porté. Les écrivains qui ont travaillé pour le cardinal de Richelieu ont pu profiter de ces confusions trop faciles pour ajouter quelques rameaux illustres à l'arbre généalogique du cardinal-ministre. — Le Plessis près Néon (aujourd'hui Néons-sur-Creuse, canton de Tournon-Saint-Martin, arrondissement du Blanc) formait une seigneurie qui était tenue à foi et hommage de l'évêché de Poitiers. à cause de la baronnie et châtelainie d'Angles dont elle relevait. On voit, dans un acte de 1505, que la métairie du Plessis distincte, il est vrai, de la maison d'habitation, mais qui en formait probablement tout le revenu, contenait seulement le labourage de deux à trois jougs de bœuf ; c'est bien peu de chose. (*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de 1865, page 100). Le Plessis resta la propriété de la branche aînée des du Plessis, jusqu'au dix-septième siècle, où il passa par alliance entre les mains des de Graillé.

² MARTINEAU, *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (2e semestre de 1865, p. 82).

³ Voir *Histoire généalogique de la maison du Plessis de Richelieu justifiée par titres, histoires et autres bonnes preuves*, par ANDRÉ DUCHESNE, Tourangeau, géographe du Roy, 1631, in-f^o. Ce livre a été écrit sous les yeux du Cardinal. Il a donc l'autorité d'un témoignage direct nous faisant connaître les traditions et les preuves, mais peut-être aussi les prétentions de la famille. Malgré l'autorité d'ANDRÉ DUCHESNE, les adversaires de Richelieu ont suspecté sa bonne foi. L'auteur de la *Cordonnière de Loudun*, MATHIEU DE MOURGUES, GUY PATIN, l'auteur de la *Milliade*, ont refusé toute ancienneté à la famille de Richelieu. Au dix-huitième siècle, il existait dans les papiers de l'érudit SECOUSSE, un prétendu *Extrait d'un mémoire manuscrit d'ANDRÉ DUCHESNE sur l'origine des maisons de la Porte-la-Meilleraye, Duplessis de Richelieu et de Vignerot du Pont-de-Courlay* duquel il résultait que la famille de Richelieu descendait d'un apothicaire d'Angles, nommé Pierre de Genouillac. ANDRÉ DUCHESNE aurait établi cette véritable généalogie pour séparer l'acte de servilisme qu'il avait commis en publiant son *Histoire généalogique*, et l'aurait communiquée à un certain M. Auzanet, célèbre avocat du parlement de Paris. Le manuscrit provenant de Secousse est actuellement entre les mains de M. Champion, libraire, qui a bien voulu me le communiquer. Il contient également une étude d'AMELOT DE LA HOUSSAYE intitulée *Mémoires secrets pour servir de supplément à l'histoire de la vie et du ministère du cardinal de Richelieu*. V. aussi la note que cet auteur a insérée dans sa traduction de Tacite (édit. 1716, t. III, p. 317). — De cet ensemble de documents on a tiré les trois généalogies qui ont été imprimées par M. TASCHEREAU dans la *Revue rétrospective* et reproduites par M. MARTINEAU (éd. 1870, p. 80). Je ne puis entrer ici dans la discussion de ces documents ; il me suffira de dire que les renseignements qu'ils contiennent ne concordent en rien avec les faits et les dates résultant de titres authentiques et que leur attribution à ANDRÉ DUCHESNE me paraît aussi injurieuse pour la science que pour l'honnêteté de cet illustre érudit. — ABEL DE SAINTE-MARTHE a publié dans le *Recueil de ses œuvres et de celles de son père* (Paris, 1633, in-4^o) un *Elogium illustrissimæ gentis Plessiæ Richeliæ*, qui ne contient aucun détail nouveau.

hiérarchie féodale. Il possédait déjà les terres du Plessis, des Breux¹, de la Vervolière², qui restèrent, pendant des siècles, entre les mains de la famille. Déjà probablement aussi les du Plessis avaient une maison de ville à Angles, petite place forte située sur le cours de la limite de la Marche et du Poitou³.

A cette époque, la famille des du Plessis subit, au point de vue politique, les attractions divergentes qui se partagent la province. Un fils ou un parent de ce Guillaume du Plessis, Jean du Plessis s'attache à la personne de Gui de Lusignan et passe en Angleterre⁴. Il y prend femme dans la noble famille des comtes de Warwick. Un autre du Plessis, Laurent, accompagne le même Lusignan en Chypre, et y donne naissance à la maison du Morf⁵.

C'est seulement vers le milieu du siècle suivant que l'histoire de la famille se précise. Après cent-cinquante ans, nous la retrouvons dans une situation précaire, toujours ballotée entre les deux influences rivales : celle du Nord et celle du Midi, celle de la France et celle de l'Angleterre. La guerre de Cent Ans a passé sur ces contrées, et les a fortement éprouvées. Un Guillaume du Plessis que l'on considère comme le quatrième descendant du premier, eut quelque part à ces guerres, durant les règnes du roi Jean et de Charles V. Il resta fidèle à la cause française. Mais son fils aîné, Pierre, prit le parti des Anglais. Guillaume, sur le point de mourir, déclara dans son testament qu'il instituait son second fils,

1 Les Breux étaient un domaine situé dans la baronnie d'Angles (actuellement département de la Vienne, arrondissement de Montmorillon, canton de Saint-Savin). Au début du seizième siècle, la métairie était considérée comme valant quatre à cinq jugs de bœuf. Ce domaine resta, jusqu'au dix-septième, la propriété de la branche aînée de la famille du Plessis, qui est généralement qualifiée du Plessis-des-Breux.

2 La Vervolière, châellenie du Châtelleraudais, relevait de Preuilley. Elle resta dans la famille des du Plessis-Richelieu (branche cadette) jusqu'au temps du Cardinal, qui la céda, par voie d'échange, à la duchesse d'Orléans. Cette propriété appartenait, en 1860, à M. de la Rochejacquelein, du chef de sa femme, née de Coussay. (V. *Histoire de Châtellerauld et du Châtelleraudais*, par M. l'abbé LALANNE, curé d'Oiré, Châtellerauld, 1859, 2 vol. in-8°, t. Ier, p. 530). Les Richelieu se plaisaient à la Vervolière et y habitaient souvent. Châtillon nous a laissé une jolie figure du château tel qu'il existait de son temps, vers la fin du seizième siècle.

3 Il est fréquemment question de la [maison d'Angles](#) dans les actes passés par la famille, et cela jusqu'au dix-huitième siècle. — Angles-sur-Anglin (aujourd'hui 1374 habitants, canton de Saint-Savin, arrondissement de Montmorillon, département de la Vienne). Le pays environnant est fertile et abondant : on est en Poitou et non plus dans la Marche. Il y avait, au bourg d'Angles, une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin qui valait, au dix-huitième siècle, 2.000 livres de rente. Elle avait été fondée, disait-on, au huitième siècle et construite au douzième. On voit encore à Angles une belle église romane, les ruines du château qui appartenait aux évêques de Poitiers et les ruines de l'abbaye. Cette petite ville a donné naissance au cardinal la Balue et on peut la considérer comme le point de départ de la famille de Richelieu.

4 La démonstration qu'ANDRÉ DUCHESNE prétend faire de la parenté de ce Jean du Plessis avec Guillaume est des plus faibles. Tout ce qu'on peut dire c'est que, vers le milieu du treizième siècle, un gentilhomme poitevin, nommé Jean du Plessis, passa en Angleterre à la suite de Gui de Lusignan.

5 On n'a aucune raison sérieuse de penser que ce Laurent du Plessis, gentilhomme poitevin, faisait partie de la famille du Plessis des Breux. Encore une fois, il y avait plusieurs familles de ce nom dans le bas-Poitou. Cependant on ne peut non plus rejeter sans preuve la tradition dont A. DUCHESNE se fait l'écho. Les du Plessis avaient pu s'attacher à la fortune d'un des seigneurs les plus importants de la contrée.

Sauvage, unique héritier si son fils aîné ne rentrait pas dans l'obéissance de **de Notre Seigneur le Roy de France**¹.

Le peu que nous savons de ce Pierre du Plessis ne nous dit rien de bon. Outre le témoignage que porte sur lui le testament de son père, les documents nous apprennent qu'en 1381, il se mit, avec un de ses frères et un certain Guillaume Guenault, seigneur des Bordes, à la tête d'une troupe de gens armés, et qu'ils envahirent, sans autre forme de procès, un bien appartenant au chapitre de l'église de Poitiers. Pour les faire déguerpir, on dut recourir à l'autorité du Parlement de Paris. Nous rencontrerons, aux divers degrés de la descendance des du Plessis, les traits trop nombreux d'un pareil esprit de rapacité et de violence. Pierre du Plessis paraît, d'ailleurs, avoir obéi à la volonté paternelle : car il recueillit une partie de l'héritage et continua la souche de la branche aînée. Son frère, Sauvage, donna naissance à la branche cadette qui prit, par la suite, le nom de du Plessis de Richelieu².

Sauvage du Plessis paraît avoir été favorisé par son père : il hérita de la seigneurie de la Vervolière, qui devint le principal domaine de la branche cadette ; en outre des terres situées dans la paroisse de Coussay-lès-Bois³, de Leigné-lès-Bois⁴, de Pezayle-Vieil⁵, le lieu et la terre de la Valinière⁶, quelques propriétés sises en la châtellenie de la Haie-en-Touraine⁷, enfin la maison d'Angles, avec ses dépendances. C'était la plus belle partie du patrimoine. Il épousa, en 1388, Isabeau le Groin, des seigneurs de la Mothe-au-Groin, famille du Berry, et, de ce chef, entra en possession d'autres biens situés dans le Bourbonnais et le Berry, notamment de la seigneurie de Belabre⁸. Les actes nous apprennent, en outre, que ce cadet qui avait failli recueillir l'héritage de son frère aîné, ne se fit pas scrupule de dépouiller un jeune frère de sa femme⁹. Il fut contraint à restituer. Mais son avoir s'était accru entre ses mains, et quand son fils, Geofroy du Plessis, vint en âge de prendre femme, il put obtenir la main de Perrine Clérembault, issue d'une des meilleures et des plus riches familles de la contrée¹⁰.

Non seulement les Clérembault étaient riches, mais ils touchaient à la Cour. Le frère de Perrine, Louis Clérembault, seigneur de Richelieu et de Beçay, était

¹ ANDRÉ DUCHESNE (*op. cit.*, p. 21).

² Voir le procès-verbal publié par M. MARTINEAU dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (*loc. cit.*, p. 82).

³ Coussay-les-Bois, paroisse du Châtelleraudais, un peu au nord de la Rocheposay, actuellement canton de Pleumartin.

⁴ Leigné-lès-Bois, paroisse de la même région, un peu plus à l'est, vers Châtelleraud.

⁵ Peut-être Paizé-le-Sec, près de Chauvigny (Vienne).

⁶ La Valinière est une dépendance de Neuilly-le-Noble ou Neuilly-le-Brignon, actuellement canton de la Haye-Descartes, en Touraine.

⁷ La Haye-Descartes, sur la Creuse, bourg important de l'arrondissement de Loches, patrie du célèbre philosophe. Le séjour des ancêtres de Richelieu dans le pays même de mn illustre contemporain offre un intéressant rapprochement.

⁸ Belabre-sur-l'Anglin (actuellement arrondissement du Blanc, département de l'Indre).

⁹ Voir les différents actes cités par ANDRÉ DUCHESNE et, notamment la transaction qui intervint entre Sauvage du Plessis, agissant au nom de sa femme, et Jean le Groin, écuyer, frère de celle-ci (p. 25).

¹⁰ Dans une intéressante généalogie des Richelieu, qui fait partie des *Mémoires* inédits de CHISAY, ces Clérembault sont donnés comme de simples paysans ; mais c'est par erreur. Les preuves de la noblesse des Clérembault du Plessis, résultent des pièces les plus authentiques.

maitre d'hôtel de la reine Marie d'Anjou, femme du roi Charles VII. Quand ce Louis Clérembault mourut, vers 1490, sans postérité, il laissa presque toute sa fortune à son neveu François du Plessis, et notamment la terre de Richelieu, avec sa résidence seigneuriale reconstruite et fortifiée vers 1435. Ce nouveau domaine était important. Les du Plessis, branche cadette, en prirent désormais le nom¹.

C'était un coup de fortune. Cette branche, dont Sauvage est à chef, laisse l'aînée végéter tristement dans l'obscurité de la province, tandis qu'elle-même, transplantée dans un sol plus fertile, s'élançait vers de plus hautes destinées².

Un grand changement s'était ainsi opéré, en moins de deux générations, dans la destinée de cette famille. Elle avait quitté le voisinage de la Brenne et laissé l'horizon borné du champ paternel.

Établie dans une contrée riante et prospère, elle se rapprochait de la Loire, au moment où les rois de France allaient faire, de ses bords, leur séjour de prédilection.

C'est un voisinage dont les du Plessis ne tardent pas à tirer parti. Ils entrent dans l'orbite de la cour. Avant de mourir, Louis Clérembault avait transmis à son neveu, François du Plessis, la charge d'écuyer tranchant de la reine, Marie d'Anjou. Ce même François remplit, par la suite, la même charge d'écuyer tranchant près du duc de Guyenne, frère de Louis XI ; si bien que, devenu une manière de personnage dans sa province, il obtint pour son fils, François III, la main d'Anne Leroy, fille de Guyon le Roy, chevalier, seigneur du Chillon et de Mondon, noble et vaillant seigneur qui, après avoir rempli diverses charges de cour et d'armée sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII, exerçait, sous François Ier, les fonctions de vice-amiral de France³.

¹ Voir, sur tous ces points, les intéressants travaux de M. MARTINEAU. Il a complété de la manière la plus heureuse, à l'aide des archives locales, les renseignements fournis par ANDRÉ DUCHESNE. Ses recherches relatives à la châellenie de Richelieu notamment sont des plus complètes. Nous avons de cet auteur : 1° *Notice généalogique sur la famille du Plessis-Richelieu* dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, deuxième trimestre de 1865 (p. 53-148) ; 2° *Le Cardinal de Richelieu, par Aimé Martineau, avocat, Poitiers, Létang, 1866, in-8°*. Premier volume (seul paru) ; 3° Le même ouvrage, même volume (considérablement remanié), Paris, Librairie internationale, 1870, in-8°.

² Les du Plessis des Dreux semblent avoir en bien de la peine à se relever du coup que leur portait la transmission à une branche cadette, des fiefs de la Vervolière, de la Valinière, de la maison d'Angles, etc. Nous voyons, en effet, qu'en 1501, le chef de cette branche aînée, Sauvage du Plessis, fut saisi et tous ses biens mis sous séquestre, pour une somme de cinquante écus d'or qu'il ne pouvait payer. Il mourut sur ces entrefaites, laissant à ses enfants une situation des plus embarrassées. (*Archives de Poitiers*, dossier du Plessis, liasse 239). Si l'on remarque que les deux branches de la famille du Plessis n'eurent aucun rapport entre elles depuis le quatorzième siècle, on peut être amené à penser que la rivalité entre les deux frères, Pierre et Sauvage, fils de Guillaume, s'était perpétuée traditionnellement, probablement à cause du testament qu'avait fait Guillaume, le père commun des deux branches.

³ Ce Guyon le Roy, arrière-grand-père de Richelieu, était un homme considérable et qui serait illustre, si l'histoire n'était pas si oublieuse. Il fonda le port du Havre qui, d'autre part, doit tant au Cardinal. Les statues de ces deux hommes, l'arrière-grand-père et le petit-fils, devraient se trouver à l'entrée du port. V. BORÉLY, *Origine et fondation de la ville du Havre*, dans la *Revue Historique* (nov.-déc. 1880, p. 296).

Ces le Roy jouaient, depuis longtemps, un rôle important. Leurs alliances les unissaient à ce qu'il y avait de plus noble dans le royaume. Entrer dans une pareille famille, c'était se mettre en situation d'obtenir les grandes charges, de rendre des services connus, appréciés, récompensés. André Duchesne dit fort justement que les du Plessis durent beaucoup au bonheur de leurs alliances. Les le Roy étaient Tourangeaux. Leur domaine de Chavigny était situé dans la forêt de Fontevrault, à quelques lieues de Richelieu et de Loudun. Depuis trois générations, ils exerçaient les charges de chambellans ou d'écuyers auprès des rois Charles VII, Louis XI et Louis XII¹.

Le principal personnage de la famille paraît avoir été Jacques le Roy, oncle d'Anne le Roy, femme de François du Plessis. avait été moine de l'ordre de Cluny, puis était devenu abbé de Villeloing-en-Touraine et de Saint-Florent de Saumur. Dans ces hautes situations ecclésiastiques, il s'adonnait à ce que l'historien de Saint-Florent appelle assez joliment **le vice de propriété**. Il l'avait, ajoute-t-on, **profondément enraciné dans le cœur**. Nous le voyons, en effet, entasser bénéfice sur bénéfice, prieuré sur abbaye. Il finit par se faire élire abbé de Cluny. Mais, sur la demande de François Ier, il céda ses droits à Jean, plus tard cardinal de Lorraine. En échange, il reçut l'abbaye de Saint-Florent et l'archevêché de Bourges où il succéda au cardinal de Tournon. Jacques le Roy occupa ce siège jusqu'à sa mort, arrivée en 1572. C'était un vrai prélat de la Renaissance, ami des arts, des belles constructions, des statues, des tapisseries, des tableaux, **oublieux**, dit encore le chroniqueur, **oublieux de l'air des cloîtres, et ne cherchant qu'à se divertir par les cours des princes de la terre**².

Il avait pris en affection les fils de sa nièce et de François du Plessis, les avait fait élever au collège de Navarre et les avait destinés à l'Église. Ce fut lui qui dirigea vers les emplois ecclésiastiques les ambitions croissantes des du Plessis. Il les précède dans cette voie lucrative, ouverte désormais à tous les serviteurs de la cause royale.

En effet, depuis le Concordat de 1516, la royauté avait conquis, par le droit de nomination, la disposition de l'immense fortune ecclésiastique. Elle recherchait des sujets fidèles (pli en échange des grasses prébendes, se déclarassent prêts A. faire pénétrer dans le clergé les maximes nouvelles de l'obéissance au pouvoir absolu. Accepter les bénéfices, c'était à cette époque mie façon comme une antre d'être royaliste. Les du Plessis firent bientôt, avec les le Roy, assaut de dévouement.

François III du Plessis eut sept enfants : parmi les cinq garçons, deux furent d'Église :

René du Plessis, religieux en l'abbaye de la Chaise-Dieu, puis abbé de Nieuil-sur-l'Autise, prieur de Coussay, aumônier et conseiller du roi.

¹ V. le *Dictionnaire* de MORÉRI, *verbo* le Roy-Chavigny.

² Voir, dans *Gallia Christiana, Ecclesia Bituricensis* (t. II, p. 98), le récit de l'élection et du gouvernement de Jacques le Roy, rumine abbé de Saint-Florent de Saumur. Son élection est d'octobre 1818, deux ans après à Concordat. C'est le moment où se lit la transition entre l'ancien système et le nouveau. Jacques le Roy se comporta très habilement et sut se faire à la fois élire par les moines et accepter par le roi. (Cf. Bibl. Nat., Cab. des Mss., f. fr., n° 19.862 : f° 414-420.)

Jacques du Plessis, doyen de l'église de Poitiers, aumônier ordinaire du roi Henri II, abbé de la Chapelle-aux-Planches et de Nieuil-sur-l'Autize, après son frère, en 1580, et enfin évêque de Luçon¹.

Si un autre de leurs frères, Antoine du Plessis, échappa à cette vocation soudaine qui règne dans la famille, ce ne fut pas, comme nous allons le voir bientôt, faute de l'énergique intervention de son oncle.

Les trois autres enfants mâles, Louis du Plessis l'aîné, qui continua la famille, et ses deux cadets François et Antoine, entrèrent au service. C'est le temps des guerres d'Italie, et bientôt celui des guerres de religion. Les Richelieu ne sont pas encore des personnages assez considérables pour servir au premier rang dans les armées royales ; ils suivent la bannière des hauts seigneurs de la province, les la Trémouille, les Montpensier, les Rochechouart. Leur nom commence cependant à se faire connaître.

Les deux cadets se signalèrent particulièrement : c'est François du Plessis, dit *Pilon*, surnommé encore, d'après De Thou, le *sage Richelieu*, et Antoine du Plessis, dit *le Moine*. On les confond souvent sous la même dénomination de *capitaine Richelieu*.

Du Plessis-Pilon était le plus âgé². Il se signala dans les guerres d'Italie. Avec les la Trémouille, les la Rochechouart, les Chavigny et d'autres seigneurs, ses parents et ses voisins, il fit partie de cette armée qui, sous les ordres du maréchal de Brissac, donna, en 1553, l'exemple de la discipline et du bon ordre et qui était, d'après Montluc, *l'école des gens de guerre*. Richelieu se distingua aux sièges de Lans et de Courtemille, petites places de la Lombardie. Montluc raconte en détail ce que fit ce capitaine, jeune encore, et il le loue comme un de ses meilleurs compagnons d'armes. Après la prise du château, le gouvernement de Courtemille lui fut confié.

Mais bientôt du Plessis-Pilon fut rappelé en France et dans sa province même, par les guerres de religion. A l'époque où nous sommes arrivés, le Poitou était une des régions de la France où le protestantisme avait eu les succès les plus prompts. Il fallait prendre un parti : être avec les catholiques ou avec les réformés, avec le roi ou avec les rebelles. Les Richelieu s'attachent de bonne heure au parti des Guise et, en particulier, à la fortune du duc de Montpensier³.

¹ *Renatus du Plessis, filius Francisci II, domini de Richelieu et Annæ le Roy, dominæ du Chillou, Casæ Dei monachus et prior de Coussay, erat abbas Niolii, die 15 sept. anni 1564, ex charta authentica regiæ biblioth. (Gallia christiana, p. 12). Jacobus du Plessis de Richelieu, abbas Niolii circa 1580. Gallia Christiana (t. II, col. 1395). — V. aussi Histoire de l'abbaye de Nieuil-sur-l'Autize, par CH. ARNAULD, Niort, Clouzot, in-8° (p. 24). — Cf. Histoire du monastère et des évêques de Luçon, par A.-D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, Fontenay-le-Comte, 1847 (t. I, p. 333).*

² Sur du Plessis-Pilon, sieur de la Jabinière, voir ANDRÉ DUCHESNE, *loc. cit.*, p. 53. — DE THOU, lib. XVII, édit. Francfort, in-8° (t. I, p. 564). — *Histoire des princes de Condé*, par le duc d'AUMALE (t. I, p. 245). — MONTLUC, *Commentaires*, liv. II, édit. 1617 (f° 139 et 163). — BOYVIN DE VILLARS, *Mémoires*, Collection Michaud et Poujoulat ; — *Mémoires de CASTELNAU*, édit. le Laboureur, in-f° (t. I, p. 157-161 ; addit., t. I, p. 862). — Le PÈRE ANSELME, *Histoire généalogique de la maison de France*, etc. (t. IV, p. 366). — MARTINEAU, *loc. cit.* (p. 34).

³ Louis de Bourbon, duc de Montpensier, fils de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, sœur et héritière du connétable ; vaillant et rude soldat, mais d'esprit borné et ennemi fanatique de l'hérésie, il joua, dans toutes les guerres de religion, le rôle le plus cruel. Il était digne de commander les *Enfants Perdus*

Le voisinage de Champigny-sur-Yeude les engage naturellement dans la clientèle de cette grande famille.

Avec d'autres seigneurs de la province, les la Roche-posay d'Abein, les la Roche-Chèmerault, les Montpezat, ils mènent les bandes catholiques qui bientôt vont mettre le pays à feu et à sang, François du Plessis, relativement plus modéré, trouve, pour cette œuvre, un secours redoutable dans son frère Antoine, dit le Moine. La confusion qui se fait entre les cieux frères accable malheureusement rainé sous le poids de la triste renommée du plus jeune. Celui-ci est un véritable bandit. Dans son enfance, son oncle, Jacques le Roy, avait décidé qu'il en ferait un moine [pour avoir des bénéfices](#). Antoine fut donc placé comme profès l'abbaye de Saint-Florent de Saumur ; il avait dix ans. Mais sa nature turbulente résistait déjà aux volontés de ses parents. Il disait [qu'il voulait aller à la guerre comme ses frères](#). Le grand-oncle [le recommanda](#), et comme la vocation ne venait pas, [il le fit fesser](#). Privations, coups, prison, rien n'y fit. L'enfant en revenait toujours à son refrain [qu'il n'étudierait point, qu'il ne serait point religieux, qu'il voulait aller à la guerre](#). Il s'enfuit plusieurs fois ; on le ramena à diverses reprises ; enfin, il jeta le froc, gagna les camps et servit près de son frère, en Italie¹.

Mais ce fut surtout dans les guerres civiles qu'il donna carrière à ses fougueuses vertus. Il était l'âme damnée des Guise. En 1560, ils le mirent à la tête d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, créée spécialement pour la garde ou, si l'on veut, pour la surveillance du roi, François II. Bientôt nous le trouvons à Tours : [Ceux de Guise ayant opinion que ceux de Tours leur avoient été adversaires, et avoient favorisé l'entreprise d'Amboise, mirent grosse garnison à l'entour de la ville et persuadèrent au roi qu'entre toutes les villes du royaume, elle lui portoit mauvaise affection...](#) Cependant pour la rafraichir, on y envoya un moine renié, nommé Richelieu, avec sa compagnie d'arquebusiers à cheval, levés pour la nouvelle garde du roi, et les mit-on en garnison dans la ville ; ce que le Cardinal (de Lorraine) faisoit expressément pour les harasser, sachant bien que cette canaille, levée de gens vicieux autant que leur capitaine, ne demeureroit sans remue ménage, et que, se rebellant tant soit peu les habitants, on auroit argument de leur courir sus. Ce moine, accompli en toute vilenie et débordement, pour montrer sa pétulance, de première abordée, se vante à ses plus privés amis de la ville, qu'elle seroit la première mise à sac pour servir

qu'il dirigeait généralement à l'avant-garde. Brantôme raconte de lui des traits qui font frémir. Il disait [qu'il faut toujours tuer les protestants](#). Voir la lettre qu'il écrivit à Guillaume Harouys, sieur de la Seilleraye, à Nantes, au lendemain de la Saint-Barthélemy, dans MELLINET, *La Commune et la Milice de Nantes* (t. III. p. 255). Même s'il leur avait promis une capitulation, il les faisait égorger, disant [qu'on n'est pas tenu de garder la foi aux hérétiques](#). Si on lui amenait un protestant prisonnier, il lui disait : [Vous êtes huguenot, mon ami, je vous recommande à M. Babelot](#). M. Babelot était un cordelier, fort savant homme, qui ne quittait jamais le duc de Montpensier. Après avoir interrogé le prisonnier, il l'envoyait pendre. Si c'était une femme ou une fille, le duc de Montpensier disait : [Je vous recommande à mon guidon ; qu'on la lui mène](#). Ce guidon était un fort gaillard, dont on devine le rôle. Montpensier fut successivement gouverneur d'Anjou, Touraine et autres, puis lieutenant du roi en Guyenne, Poitou, Aunis, etc. — V. Additions aux *Mémoires* de CASTELNAU, (p. 800) et BRANTÔME, édit. LALANNE (t. V, p. 1, 25).

¹ Voir le procès-verbal de l'enquête faite par le cardinal Caraffa, en 1556-1557, pour relever Antoine du Plessis de ses vœux monastiques, publié par MARTINEAU, *op. cit.* (p. 38), d'après le Mss. DUPUY (vol. 625, f° 1).

d'exemple aux autres, et leur dit avoir été expressément là envoyé par ceux de Guise pour les irriter et trouver la moindre occasion du monde de les attaquer, ce qu'il espéroit faire aisément, les connaissant gens peu endurants et aisés à s'émouvoir... S'il ne réussit pas à provoquer le conflit et le pillage qu'il rêvait, ce fut grâce à la patience et à la prudence des habitants de la ville. Mais on ne s'étonne pas, après cela, de voir que ceux-ci eussent gardé contre lui un long ressentiment¹.

Cependant, son frère avait été nommé mestre de camp d'un régiment de nouvelle création². Nous le trouvons, en 1561, au siège de Bourges, où, dans un combat singulier, il reçoit d'un sieur de Saint-Martin, capitaine huguenot, un grand coup d'épée dans la cuisse. Il se distingue encore à Sully, et à Saint-Jean-d'Angély. Les deux frères viennent bientôt combattre sous les murs de Poitiers même. C'est au Moine qu'il faut attribuer un autre fait d'armes, ou plutôt un massacre que les historiens locaux racontent en ces termes : Traqués comme des bêtes fauves, les huguenots prenaient partout la fuite. Ceux de Tours quittèrent la ville à l'approche de Montpensier et se dirigèrent vers le Poitou... Ils rencontrèrent ceux des villes du Poitou qui s'enfuyaient de leurs maisons, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux... Tous ces fugitifs, au nombre de plus d'un millier, se dirigeaient vers Poitiers, lorsqu'arrivés près de Vendœuvre, ils furent découverts par les cornettes de la Roche-posay et de Villars, qui se mirent à leur poursuite. Le combat ne fut pas long... Ceux qui se sauvèrent furent massacrés par la populace soulevée. Une centaine, enfermés dans une église, furent tués de sang-froid, le lendemain, par un ancien moine, nommé Richelieu, qui s'amusait à tirer sur ces pauvres gens sans défense. Au mois de septembre de la même année, il se dispose à mettre le feu et détruire

¹ RÉGNIER DE LA PLANCHE, *De l'état de la France sous François II*. Collect. Buchon (p. 296). — Le récit de THÉODORE DE BÈZE, dans *l'Histoire des Églises réformées de France* (édit. de 1882, t. Ier, p. 166), est très complet et prouve que Richelieu le Moine était véritablement l'âme damnée du cardinal de Lorraine. — En juin 1562, Catherine de Médicis écrit au duc de Montpensier : Quant à Tours, je vous prie en vous venant et passant par là regarder d'y laisser quelque honnête gentilhomme pour y commander, auquel vous enchargerez expressément qu'il donne bon ordre, qu'il ne soit fait aucune violence... ni qu'on les recherche pour les choses passées..., vous priant pour la lin que ce ne soit l'oint le capitaine Richelieu pour ce qu'il y a entre eux quelque pique et j'aurais peur que cela fût cause de quelque tirailerie, dont nous n'avons besoin pour cette heure. *Lettres*, Collect. Doc. Inédits (L. I, p. 312). M. HECTOR DE LA FERRIÈRE se trompe en identifiant ce capitaine Richelieu avec celui qui fut tué au Havre. Le passage de RÉGNIER DE LA PLANCHE prouve que c'est du moine qu'il s'agit.

² BRANTÔME dit, qu'à l'occasion des guerres civiles, on dut créer trois mestres de camp, tandis qu'il n'y en avait eu qu'un auparavant. Pour l'infanterie furent élus et constitués... le capitaine Sarrabour l'aîné, le capitaine Richelieu l'aîné, qui avait été autrefois lieutenant d'une des couronnelles de M. de Bonnavet en Piémont et gouverneur d'Albe. M. LALANNE, l'éditeur de Brantôme, identifie à tort le capitaine Richelieu avec Louis du Plessis, son neveu, qui fut tué par le sieur de Mausson des Brichetières (t. V, p. 337). BRANTÔME cite encore, parmi les lieutenants de M. de Montpensier, Chavigny, Puigaillard deux très bons capitaines et le capitaine Richelieu qu'on appeloit le moine Richelieu, qui avoient tous fait de très belles preuves de leur valeur autrefois en Piémont. (T. III, p. 13 ; voir encore : p. 405 et 419, et t. IV, p. 73.)

entièrement, sans pardonner et avoir égard à aucune personne le village de Villiers, paroisse de Vouillé. On ne l'apaise qu'à force d'argent¹.

Poitiers pris, fut livré au pillage pendant huit jours. Il en fut de même de la Trémouille, Saint-Savin, Chauvigny, Fontenay. Tout ce qui entourait le château de Richelieu, à dix lieues à la ronde, apprit à connaître un nom qui se révélait sous ces sinistres auspices.

Cependant, le meilleur des deux Richelieu, le sage Richelieu allait bientôt mourir. Envoyé, avec les bandes de Charry et de Sarraboux, au siège de la ville du Havre qu'occupaient les Anglais, il reçut un coup d'arquebuse, dont il mourut regretté de tous, étant fort brave gentilhomme, dit Castelnau².

Le Moine poursuivit le cours de ses exploits. En 1567, il est à Blois qu'il défend contre les huguenots ; en 1569 et 1570, il bataille dans le Poitou. On le retrouve, en juin 1574, toujours sous les ordres du duc de Montpensier, dans les environs de Poitiers. En juillet, il est à Saumur sous le noème chef, avec les sieurs de Chavigny, de Puigaillard et Bussy d'Amboise. En avril 1576, la municipalité d'Angers lui adresse de très humbles remontrances, à lui et à M. du Bellay, son collègue, pour protester contre le projet de faire entrer des soldats dans la ville d'Angers et dans le pays d'Anjou³.

Entre temps, il avait pu se faire relever de ses vœux par le cardinal Caraffa, légat du Saint-Siège en France⁴ ; avait été nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et malgré ses mœurs et débauches⁵, chevalier de l'ordre de

¹ AUGUSTE LIÈVRE, *Histoire des protestants du Poitou*, Poitiers, 1856, in-8° (t. Ier, p. 123). Cf. Extraits des actes capitulaires de Sainte Radegonde de Poitiers, dans les Mss. de DE FONTENELLE, à la bibliothèque de cette ville. (Vol. 79, f° 143.)

² Sa mort est postérieure au mois de juin 1563. Nous avons des détails précis sur une sortie des Anglais, où il joua un rôle important et où il fut blessé, car il avait besoin d'un médecin. Catherine de Médicis lui écrit, à cette date, pour le féliciter et en même temps pour le prier de ménager le sang de ses soldats : Monsieur de Richelieu, j'ai entendu le bon et vaillant devoir que vos bandes ont fait ès deux saillies que les Anglais ont faites... de quoi je me réjouis infiniment espérant que continuerez et, comme j'espère que ferez de mieux en mieux... Quant au médecin et chirurgien que vous m'avez mandé, il y a été donné ordre, comme je vous écrivis par ma dernière lettre. *Lettres* de CATHERINE DE MÉDICIS. (Coll. doc. inéd., t. I, p. 55). M. DE LA FERRIÈRE identifie ce Richelieu avec Antoine du Plessis, tandis que c'est certainement François, dit Pilon — Voici encore le nom d'un Richelieu mêlé à l'histoire du Havre.

³ Voir : *Lettres* de CATHERINE DE MÉDICIS (t. III, p. 80, 91). — *Journal* de DENIS GÉNÉROUX, publié par M. LUDAIN (p. 116-122). — Cf. *Journal* de MICHEL LE RICHE, publié par DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, Saint-Maixent, 1846, in-8° (p. 178). — *Mémoires de l'état de la France sous Charles IX*, 1578, in-8° (t. III, p. 412). — *Archives municipales d'Angers*. Registres des conclusions (B. B. 35, f° 39). Les registres d'Angers donnent bien la date d'avril-mai 1576. Or le *Journal* de L'ESTOILE fait mourir Richelieu le Moine, le 19 janvier 1576. Il y a une erreur d'un côté ou de l'autre ; mais probablement dans le *Journal* de L'ESTOILE. — Voir aussi MOURIN, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, 1856, in-8° (p. 41 et 137). — BRANTÔME raconte que, lors de son arrivée à la cour, il fut présenté à M. de la Roche du Maine par M. de Richelieu (éd. LALANNE, t. III, p. 405).

⁴ Voir MARTINEAU (p. 38).

⁵ DE THOU le traite d'homme abandonné à tous les genres de vices et de débauches (lib. XXIV, p. 1108 et lib. XXX, t. II, p. 101). La compilation connue sous le nom de *Journal* du cardinal de Richelieu (édition 1665, t. II, p. 357), cite une épitaphe de de Thou, dans laquelle il est dit que le cardinal de Richelieu se vengea, sur l'ami de Cinq-Mars, du jugement que le président DE THOU, dans son *Histoire*, avait porté sur l'un de ses

Saint-Michel¹. Enfin, il mourut en janvier 1576, dans des circonstances dignes de sa vie entière : Le 19 janvier, dit l'Estoile, le capitaine Richelieu, qui avait charge de vingt enseignes de gens à pied, homme mal famé et renommé pour ses larcins, voleries et blasphèmes, étant au reste grand ruffian et cornier de tous les bordeaux, fut tué à Paris, en la rue des Lavandières, par des ruffians comme lui étant avec des garses, en une maison prochaine dudit Richelieu, lesquels sur les dix ou onze heures du soir, il allait incréper et chasser dudit lieu, comme lui déplaisant de ce qu'ils entreprenaient ruffianer et bordeler, si près de son logis, à sa vue et à sa barbe... mort symbolisante à sa vie, ajoute l'Estoile qui rédige ainsi, dans un style convenable au sujet, l'oraison funèbre d'un homme dont la triste carrière commença pourtant à répandre le nom de Richelieu, et dont les vices manifestent par leur excès même ce qu'il y avait tic naturellement violent et acre dans le sang de cette famille².

Des cinq enfants mâles de François du Plessis³, il nous reste à parler d'un seul, l'aîné, Louis du Plessis ; il hérita des principales terres de la maison, devint lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes d'ordonnance d'Antoine de Rochechouart, épousa la fille de celui-ci, en 1542, occupa à la cour les emplois de gentilhomme de la chambre et d'échanson ordinaire du roi, combattit dans le Languedoc sous M. de Montpezat⁴. Il mourut jeune, après 1551, laissant cinq enfants en bas-âge, trois fils et deux filles. Sa veuve était Française de Rochechouart, descendante de l'illustre famille de ce nom, et grand-mère de Richelieu.

ancêtres. En 1578, le Moine-Richelieu est raillé par D'AUBIGNÉ dans la Confession de Sancy (V. l'ESTOILE, *Journal de Henri III* (t. IV, page 151 et note, p. 168).

¹ 2 mai 1570. — Reçu donné par Anthoine du Plessis, sieur de Richelieu et chevalier de l'ordre du Roy, d'une somme de 600 livres tournois à lui donnée par maitre Raoul Moreau conseiller du Roy et trésorier de son espargne pour sa pension et entièrement au service du Roy durant la dernière année passée. Signé : A. du Plessis. — 22 janvier 1571. Reçu du même, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, la somme de 600 livres à lui données par maitre Guillaume Le Jars, conseiller du Roy et trésorier de sa maison, suivant ordonnance royale du 28 octobre 1570, pour ses gages de gentilhomme ordinaire de la chambre durant la dernière année passée. Signé : A. du Plessis. (Bibl. Nat., Cabinet des titres, dossier Du Plessis-Richelieu, 2.302-52.053, pièces 4 et 5).

² L'ESTOILE, *Mémoires-Journaux*. Édition Champollion, etc. 1575 (t. Ier, p. 111).

³ Il y a quelque doute sur le nombre des enfants de François III du Plessis. Outre Louis, François dit *Pilon*, Antoine dit *le Moine* et les deux ecclésiastiques Jacques et René, ANDRÉ DUCHESNE cite un autre François, seigneur de Beaulieu, qui épousa Françoise de Trion et qui mourut à Théroüane, lors du siège de cette ville par Charles-Quint. — Par contre, la Lettre à Théopompe écrite en 1627, sous les yeux du cardinal de Richelieu, signale un autre fils de François III qui attrait été chevalier de Malte et qui serait mort au siège d'une certaine ville du Levant, où il aurait été tué avec Brichanteau, Haraucourt et Beauvais. *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, 1639, in-4° (p. 20).

⁴ Nous Loys Duplessis, sieur de Richelieu, eschanson ordinaire du Roy, confessons avoir recel comptant de maitre Nicolas Berthereau notaire et secrétaire dudit seigneur et trésorier de ses officiers domestiques, la somme de cent livres tournois à nous ordonnées pour nostre estat d'eschanson durant le quartier d'avril, may et juing dernier passé, de laquelle somme de cent livres nous tenons pour comptant et en avons quitté et quictons ledit Berthereau et tous autres. En tesmoing de ce nous avons singné la présente de nostre main et fait(sceller du scel de nos seines, le deuxiesme jour de septembre, l'an mil cinq cent cinquante et ung. Loys du Plessis. (Bibl. Nationale, cabinet des titres, dossier du Plessis-Richelieu, 2302, 52.053, pièce 2).

Nous avons le texte du contrat de mariage qui unit Louis du Plessis il Françoise de Rochechouart. Tandis que le père de la future s'intitule [haut et puissant seigneur, messire Antoine de Rochechouart, chevalier, baron de Fauldouars, Montagut, seigneur de Saint-Amand, et sénéchal de Toulouse](#), Louis du Plessis n'est qu'un modeste [écuyer, seigneur de Richelieu et autres](#)¹. Les ennemis du cardinal, pour expliquer une alliance si disproportionnée, ont dit que Françoise de Rochechouart était, lors de son mariage, une vieille fille, aigrie, sans fortune, réduite à vivre comme demoiselle de compagnie, près de sa parente, Anne de Polignac. Il est certain que le mariage se fit à Verteuil, chez cette dame.

La dot de Françoise de Rochechouart n'est que de douze mille livres, dont le tiers seulement fut payé².

Le caractère de la noble épouse de Louis du Plessis paraît avoir laissé à désirer. Elle garda toujours le sentiment très vif de la grandeur de son origine, et de l'espèce de déchéance à laquelle les événements l'avaient contrainte. Un trait de son énergie, marqué au coin d'une grandeur presque barbare, est arrivé jusqu'à nous. Son mari, nous l'avons dit, était mort jeune, lui laissant peu de biens et la charge de cinq enfants. Quand l'aîné de ses fils, Louis du Plessis, fut arrivé à l'âge d'homme, il devint lieutenant de la compagnie d'ordonnances de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, le grand protecteur de sa famille. Mais il périt bientôt, victime de la violence de ces temps cruels.

A une demi-lieue du château de Richelieu, sur le territoire de la paroisse de Brave, se trouvait un autre château-fort habité par la famille seigneuriale des Mausson. De toute date, les Mausson et les Richelieu avaient été rivaux. Richelieu, dans la vallée, plus riche et plus moderne, Mausson, sur la colline, dominant et rude, luttaient d'influence et de prétention. Les alliances qui rapprochaient parfois les deux familles voisines, n'aplanissaient les difficultés que pour un temps. Bientôt, les querelles recommençaient. Elles en vinrent au point le plus aigu après la mort de Louis du Plessis, alors que le fier veuvage de Françoise de Rochechouart soutenait et excitait l'imprudance de ses garçons. Une querelle éclata entre Louis du Plessis et le sieur de Mausson, au sujet d'une

¹ Sur les Rochechouart, outre la généalogie qu'a dressée et publiée ANDRÉ DUCHESNE, outre ce qu'il dit dans sa généalogie des du Plessis-Richelieu, voir THIBAudeau, *Histoire du Poitou* (t. II, p. 167). C'est là qu'on voit bien la différence qu'il avait entre de si grands seigneurs et la famille des du Plessis. Celle-ci n'avait à l'époque du mariage aucune illustration effective, tandis que les Rochechouart marchaient de pair avec les plus grandes familles de France. Antoine de Rochechouart, beau-père de Louis du Plessis, [s'était élevé, par sa valeur, aux plus grands honneurs sous les règnes de Louis XII et de François Ier](#). Il était sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, gouverneur de Loumagne et de Rivière-Verdun, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Roi. On lui donna le commandement de mille hommes de pied pour la défense de Marseille contre Charles-Quint. Il mourut des suites d'une blessure reçue à Cerisoles, en 1544. Il paraît cependant qu'il laissa ses enfants et ses petits-enfants dans de grands embarras d'argent. Voir *Mémoires* de GUILLAUME DE ROCHECHOUART, édit. Buchon (p. 89).

² Voir ANDRÉ DUCHESNE, *op. cit.* (p. 135). Anne de Polignac menait, à Verteuil, un train presque royal. Elle reçut, dans ce château, l'Empereur Charles-Quint, en 1539. L'Empereur passa à Verteuil, qui est une baronnie dans la terre de la Rochefoucauld, où il fut accueilli et traité si magnifiquement avec les enfants de France, par Anne de Polignac, damé du lieu, qu'ils en reçurent tous un singulier contentement ; et l'Empereur dit tout haut qu'il n'étoit jamais entré en maison qui sentit sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là. Cette dame étoit veuve de François II, comte de la Rochefoucauld. DUPLEIX, cité dans THIBAudeau (t. II, p. 213).

préséance dans l'église de Braye Mausson surprit du Plessis dans une embuscade et le tua.

Le second fils de Françoise de Rochechouart était alors page à la cour du roi Charles IX. Sa mère le rappela, et le nourrit, à Richelieu, dans la pensée unique de venger Louis. Le sieur de Mausson se méfiait, dit la tradition du pays. Pour sortir de son château, il suivait un souterrain qui le conduisait directement au gué de la rivière, dans la direction de Champigny. Mais il fallait passer le gué et c'est ici que l'attendait le jeune Richelieu. Un jour, celui-ci s'avisait de jeter dans l'eau sine roue de charrette. Le cheval de Mausson, effrayé de cet obstacle, se cabra, renversa son cavalier. Richelieu était caché dans les saules de la rive avec quelques compagnons. Il se jeta sur Mausson, et le mit à mort. Ce rude fils d'une rude mère était François IV du Plessis, le père du cardinal de Richelieu¹.

Une vie commencée sous des auspices si tragiques, devait garder, jusqu'au bout, la marque du grand courage qui caractérisait cette famille et des grandes passions qui agitaient ce siècle. Au moment où il vengeait par la mort du seigneur de Mausson, celle de son frère aillé, François du Plessis était déjà page du roi Charles IX et lieutenant de la compagnie du prince de Dombes, héritier des Montpensier². Pour échapper aux conséquences du procès qui lui fut intenté, il dut quitter la France³. Il alla, dit-on, en Angleterre¹, en Allemagne, en

¹ Cette histoire tragique, à laquelle DUCHESNE et AUBERY font allusion, qui a été racontée avec des détails peu exacts dans les généalogies du manuscrit de Secousse est restée dans le souvenir des paysans de Brave et de Mausson. Mon étonnement a été grand de la rencontrer imite vivante encore dans la mémoire des gens du pays, alors que je la croyais oubliée sous la poussière des parchemins. Naturellement tous les récits ne concordent pas exactement. Beaucoup attribuent au Cardinal le meurtre commis par son père. D'autres disent que c'est un Mausson qui fit assassiner un Richelieu au gué de la rivière. Mais le fait du double meurtre est certain. J'ai combiné pour le mieux l'ensemble des renseignements parvenus jusqu'à nous et l'état des lieux. On voit encore à Mausson l'amorce du souterrain que suivait, paraît-il, le seigneur dudit-lieu. On trouverait le détail de l'affaire, si les documents subsistent encore, dans les archives de la maréchaussée de Châtellerault qui, d'après un document du dix-septième siècle, fit le procès. Mais elles sont au palais de justice de Poitiers, dans un grenier où personne ne pénètre, selon ce qui m'a été affirmé. — Cf. ANDRÉ DUCHESNE (p. 65) ; le P. ANSELME, MARTINEAU (p. 48), et les tableaux généalogiques publiés par cet auteur (p. 80).

² Messire Authoine de Thiboutot, seigneur de Legny-Godart, lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du Roy sous la charge de Monseigneur le prince de Dombes, âgé de quarante ans, dit qu'il a été nourri avec ledit seigneur de Richelieu, page en la maison du feu roi Charles et que depuis il l'a vu et fréquente souvent, même en la compagnie de monseigneur le prince de Dombes, de laquelle il était lieutenant et ledit sieur Thiboutot enseigne... Information sur la vie et mœurs de François IV de Richelieu requérant être trio dans l'ordre du St-Esprit... dans A. DUCHESNE, *Généalogie des du Plessis* (p. 136).

³ AUBERY dit que François de Richelieu assista à la bataille de Montcontour et qu'il secourut le duc d'Anjou, en lui prêtant son cheval. Mais il suffit de comparer les dates pour voir que la présence du père de Richelieu à Montcontour est plus que problématique. L'anecdote du cheval prête est racontée par CASTELNAU ; il s'agit non d'un Richelieu, mais du marquis de Villars. V. AUBERY (p. 4) ; CASTELNAU (t. Ier, p. 257). — Fin septembre 1572, François du Plessis n'était probablement pas en France. Il appert en effet d'un reçu conservé au cabinet des titres de la Bibl. Nat., qu'il fit payer par les notaires une somme que sa mère devait à une demoiselle de Ferrières. François du Plessis prend, dans ce document, les titres de chevalier, sieur de Richelieu, du Chillon et de la Vervolière, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, guidon de la

Pologne, où les ambitions du duc d'Anjou appelaient nombre de Français. Il fut de la suite des seigneurs et gentilshommes qui se trouvèrent près de ce prince quand il fut élu roi. Il rencontra là, plusieurs de ses compatriotes du Poitou : c'étaient la Roche-posay d'Abain, la Roche-Chèmerault, Jean Choisnin, le médecin Pidoux.

François de Richelieu sut se rendre utile. On l'employa dans diverses négociations, notamment dans celle du traité fait avec le prince Casimir et les réîtres, en 1575. Il fut assez habile on assez heureux pour se glisser dans la faveur du futur roi de France. On dit qu'il lui annonça le premier la mort de Charles IX, et qu'il lui fut d'un grand secours dans les préparatifs de son étrange fuite. Quoi qu'il en soit, il revint en France avec Henri III et suivit désormais les diverses phases de la fortune de ce prince².

Henri III le nomma d'abord prévôt de son hôtel, puis sur la recommandation particulière du duc de Joyeuse, grand prévôt de France, en 1578. Il n'avait que trente ans. Nous avons de nombreuses traces de l'activité avec laquelle il remplit ses fonctions. Henri III lui confia plus d'une mission importante et secrète³.

Il lui donna la plus haute marque de sa faveur en le faisant chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, dans le chapitre tenu le 31 janvier 1585. L'information sur la vie et les mœurs du nouveau chevalier est parvenue jusqu'à nous. Ceux qui furent appelés à déposer déposèrent François de Richelieu comme **un bon catholique**,

compagnie de Monseigneur le prince-Dauphin (le fils du duc de Montpensier). Dossier du Plessis-Richelieu (*loc. cit.*, pièce 6).

¹ On dit qu'il accompagna en Angleterre, Barnabé Brisson, son compatriote. Cela n'est pas impossible, mais ce voyage aurait eu lieu beaucoup plus tard. En effet, Barnabé Brisson fut envoyé en Angleterre en 1580, comme l'un des commissaires chargés de la négociation du mariage de Monseigneur, fils de France, duc d'Anjou et d'Alençon, frère unique de Henri III, avec Élisabeth, reine d'Angleterre. **Les principaux de ces commissaires étaient : Louis de Bourbon, comte de Soissons, Louis de Bourbon, duc de Montpensier, Artus de Cossé, Loys de Lusignan, Bertrand de Salignac de la Motte-Fénelon, Michel de Castelnau, Barnabé Brisson, etc.** (Voir Bibl. Nat., Cab. des Mss., fonds français, n° 3.308.)

² Il faut reconnaître que le nom du père de Richelieu n'est cité par aucun des auteurs qui nous ont laissé des détails précis sur le séjour de Henri III en Pologne. DE THOU énumère les principaux personnages français qui accompagnèrent le roi sans parler de Richelieu (lib. 57, t. II, p. 1267). Il ne le cite pas non plus parmi les courriers envoyés à Henri III pour annoncer la mort de Charles IX. — BEAUVAIS-NANGIS dit que ce fut la Roche-Chèmerault, ami et voisin de Richelieu qui, le premier, apporta la nouvelle. (V. *Mémoires* publiés pour la *Société de l'Histoire de France*, 1552 in-8° (p. 9). — Un autre compatriote de Richelieu, JEAN CHOISNIN, secrétaire de Jean de Montluc, qui s'étend volontiers sur les Poitevins, ne parle pas du nôtre. (*Discours au vrai de ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roi de Pologne*, Paris, 1574, in-8°, 124 feuilles.) J'ai également cherché en vain ce nom dans les *Mémoires de l'état de la France sous Charles IX*, très complets pourtant, en ce qui concerne les affaires de Pologne. Ce silence prouve au moins que le père de Richelieu, encore jeune, était considéré comme un petit personnage.

³ M. AVENEL cite deux lettres du père de Richelieu. Elles sont relatives à ses fonctions de grand prévôt et portent les dates du 27 juin 1587 et du 16 septembre 1588. (V. *Revue des Questions historiques*, t. VI, p. 151, note.) Le Cabinet des titres nous fournit, en outre, un assez grand nombre de documents sur cette période de la vie du père de Richelieu. Ce sont, pour la plupart, des reçus des sommes confiées au grand prévôt pour certaines affaires **dont le Roi ne veut qu'il soit fait mention**. Le premier de ces reçus est daté du 22 février 1575 et le dernier du 7 février 1589.

un seigneur révééré et aimé de ses sujets et de tous autres pour le bon traitement et soulagement qu'il leur donne¹. D'après le dire d'un autre de ses contemporains, il était peu instruit peu enrichi de lettres. Mais on louait son clair et prompt esprit, son beau et fertile naturel². Il se plaisait dans la conversation des hommes lettrés et tâchait de réparer ainsi les lacunes d'une éducation trop écourtée. Un sobriquet de cour nous donne sur son caractère une indication que semble confirmer un portrait qui nous reste de lui : sa figure était grave et pâle, son corps grand et grêle, son humeur était sombre : on l'appelait *Tristan l'Hermitte*³.

Assuré de l'amitié d'un prince qui péchait plutôt par excès de bienveillance pour ses favoris, François du Plessis mérita sa fortune par une activité et un dévouement sans bornes. Il était près du roi à la journée des Barricades et on dit qu'il protégea la retraite de Henri III hors de Paris⁴. Il ne paraît pas avoir pris une part directe à l'assassinat des Guise ; mais ce jour même, il arrêta, dans la salle des États, le président de Neuilly et les autres membres du Tiers, dont le roi crut devoir s'assurer⁵.

¹ Voir le procès-verbal de la promotion dans ANDRÉ DUCHESNE, loc. cit., et Bibl. Nat., fonds DUPUY, (t. 752, f° 39 et 40). — Voir en outre : *Le Prévost de l'Hôtel et grand prévost de France...* par PIERRE DE MIRAUMONT, Paris, 1615, in-8° (page 144).

² Le grand prévôt savait être utile à ses amis. Voir sa conduite à l'égard d'Ant. de Beauvais-Nangis, dans les *Mémoires* de BEAUVAIS-NANGIS, édition de la *Société de l'Histoire de France* (p. 34).

³ Un Poitevin, appartenant à une famille qui fut, de tous temps, dévouée aux Richelieu, écrivit en 1583, un livre d'érudition médiocre, intitulé : *Discours des Hiéroglyphes ægyptiens, emblèmes, devises et armoiries, ensemble LIIII tableaux hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions à la façon des Ægyptiens...* le tout par PIERRE L'ANGLOIS escuyer, sieur de BEL-ESBAT, à Paris, pour Abel l'Angelier... 1583, 8°. — La seconde partie de cet ouvrage composée de cinquante-trois tableaux hiéroglyphiques, est dédiée à Noble seigneur, Messire François du Plessis, sieur de Richelieu, conseiller au Conseil d'estat du Roy, Prévost de son hostel et grand Prévost de France. La préface est précédée d'un sonnet à M. de Richelieu, sur l'anagramme de son nom : *François du Plessis : Foi aus princes des Lys*. Voici le passage le plus important de l'épître dédicatoire... ayant, à l'exemple de vos aïeux et de vos oncles et poussé de votre naturel instinct enclin à bien et fidèlement servir, dès votre première jeunesse tant de fois et en tant d'endroits, pour le service du Roy, porté les armes, et avec elles joint les négociations auxquelles votre fidélité et dextérité furent employées, ayant en l'un et l'autre exercice rapporté l'honneur plus grand que votre âge ne permettoit... Il donne ensuite à M. de Richelieu les louanges rapportées au texte. — Le portrait auquel il est fait allusion est un dessin à la sépia conservé à la Bibl. Nat. Fonds Clairambault, Saint-Esprit (t. 1118, f° 120 et n° 1231, f° 178).

⁴ Au mot PORTE DE LA CONFÉRENCE, le *Dictionnaire de la ville de Paris* d'HURTAUT ET MACNY dit : On trouve dans quelques auteurs que ce nom fut donné à cette porte, à l'occasion de la retraite de Henri III, le jour des barricades, et que ce fut là que François de Richelieu, grand Prévôt de France, père du cardinal du même nom, arrêta les peuples excités par les ennemis du royaume qui voulaient suivre le Roi pour tacher de le surprendre. Ce sage officier, en conférant avec eux, donna le temps au Roi d'avancer chemin et de s'éloigner de ces factieux, ce qu'il lit heureusement et alla coucher à Trappe, proche Versailles et le lendemain à Chartres où ses fidèles serviteurs l'allèrent trouver aussitôt qu'ils surent qu'il y étoit heureusement arrivé. (t. IV, p. 125.)

⁵ Voir L'ÉPINOIS, *La Ligue et les Papes*, Paris, in-8°, (p. 261). — Après avoir raconté l'assassinat du duc de Guise, L'ÉPINOIS dit : Le roi envoya son grand prévôt de l'Hôtel, Richelieu (qu'on appelloit Tristan l'Hermitte) en l'hôtel de la Ville où étoient assemblés les députés du Tiers-État, se saisir des personnes du président de Nully, de Marteau, dit la

En avril 1589, on le voit à Poitiers s'efforçant, avec le sieur de la Roche-Chèmerault, de maintenir cette ville dans le devoir. Les esprits échauffés contre les **Henrions** échappaient à toute discipline. Richelieu, après d'inutiles efforts, fut obligé de quitter Poitiers, dans des conditions assez piteuses. Il rejoignit Henri III et ne le quitta plus jusqu'au jour où ce prince mourut sous le poignard de Jacques Clément¹.

Le capitaine des gardes du roi, grand prévôt de l'hôtel et du royaume, joua, comme on le pense, un rôle important dans cette journée du 1er août 1589. Il arrêta Jacques Clément et fit, une heure après l'assassinat, une information qui, contenant les dépositions des témoins oculaires, nous est restée comme le témoignage le plus précis et le plus complet sur les diverses phases de cet événement².

A la mort du roi Henri III, la situation des seigneurs catholiques qui l'accompagnaient était difficile. Le sort de la nouvelle dynastie dépendait de la résolution qu'ils allaient prendre : leur adhésion à l'héritier légitime, quoique protestant, devait entraîner le concours de la majeure partie de la nation ; leur abstention eût assuré le succès de la Ligue et probablement préparé le chemin à la famille de Guise. Malgré le passé guisard et catholique des siens, Richelieu fut de ceux qui se déclarèrent pour le Béarnais. Son attitude est mentionnée expressément par les écrivains contemporains³. Elle n'allait pas d'ailleurs sans profit pour lui. Henri IV maintint le grand prévôt dans les fonctions qu'il occupait.

Chapelle, son gendre, prévôt des marchands, de Compans et de Cotteblanche, échevins de Paris, et du lieutenant d'Amiens qui furent amenés au roi.... Entrant dans la salle, il leur dit : Messires, je viens de la part du Roi, pour vous dire qu'il veut que vous continuiez vos charges. Mais parce qu'on a voulu lui donner un coup de dague dans sa chambre, il vous commande à vous, prévôt des marchands, président de Nully, Compatis et vous, lieutenant d'Amiens, de le venir trouver. Et partant, suivez-moi ; car on lui a fait entendre que vous étiez de cette conspiration. *Mémoires-Journaux* de L'ESTOILE (t. III, p. 200).

¹ Voir OUVRÉ, *Poitiers pendant la Ligue* (p. 91 et suiv.). Richelieu prononça devant le corps de ville un petit discours qui nous a été conservé et qui fait honneur à son tact et à son élocution. Voir, outre le récit de M. OUVRÉ, l'opuscule intitulé : *La grande trahison découverte en la ville de Poitiers sur les entrepryses de Richelieu et Malycorne*, à Paris, chez Denys Binet, 1589.

² Voir le P. GRIFFET, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire* (p. 196). — Cf. Bibl. Nat. Cab. des Mss., vol. 3.996, (f° 111). — LE PÈRE LELONG (n° 19.077 supplément) indique l'existence d'un manuscrit ayant pour titre : *Procès fait à la mémoire de Jacques Clément, par François du Plessis-Richelieu, grand prévôt de l'Hôtel*. Ce ms. appartenait, au dix-huitième siècle, à M. de Nicole, premier président à la chambre des comptes. C'est le PÈRE GRIFFET qui l'a mentionné le premier et le PÈRE DANIEL, en a eu connaissance pour son Histoire de France. — Je ne pourrais dire si c'est ce texte qui a été imprimé en 1759, dans le recueil intitulé *Curiosités historiques*, Amst. 1759 (t. II, p. 1-12) sous le titre : *Procès criminel fait au cadavre de Fr. Jacques Clément Jacobin*. — Le livre de PIERRE DE MIRAUMONT intitulé : *Le Prévost de Milet et grand Prévost de France* (Paris, Chevalier, 1615, in-12°), nous fait connaître exactement les attributions de ces deux charges qui furent réunies pour la première fois, en 1578, en la personne de François du Plessis de Richelieu (p. 144).

³ Voir le *Récit véritable de ce qui s'est passé au voyage du Roy fleuri quatrième de Dieppe jusqu'à son retour, depuis le décès du roy Henry troisième* par CHARLES DUCHESNE, médecin du Roy... dans *Journal* de L'ESTOILE (édit. de 1741, t. IV, p. 287).

Il lui confia également des missions importantes et en fit le compagnon de ses luttes journalières, pour la conquête du royaume¹.

François de Richelieu combattit à Arques et à Ivry², assista aux sièges de Vendôme³, du Mans et de Falaise. Il suivit encore le roi au grand siège de Paris. Il était à Gonesse, dans le camp royal, lorsqu'une fièvre violente, suite des fatigues d'une vie si remplie, le saisit et l'enleva, le 10 juillet 1590, à l'âge de quarante-deux ans. Tous ceux qui l'avaient connu plainquirent sa mort. Henri IV garda de lui un souvenir ému. Si le grand prévôt dit vécu, il eût occupé, auprès du roi définitivement reconnu et obéi, un emploi digne de ses mérites et des services qu'il avait rendus.

En somme, la vie du père de Richelieu fut active, dévouée, vigoureuse⁴. Cette noble race, à peine arrachée à l'engourdissement de sa province, s'essayait, par une série d'efforts successifs et toujours plus heureux, au grand service que, dans sa prochaine génération, elle allait rendre à la royauté et à la France⁵.

¹ Voir, outre les reçus du Cabinet des titres cités ci-dessus, *Lettres missives* de HENRY IV. (Collection des Documents inédits, t. III, p. 74.)

² Voir le *Récit véritable*, du médecin CH. DUCHESNE (*loc. cit.*, p. 302). J'avoue que j'ai peine à comprendre sa phrase : *Il ne faut pas oublier le sieur de Richelieu, à qui l'âge ancien n'empêcha pas qu'il ne retournât l'épée toute sanglante de cette rude mêlée.* François de Richelieu n'avait que quarante ans et, d'autre part, ses deux oncles étaient morts.

³ Sur son rôle au siège de Vendôme, voir *Continuation de ce qui est advenu en l'armée du Roy...* etc., dans *Journal* de L'ESTOILE (t. IV, p. 458).

⁴ Richelieu savait rappeler, au besoin, les services de son père. Par exemple, dans ce passage du *Caput apologeticum* écrit en 1618 : *Fils de père qui a toujours servi les rois, et en si peu qu'il l'a pu, l'a toujours fait luy-même, en son diocèse, dès le commencement. Le feu roy y a eu confiance ; depuis la reyne l'a continuée.* (*Corresp.*, t. VII, p. 421.)

⁵ Nous ne serions pas complet au sujet du père de Richelieu, si nous ne mentionnions, au moins, les bruits moins favorables que répandirent, à son sujet, les ennemis du cardinal. Dans les généalogies publiées par M. TASCHEREAU, il est dit que *le duc de Joyeuse lui avait procuré une place d'intéressé dans les affaires du roy, ayant eu l'engagement du domaine du Poitou, ce qui le ruina.* Il est dit encore que François du Plessis avait été destiné à l'Église du vivant de son frère, qu'à la suite du meurtre de ce seigneur de Mausson, il fut condamné à être rompu et qui le fut en effigie. Il se serait enfin attaché au président Brisson qui aimait Marguerite Duval, femme de Pidoux-Malaguet, bourgeois de Fontenay, et par ce il aurait obtenu son abolition et fait sa fortune. On ajoute que *le président Brisson avait acquis la maison du sieur Mausson et l'avait donnée à Richelieu qui lui vendit en échange une terre en Picardie venant de sa femme ;* (il est certain que les Richelieu prennent, à partir de François, le titre de seigneur de Mausson, et que, d'autre part, sa femme possédait des terres en Picardie ; elle s'intitule, dans son contrat de fiançailles, dame de Farainvilliers et de Valescourt (actuellement département de l'Oise). On ajoute que Richelieu ayant gagné 4.000 écus en Angleterre, le président et son beau-père lui en préférèrent chacun autant, moyennant quoi, il acheta, 38.000 livres, la charge de prévôt de l'hôtel, alors séparée de celle de grand prévôt ; qu'il obtint cette place par le moyen du duc de Joyeuse, qui l'avait ci-devant intéressé dans les fermes du roi, et qui lui avait fait avoir l'engagement du domaine du Poitou ; tenais que cela ruina ses enfants à sa mort parce qu'il se trouva reliquataire. *Henri IV, ajoute-t-on, le fit capitaine de ses gardes, quoiqu'il n'eût jamais porté les armes ; mais il mourut avant d'entrer en exercice.* (Voir MARTINEAU, p. 80.) — Dans la *Cordonnière de Loudun*, on lit : *Son aïeul (du cardinal) ayant butiné quelque bien en l'état de notaire, dont il faisait profession, voulut s'élever au-dessus de son extraction par une lettre de noblesse qu'il acheta. Son père, gentilhomme, vint à Paris servir*

François de Richelieu s'était marié jeune. On n'a pas la date exacte de l'union. Mais un écrivain érudit, M. Martineau, a retrouvé, sur les registres de l'église Saint-Séverin, à Paris, l'acte de fiançailles ainsi libellé : **Le 21 août 1566 furent fiancés noble homme François du Plessis, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et seigneur de Richelieu et de la Vervolière, et damoiselle Suzanne de la Porte, dame de Farivilliers et de Valescourt.** Le fiancé avait dix-huit ans et la future quinze ans, étant née le 13 février 1551. Elle était fille du sieur François de la Porte, avocat au Parlement de Paris.

Les généalogistes se sont efforcés de constituer des titres de noblesse à cette famille des la Porte. La vérité est qu'elle appartenait à la bourgeoisie, à cette bonne bourgeoisie de province et de Paris que la fortune, le mérite, les prétentions rapprochaient de la petite noblesse jusqu'à l'y rattacher par de fréquentes unions¹.

d'équinote au président Brisson, son compatriote, qui employa son crédit à lui faire épouser la fille d'un avocat ; depuis il prit une petite entrée au Louvre, qu'il augmenta par un maquerillage signalé qu'il fit, en faveur du duc de Joyeuse, lors. mignon du roi. De suite il s'acquittait quelque bien par toutes les voies que l'impiété et l'athéisme lui purent fournir. Je voudrais... que vous voulussiez venir en notre Lodunois, vous en apprendriez bien d'autres. (Pièces curieuses, en suite de celles du *Sr de Saint-Germain*, 1883, in-4°, 25° pièce, p. 98.) — Dans le Jugement sur la préface et diverses pièces curieuses, on lit : J'ai écrit que DUCHESNE ni FAVIN ne disent pas pour quelles raisons l'an 1585 qui fut l'année de la naissance du cardinal, le sieur de Richelieu l'ut t'ait chevalier, par la volonté absolue du roy Henri III, sans assembler le chapitre général, encore que quelques-uns qui étoient de ce temps-là nous assurent que c'étoit pour un service que j'ai voulu taire. J'ai dit que sa chevalerie paroisoit fort simple en ce que dans ses armes, qui sont représentées et blasonnées par ses écrivains, il n'y a point de supports, de cimiers, de couronne, de tourtis, de bourrelet, que le timbre en profil est le plus simple qui se donne à la moindre noblesse... Je dis que les recherches sur la noblesse ne sont pas avantageuses à M. le cardinal ; nous ne voyons dans sa famille qu'un petit fief, sa mère, fille d'un avocat, et rien ne paroît ni dans ses armes, ni dans les actions de ses ancêtres, ni dans leurs qualités, ni dans leurs charges, qui ne se trouve dans la plus commune noblesse ; c'est ce que nous avons voulu dire. (*Jugement sur la préface*, etc.) Recueil de pièces, in-8° (p. 682). — En faisant une balance équitable entre les apologistes et les détracteurs de parti pris, on peut dire, avec TALLEMANT DES RÉAUX, que le père de Richelieu étoit fort bon gentilhomme, mais pauvre et que, par-dessus le marché, il embrouilla furieusement sa maison (*Historiette du cardinal de Richelieu*, éd. Techener, 1865, t. I, p. 371). — Une femme qui n'est pas suspecte de tendresse pour le fils, Mme de Montpensier, dit également : J'ai ouï dire à de vieux domestiques de mon grand-père (Henri IV), qu'il foisoit cas de M. de Richelieu comme d'ou homme de qualité et, pour lors, les princes du sang ne vivaient pas si familièrement qu'ils font aujourd'hui et l'on pouvoit juger de la qualité des gens par le traitement qu'ils recevoient. (*Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 7.) — Enfin SAINT-SIMON, compétent plus que personne en matière généalogique et qui a consacré aux du Plessis de Richelieu un long chapitre de ses Duchés-Pairies, dit en parlant du père du cardinal : **Voilà le premier de la maison qui se soit élevé, quoique noble et ancienne.** Les épreuves du tome VIII des Mélanges de SAINT-SIMON (p. 381), auquel ce passage est emprunté, nous ont été communiquées par M. le comte MENJOT D'ELBENNE.

¹ ANDRÉ DUCHESSE dit que les la Porte étoient la **Porte de Vezins**. Mais M. de la FONTENELLE DE VAUDORÉ affirme qu'ils étoient d'une famille toute différente. (*Évêques de Luçon*, I, 358.) Cependant M. MARTINEAU croit que les la Porte de la Meilleraye étoient une branche cadette des la Porte de Vezins. Son argumentation lue parait peu concluante. Ce qui est certain, c'est que le père de Suzanne de la Porte étoit avocat et son grand-père, Raoul de la Porte, receveur pour le compte du duc de Longueville. (MARTINEAU, p. 92.) La terre de

Les la Porte étaient originaires de Parthenay ; ils étaient donc de la même province que les du Plessis-Richelieu. C'est ce qui explique le mariage. Il n'en dut pas moins être considéré comme une mésalliance dans une famille qui, au degré précédent, s'était unie avec les Rochechouart. On peut supposer, qu'à l'époque des fiançailles, l'allié des fils de Françoise de Rochechouart n'était pas mort, et que François de Richelieu n'était encore qu'un cadet. Il faut ajouter que, vers le milieu du XVI^e siècle, les Richelieu, malgré les services qu'ils avaient rendus aux rois, étaient tombés dans une sorte de misère. Peut-être espérait-on rétablir les affaires par l'héritage de l'avocat. Sur ce point encore, on fut déçu ; car Suzanne de la Porte ne reçut d'autres biens que ceux qui lui appartenaient du chef de sa mère, Claude Bochart, morte en 1556¹.

François de la Porte, père de Suzanne, et grand-père maternel du cardinal de Richelieu, n'était pas un homme ordinaire. Il était des plus distingués parmi ses collègues. Il fut le bâtonnier de leur ordre. Loysel, dans son *Dialogue des Avocats*, le cite, au premier rang, près des Christophe de Thon, des Guillaume

la Meilleraye ne vint dans cette maison qu'après 1563. Elle fut acquise par François de La Porte, probablement avec les bénéfices de sa charge d'avocat. (*Ibid.* p. 93.) Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, TALLEMANT DES RÉAUX paraît bien renseigné ; mais avec une pointe de médisance. Il dit que le père de François de la Porte était un notaire et qu'il n'y avait nulle parenté sérieuse avec les la Porte de Vezins. Historiette du Maréchal de la Meilleraye (II, p. 60). Voir encore sur les la Porte : LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Le Maréchal de La Meilleraye*, Poitiers, 1539, br. in-8° ; et BÉLISAIRES LEDAIN, *Histoire de la ville de Parthenay et de la Gâtine du Poitou*, Paris et Poitiers, 1858, in-8° (p. 309).

L'avocat la Porte, grand-père de Richelieu, habitait à Paris, rue Hautefeuille, dans la paroisse St-André-des-Arcs. Sa maison tenait à l'hôtel du Cheval rouge et de l'Éon d'Albanie, au coin de la rue des Deux-Portes. M. de la Porte en est dit propriétaire, dès 1552. La maison des la Porte était probablement celle désignée sous le noie de maison de St-Christophe, plus tard hôtel de Miraumont. Elle venait aux La Porte des Rochant. Il reste encore de cette habitation trois tourelles engagées dans la construction. — Voir *Topographie historique du Vieux Paris, région occidentale de l'Université* (p. 446-448).

¹ SAINT-SIMON, toujours à l'affût des détails généalogiques, consacre un passage curieux à cette union des la Porte et des Richelieu : **Son nom** (il parle du maréchal de la Meilleraye) **était la Porte. On prétend qu'il leur est venu de ce que leur auteur était portier d'un conseiller au Parlement, dont le fils (François de la Porte) devint un très-célèbre avocat de Paris, lequel très-certainement était le grand père du maréchal de la Meilleraye. Cet avocat, la Porte, étoit avocat de l'ordre de Malte, et le servit si utilement que l'ordre, en reconnaissance, reçut de grâce son second fils (Amador de la Porte), qui devint un homme d'un mérite distingué, et commandeur fie la Magdelaine, près de Parthenay. Ce la Porte (l'avocat), qui s'étoit fort enrichi, toit aussi avocat de M. de Richelieu (père du grand prévôt). Il acquit quelque bien dans son voisinage, et s'affectionna tellement à sa famille, que, voyant que (il manque ici quelques mots, comme : voyant qu'il était mort) après avoir mangé tout son bien et laissé sa maison ruinée, il prit un fils (c'est le grand prévôt) qu'il avoit laissé, pour son gendre, qui, avec ce secours, se releva, et mourut en 1590 à quarante-deux ans, chevalier du Saint-Esprit, capitaine des gardes du corps et prévôt de l'hôtel, qui est ce que mal-à-propos on nomme grand prévôt de France. Sa femme étoit morte dès 1580 (Saint-Simon se trompe : Suzanne la Porte ne mourut qu'en 1616). Ce furent le père et la mère du cardinal de Richelieu, et d'autres enfants dont il ne s'agit pas ici. L'avocat la Porte survécut son gendre et sa tille. Il avait chez lui un clerc qui avoit sa confiance, qu'il avoit fait recevoir avocat, et qui s'appeloit Bouthillier (Denys Bouthillier). En mourant il lui laissa sa pratique ; et lui recommanda ses petits-enfants de Richelieu qui n'avoient plus de parents (ils avaient encore leur mère). Bouthillier en prit soin comme de ses propres enfants, et c'est d'où est venue la fortune des Bouthillier..... Ce morceau est emprunté, en grande partie, aux *Mémoires* de MONGLAT. Il contient cependant quelques détails nouveaux que Saint-Simon pouvait tenir de son père.**

Boucherat, des Charles du Moulin ; il parle de sa [confiance et hardiesse](#), de son érudition technique ; il rappelle avec éloge la réponse vigoureuse que Fr. de la Porte fit au président de Thou, alors que celui-ci interrompait un avocat qui plaidait : [Vous avez tort, reprit La Porte, de vous en prendre à un homme qui en sait plus que vous-même n'en saurez jamais](#)¹.

François de la Porte fut un des avocats qui parlèrent dans le fameux procès de Cabrière et Mérindol. Il s'acquit une grande réputation, et Dreux du Radier n'est que l'écho des témoignages contemporains, quand il s'exprime ainsi à son sujet : [Il brilla à Paris dans la profession d'avocat, par tous les talents qui font le grand homme. Le public auquel il s'était consacré n'admirait pas moins son désintéressement et son affabilité que ses lumières. Si la vanité peut paraître excusable, personne n'eut plus d'excuses que François de la Porte](#)². La vanité paraît avoir été, en effet, le défaut du brillant avocat. Nous verrons, par la suite, que ses descendants n'en laissèrent pas tomber l'héritage.

Cette vanité fut peut-être satisfaite par le mariage de sa fille avec un descendant de la famille des du Plessis-Richelieu, et par la carrière inespérée du grand prévôt de France. Mais ces succès même devaient faire sentir plus cruellement à l'orgueilleuse mère de François le regret de la mésalliance, et Suzanne de la Porte, jeune, pauvre, effacée, obligée de vivre sous la rude tutelle de sa belle-mère, ne fut pas heureuse. De cette union assez mal assortie, naquirent cinq enfants : trois fils et deux filles. A la mort de François du Plessis-Richelieu, le 10 juin 1590, l'aîné de ces enfants, Henri du Plessis, avait environ dix ans ; le second, Alphonse du Plessis, avait six ou sept ans ; le troisième, Armand-Jean, avait cinq ans ; la plus âgée des deux filles, Françoise, avait douze ans, et la cadette, Nicole, en avait trois ou quatre.

Ainsi, la jeune veuve de quarante ans dut s'arracher aux espérances d'une destinée si brillante pour s'en aller, au fond d'une province éloignée, sous l'œil d'une belle-mère âgée et fière, dans le silence [de la vieille maison de pierres, couverte d'ardoises](#), dont parle Tallemant des Réaux, se consacrer à la lourde tâche de la restauration de sa fortune et de l'éducation de ses enfants.

Le savant Le Laboureur raconte qu'au moment où François du Plessis, grand prévôt de France, mourut, il était si pauvre qu'il fallut engager son collier de l'ordre pour subvenir aux frais de ses funérailles. Tous les contemporains qui ont su quelque chose de la famille des Richelieu, constatent cette détresse. Mais presque tous aussi s'accordent à dire que, par sa prudence et son habileté, la fille de l'avocat la Porte parvint à rassembler et à restaurer les débris d'une fortune que le malheur des temps et la mort prématurée de son mari avaient si gravement compromise³.

La mère de Richelieu paraît avoir été une femme discrète, sage, modeste, toute préoccupée de la santé, de l'éducation, de l'avenir de ses enfants. Nous avons

¹ Voir ANTOINE LOYSEL, *Pasquier ou Dialogue des avocats du Parlement de Paris*, édit. Dupin, Paris, 1811, in-12° (p. 75, 84, 93).

² DREUX DU RADIER, *Histoire littéraire du Poitou*, édit. 1819, in-8° (t. II, p. 336).

³ V. additions aux *Mémoires* de CASTELNAU, liv. V (t. II, p. 297) ; — *Mémoires* de MONTGLAT, coll. Michaud et Poujoulat (p. 10) ; — *Mémoires* de FONTENAY-MAREUIL, même collection (p. 23).

quelques lettres d'elle. Ou n'y trouve guère qu'une grande sollicitude pour tout ce qui touche aux siens. Elles sont teintées de mélancolie, écrites avec simplicité¹.

Un poète contemporain compare Mme de Richelieu à la colombe. Il ne loue ni sa beauté, ni son esprit, ni son charme ; mais seulement sa fidélité conjugale :

D'un vœu plein d'humanité
Je donne la tourterelle,
Je donne la colombelle,
Portraits de fidélité,
A une dame loyale
Qui, de la foi conjugale
Tout l'honneur a mérité.

Simple et douce comme une colombe, telle aurait été la mère de ce terrible cardinal. La petite bourgeoise qu'elle était, devait se trouver bien gênée dans cette maison de Richelieu que les prétentions emplissaient, plus encore que les litres et les services.

Pourtant ces qualités modestes ne restèrent pas sans emploi. Elle avait pris, dans l'air de l'étude, une teinture des affaires que la nécessité accrut et développa. Si les poètes parlent fort peu d'elle, les notaires la connaissent et ont souvent écrit son nom. Elle avait ce que nous appelons aujourd'hui le sens pratique. Richelieu pensait probablement à sa mère lorsqu'il écrivait, quelque temps après l'avoir perdue : La science d'une femme doit consister en modestie et retenue. Celles doivent être dites les plus habiles qui ont le plus de jugement. Je n'en ai jamais vu de fort lettrée qui n'ait tiré beau-coup d'imperfection de sa grande connoissance². Cette qualité du jugement, — rare chez toutes les femmes, un peu moins rare peut-être chez nos Françaises, — appartenait à la fille des la Porte et des Bochart. Sa fortune et celle de ses enfants furent remises peu à peu, par elle, en meilleur état.

A ce point de vue, la situation de la veuve du grand prévôt était vraiment pénible. On peut faire, d'après les titres originaux, l'énumération des domaines que F. de Richelieu avait laissés en mourant. Ils sont assez nombreux. C'est d'abord Richelieu avec ses dépendances, Neuville et les fiefs de Nueil³ ; c'est la

¹ M. AVENEL a publié une lettre de la mère de Richelieu, et M. MARTINEAU l'a reproduite en y joignant deux autres lettres. L'une d'elles est adressée à M. Dupont, and de la famille (probablement le Dupont, avocat à Parthenay, dont il est question dans le Journal des LE RICHE, p. 153). Les deux autres sont adressées à Marguerite Guiot des Charmeaux, fiancée, puis femme d'Henri du Plessis, fils aîné de Mme de Richelieu. Elles proviennent du Ms. fonds Sorbonne, 1135. (aujourd'hui n. N., fonds fr. 23.200) ; c'est un recueil de copies. V. MARTINEAU (p. 107-110). — M. l'abbé LACROIX a publié trois autres lettres de la mère de Richelieu d'affres les archives de la famille qui lui ont été communiquées. On y relève les traces de l'affection tendre qui unissait, la mère et le fils et notamment ce mot exquis d'abnégation maternelle : L'inquiétude que j'ai me tue et je vois bien que je n'aurai jamais de joie que lorsque, vous sachant tous heureux, je serai en paradis. (Richelieu à Luçon, p. 138.)

² V. *Maximes d'État et Fragments politiques du cardinal de Richelieu* publiés dans la collection des documents inédits de l'Histoire de France (p. 771, fragment 93). La plupart de ces notes ont été rédigées par Richelieu de 1617 à 1624. Sa mère était morte en 1616.

³ Ces renseignements sont empruntés, pour la plupart, à l'intéressant ouvrage de M. MARTINEAU. Il a eu entre les mains un manuscrit qui faisait partie de l'étude de Me Baranger, notaire à Richelieu, et qui contenait les actes relatifs aux biens patrimoniaux

terre patrimoniale de la Vervolière, avec son château, moins considérable, mais dont l'aspect est encore très satisfaisant¹ ; c'est Mausson, sur la côte, au sud de Richelieu, dans une contrée riche et bien plantée² ; c'est la maison de Coussay-lès-Bois³ ; le petit-Puy, dans la même paroisse ; la terre de Beçay⁴ ; les domaines de Chillon⁵ et de Châteauneuf, avec le château de ce nom⁶ ; le domaine et le prieuré de Coussav, près Mirebeau ; on peut citer encore des revenus et rentes foncières sur certains domaines des environs ; quelques dîmes et rentes féodales ; une rente de cinq cents écus sur la ville de Paris, cédée au grand prévôt, en 1587, par sa belle-mère, Françoise de Rochechouart⁷ ; enfin les

de la famille. Ce Ms. n'est plus conservé dans l'étude du successeur de Me Baranger. Voir MARTINEAU (p. 110, 113, 115). — Richelieu donne, sur sa fortune patrimoniale, les renseignements suivants qui sont certainement exagérés : *Lorsqu'il étoit venu au service de la reine mère, il n'avoit que 25.000 livres de rentes en bénéfices et par le malheur de sa maison (par suite de la mort de son frère), il lui en étoit resté autant en fonds de terre. Tout ce qu'il avoit de Offset qui n'étoit pas peu, il le tenait des libéralités et grâces de leurs Majestés....* Un inventaire des revenus de Richelieu fait par devant notaires, en 1631, fait monter le revenu de Richelieu à la somme de 502.707 livres, toutes charges déduites et sans compter la valeur des objets de luxe, châteaux de plaisance, etc. On ne s'appauvrisait pas, à cette époque, dans les affaires. (Bibi. nat., cabinet des Mss., fonds français, vol. 3919.) — Cf. D'AVENEL, *Richelieu et la monarchie absolue*, Plon, 1884, in-8°, (t. I, p. 11). Neuville et Neuil-sous-Faye sont situés dans le voisinage de Richelieu. Nous avons plusieurs documents donnant le détail des fiefs appartenant aux Richelieu dans cette région. Voir notamment, aux Archives municipales de Richelieu : *Aveu et dénombrement à Louis Clérembault, seigneur de Richelieu, par Guillaume Messeau, à cause de sa femme, fille de Charles Gane (quinzième siècle).* — *Aveu fait à Messire Henry Duplessis, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Neuville et Mosson, par divers.* (9 septembre 1610.) — *Aveu fait à Suzanne de la Porte pour les fiefs de Couraye et de Nueil par Philippe Messeau.* (Sans date.)

1 Châtillon nous a laissé une image du château de la Vervolière. Le corps principal du logis formait un quadrilatère régulier ayant aux coins, quatre tours coiffées en poivrière ; au milieu de la cour intérieure, s'élevait un donjon carré. Le château était ceint d'une muraille sur laquelle s'appuyaient des communs assez importants. — Aujourd'hui la Vervolière appartient à la famille de la Rochejacquelin.

2 Il ne reste plus de Mausson que des ruines insignifiantes, sauf l'entrée d'un souterrain qui paraît être une construction du treizième siècle.

3 Coussais-lès-Bois, dans la Vienne, canton de Pleumartin.

4 Beçay, terre située dans la commune de Saint-Léger, actuellement canton des Trois-Moutiers dans la Vienne.

5 Le Chillon, dont Armand du Plessis prit le nom pendant quelque temps, était venu dans la famille des du Plessis par leur alliance avec les le Boy, seigneur du Chillon. Il était situé, ainsi que Châteauneuf, fini dépendait du Chillon, dans la paroisse de Launay, actuellement canton de Saint-Georges.

6 Châteauneuf contenait maison seigneuriale, cour et forteresse à part, fermée de hautes murailles, hôtel de la métairie à part, granges, étables, toits à bêtes, cour, halls, aisances, espaces et commodités d'icelle, la raye et deux clos de vigne fermés de hautes murailles, fiefs, droits et profits d'iceux, garenne, grand bois, bois faillis, la métairie et les terres qui eu dépendent, *le tout évalué* (en 1610) *à la somme d'environ 4.000 livres.* Voir MARTINEAU (p. 113).

7 Voir : *Transport fait par dame Françoise de Rochechouart, l'une des daines de la Reyne, veuve de feu messire Louis du Plessis, vivant chevalier, sieur de Richelieu à haut et puissant seigneur François du Plessis son fils, sieur de Richelieu, chevalier de l'ordre du Roy, conseiller des conseils d'État et privé, prévôt de son hôtel et grand-prévôt de France, à ce présent, de 50 écus 40 sols tournois de rente annuelle lui appartenant et à elle vendus et constitués par messieurs les prévôts des marchands et échevins de la ville*

bénéfices qui résultaient de la gestion de l'évêché de Luçon par une sorte de *locum-tenens* de la famille de Richelieu, et notamment des droits sur l'abbaye de l'Absie-en-Poitou¹.

Il ne faut pas croire cependant que tous les titres et seigneuries énumérés dans les actes qui nous sont parvenus représentassent des valeurs effectives, des revenus correspondant à l'importance territoriale de ces domaines. Dans le système féodal, la superposition du droit de seigneurie et du droit de propriété se faisait en vertu de combinaisons très complexes qui, le plus souvent, ne conservaient au *seigneur* que la vanité du titre, laissant à d'autres, moyennant bénéfice réel. Je citerai le préambule d'un des *aveux* adressés à Mme de Richelieu. On y verra comment la pompe et l'ostentation des formules recouvrent la pauvreté du fond.

De vous, ma très chère et très honorée dame, Suzanne de la Porte, veuve de défunt haut et puissant seigneur François du Plessis, vivant chevalier des ordres du Roi, capitaine des gardes du corps de S. M., conseiller en ses Conseils privé et d'État, grand prévôt de France et prévôt de son hôtel, seigneur de Richelieu et Mausson, le Chillon, Neuville et la Vervolière, je, Philippe Messeau, écuyer, seigneur de la Girardière et des fiefs de Couraye et de Nueil, tiens et avoue à tenir de vous à foi et hommage-lige... à cause de votre seigneurie de Richelieu, c'est à savoir.... (suit une longue énumération de propriétés faisant partie de la seigneurie de Richelieu).... Puis l'aveu : Je tiens en procès pour faire reconnoître mes devoirs en toutes et chacunes les choses dessus dites, leurs circonstances et dépendances, je les avoue de haute justice et basse, voire avec tous et chacun droits qui en dépendent ou peuvent dépendre, à la forme et manière que mes prédécesseurs et moi en avons joui et usé ou accoutumé jouir et user, par raison d'icelles, de vous, madite très honorée et puis sante dame, comme dit. est ci-dessus, en foi et hommage-lige, quinze sols aux loyaux... avec aussi honneur, service, redevance, toute vraie soumission et obéissance, telle comme homme de foi-lige doit à son seigneur. Eu témoignage de quoi, je vous rends le présent *aveu*².

En somme, Philippe Messeau tenait une bonne partie du domaine de Richelieu et en échange, outre la foi, hommage, soumission, et autres déclarations de pure forme, il payait *quinze sous aux loyaux*, — une obole. Il en était de même de la plupart des autres domaines. L'apparence de la richesse, et non la richesse elle-même, telle était la situation, à tous les points de vue ruineuse, de la noblesse de province aux temps dont nous parlons.

Il faut soustraire encore des revenus effectifs, les lourdes charges de la garde et de l'entretien. Une famille peu riche, en somme, se trouve posséder, en même temps, trois ou quatre châteaux avec tours, remparts, fossés, communs, fontaines, moulins, chevaux, hommes d'armes. Tout cela coûte. Surtout dans ces temps troublés, la garde est particulièrement onéreuse. On ne peut vivre

de Paris. 1er juin 1587. Bibl. Nat. Cabinet des Titres. Dossier du Plessis-Richelieu (n° 14, 15, 16 et 17).

¹ Ces droits, ainsi que les revenus de l'évêché de Luçon, étaient mis sur la tête d'Alphonse de Richelieu, le second des enfants milles de madame de Richelieu. Voir MARTINEAU, (p. 110).

² Le document original est conservé aux archives municipales de Richelieu. Il n'y a pas de date dans le corps de l'acte. La mention de 1617 écrite au dos est fautive, puisque Suzanne de la l'orle mourut en 1616.

qu'entouré d'un personnel nombreux ; il faut dans chaque maison une petite garnison propre à résister du moins à un coup de main. A supposer même que ces troupes ne restent pas inactives et qu'elles fassent, de temps à autre, sur le territoire des voisins hostiles, une excursion profitable, les bénéfices n'égalent pas les pertes. Pour comble de malheur, les champs restent en friche. Si une maigre moisson mûrit, c'est l'ennemi qui fait la récolte. Les métairies, les granges incendiées, les paysans réfugiés dans les bois, les villages. déserts mettent une cause de dépenses nouvelles à la place de la source ordinaire des revenus.

La fortune des Richelieu était, d'ailleurs, grevée de charges spéciales. La famille s'était laissée entraîner à des dépenses de faste hors de proportion avec ses ressources. Le service des rais avait commencé une ruine que le *paroistre* de la cour et des spéculations imprudentes avaient précipitée.

On devait un peu à tout le monde, à la famille, aux amis. Une première dette très lourde avait été contractée, en février 1551, à l'égard de la grand-mère, Françoise de Rochechouart. A cette date, transigeant avec ses propres enfants, elle avait reçu comme remploi de son douaire, montant à 10.000 livres, les terres et seigneurie de Richelieu, Neuville, les dîmes de Faye et autres droits qui en dépendaient, et, en outre, la maison et le domaine de la Vervolière avec leurs dépendances. C'était le plus clair de la fortune patrimoniale et assurément, Françoise de Rochechouart garda. cette garantie jusqu'à sa mort¹.

Nous savons également qu'on devait une somme de deux mille livres à dame Françoise du Plessis, sœur du grand prévôt. En 1610, Suzanne de la Porte, pour payer cette dette, abandonne à son fils aîné, devenu héritier de sa tante, *la seigneurie, maison et hôtel de Châteauneuf consistant en maison seigneuriale, cour et forteresse à part, fermés de haute muraille... et en outre, les métairie, grange, étables, toits à bêtes*, etc. Cet acte nous permet d'évaluer l'importance réelle d'un des principaux domaines de la famille².

Quand le fils aîné de Suzanne de la Porte, Henri du Plessis, vint à l'âge d'homme, il réclama sa part de l'héritage paternel. En vertu de la coutume particulière de la baronnie de Faye-la-Vineuse, dont Richelieu n'était qu'une seigneurie, le préciput de l'aîné se bornait au vol du chapon³. Chacun des enfants entrait donc pour sa part dans la propriété ; c'était encore une cause de démembrement qui, jointe à tant d'autres, explique la pénurie relative dans laquelle se trouvait, à la fin du XVIe siècle, malgré une série de si beaux mariages, la branche des du Plessis de Richelieu.

Pour en finir avec ces questions d'argent, il suffira d'ajouter que Henri IV n'était pas resté dans l'ignorance de cette situation pénible : *Quand ses serviteurs mouraient devant que d'avoir récompense*, dit Fontenay-Mareuil, *il la donnoit à*

¹ Voir le texte de la transaction dans ANDRÉ DUCHESNE (*loc. cit.*, p. 135).

² Voir le parchemin original au dossier de la famille de Richelieu dans les Archives départementales de la Vienne. Au dos : *Transaction passée entre Mme de Richelieu et moi par laquelle elle me rend la terre et seigneurie de Châteauneuf*. Le texte de l'acte a été publié par M. MARTINEAU (p. 111).

³ Voir *Histoire manuscrite de Faye-la-Vineuse au moyen de documents recueillis dans les Archives du département de la Vienne, à l'abbaye de Ligugé et chez M. Poirier propriétaire à Faye*. (Communiqué par M. Poirier de Faye-la-Vineuse). — On appelait *Vol du Chapon*, le droit reconnu à l'aîné de prendre le manoir principal avec ses dépendances et, en plus, un arpent tout autour.

leurs héritiers, comme il se vit eu ceux du grand prévôt de Richelieu qui laissa sa maison fort endettée et ses affaires en un mauvais état, donnant plusieurs bénéfices à son second fils, lequel les ayant quittés pour se faire chartreux, il les redonna au troisième qui a été depuis le Cardinal de Richelieu ; et quant au fils aîné, il eut douze cents écus de pension dès qu'il fut en âge de venir à la cour¹.

Les documents nous apprennent, en effet, que le 26 janvier 1593, le conseil d'État rendit un arrêt réglant l'acquit d'une somme de 20.000 livres due à Suzanne de la Porte, veuve du sieur de Richelieu, grand prévôt de France². En 1594, dans un *état des certifications qui ont été signées par M. de Beaulieu-Ruzé*, on lit : à Madame de Richelieu, pour récompense de l'abbaye de Saint-Urbain, 15.000 livres³. Sur *l'état des pensions du roi, pour l'année 1608*, M. de Richelieu, c'est-à-dire Henri du Plessis, l'aîné des fils du grand prévôt est inscrit pour 3.000 livres⁴. On peut considérer enfin comme une preuve de la sollicitude du roi, le soin qu'on prit de laisser l'évêché de Luçon sans titulaire effectif, jusqu'à ce que les jeunes fils de Mme de Richelieu fussent arrivés à l'âge d'homme. La famille conserva ainsi la jouissance des revenus dont l'administration fut confiée au chapelain de Richelieu. Grâce à ces divers secours, la veuve du grand prévôt put mener à bonne fin la double tâche qu'elle avait si vaillamment assumée.

Il faut essayer maintenant de se représenter la vie que menait, à la fin du XVIe siècle, au fond d'une province désolée, la famille que dominait l'altière Françoise de Rochechouart, et sur laquelle s'inclinait la gracieuse et touchante Suzanne de la Porte.

On habitait généralement le château de Richelieu.

Au milieu d'une plaine grasse, fertile, laissant la vue s'étendre au loin sur un horizon plat, les eaux du Mable, affluent de la Vende, déterminent un îlot carré d'environ cent mètres de côté. Sur cet îlot, s'élevait le manoir. La terre et seigneurie avaient appartenu originellement aux Mausson, ancienne famille du voisinage. En 1201, un Mausson, avait obtenu, de l'abbé de Saint-Cyprien de Poitiers, la permission de construire une chapelle dans la paroisse de Braye, à l'endroit appelé Dives Locus. On trouve cette chapelle mentionnée plusieurs fois sous le nom de *Richeloc*, *Rikeloc*, puis *Richelieu*⁵. Les Mausson, de très bonne heure, avaient trouvé ce séjour agréable et y avaient fait construire un château. Or, une fille des Mausson, Gillette, avait épousé, dans les premières années du XVe siècle, Jean Clérembault, et lui avait transféré la propriété de ce domaine⁶. Jean et Gillette, sa femme, eurent pour fils Louis et pour fille Perrine, qui épousa

¹ *Mémoires* de FONTENAY-MAREUIL (p. 23).

² Archives Nationales. *Inventaire des arrêts du conseil d'État. Règne de Henri IV* publié par M. N. VALOIS, in-4°, n° 127 (p. 10).

³ Archives du Ministère des Affaires Étrangères. *Mémoires et Documents*, France, vol. 762 (f° 150).

⁴ *État des pensions du roi pour l'année 1608*. Affaires étrangères. France, vol. 767 (f° 76).

⁵ Voir MARTINEAU (p. 22 et suiv.). Cf. L'ABBÉ BOSSEBŒUF, *Richelieu. Monuments et Souvenirs*, Tours, 1858, in-8° (p. 9).

⁶ En 1407, le seigneur Jean de Clérembault rendit hommage à la châtelaine de Faye-la-Vineuse très noble et puissante dame, Mme la Dauphine d'Auvergne, comtesse de Clermont et de Sancerre pour l'hostel de Richelieu avec la cloison, douves, pourpris d'icelui, ensemble le moulin, les vergers, le cours de l'eau, pêcherie et étang. L'ABBÉ BOSSEBŒUF (*op. cit.*, p. 11).

Geoffroy du Plessis¹. Louis Clérembault, héritier de son père et de sa mère, reçut Richelieu dans le partage ; mais comme il n'eut pas d'enfant, il le laissa par testament à son neveu, François du Plessis, sieur de la Vervolière. Ainsi des Mausson aux Clérembault, et des Clérembault aux du Plessis, le domaine de Richelieu était venu aux ancêtres du cardinal.

Mais les Clérembault l'avaient singulièrement transformé. Jean Clérembault, avait obtenu, en 1429, l'autorisation de bâtir un château auprès de l'antique chapelle, et de le fortifier. On était en pleine guerre de Cent ans. Tout le pays se hérissait de forteresses. Les architectes munirent Richelieu aussi solidement que le permettait la disposition des lieux. Ce furent eux qui dérivèrent les eaux du Mable et qui aménagèrent les belles douves qui marquent encore aujourd'hui l'emplacement de l'ancien manoir.

Celui-ci était bâti en pierres de taille, couvert en ardoises, entouré de beaux jardins et d'un grand parc aux avenues bien plantées. Sur la façade du nord se trouvaient la chapelle et la grande salle où se tenait habituellement la famille². Non loin, on montrait la chambre où, selon la tradition, avait été conçu le futur cardinal³.

Les souvenirs de l'enfance passée dans ce vieux castel étaient restés bien vifs pour lui. Quand, parvenu au comble de la puissance et de la richesse, il résolut de faire construire, dans son pays même, un château digne de sa gloire, il ne voulut rien changer ni à l'emplacement ni à la disposition générale de l'édifice.

Il imposa à son architecte, Jacques le Mercier, un plan qui respectait, le plus possible, la forme intérieure de l'ancienne demeure. On dut, sur sa volonté expresse, conserver notamment la chapelle, la grande salle et la chambre qu'avait habitée sa mère. Ses contemporains lui reprochèrent même d'avoir gâté la belle ordonnance du plan de le Mercier. Ce sentiment qu'ils considéraient comme un trait de vanité n'était, peut-être, qu'un souvenir touchant⁴.

¹ Voir *Partage fait entre Louis Clérembault, écuyer, seigneur de Richelieu et Perinne Clérembault sa sœur, femme de Geofroy du Plessis, seigneur de la Vervolière, de la succession de Gilette de Mausson, mère commune desdits Clérembault*. (27 juin 1457) Copie ancienne aux Archives d'Indre-et-Loire ; Dossier des familles, liasse 146.

² Nous ne savons rien de plus sur l'ancien manoir des Richelieu. Dans la première édition du présent ouvrage, trompé par le titre erroné d'une estampe appartenant aux collections de la Bibliothèque Nationale (Indre-et-Loire V. A. 72), j'ai décrit et reproduit, comme étant l'ancien manoir de Richelieu, une gravure qui représente en réalité une vue de Chantilly. Je ne puis que reconnaître une erreur qui a été suivie par l'ABBÉ LACROIX dans son ouvrage intitulé : *Richelieu à Luçon*.

³ Il naquit le 5 de septembre 1585. On dit à Richelieu qu'il y avait été conçu et que l'on y voit encore, dans le château, la même chambre où François et Suzanne, ses père et mère, couchaient alors. — *Mémoire* D'AMELOT DE LA HOUSSAYE, faisant partie du mss. Secousse, cité ci-dessus. — Voir aussi Bibliothèque Nationale, f. fr., n° 6631.

⁴ Voir les plans du nouveau château, tels qu'ils ont été publiés par l'architecte MAROT. — TALLEMANT DES RÉAUX parlant de cette reconstruction dit : *Le cardinal y a fait des fautes considérables : le principal corps de logis est trop petit et trop étroit, par la vision qu'il a eue de conserver une partie de la maison de son père, où l'on montre la chambre où le cardinal est né, et cela pour faire voir que son père avoit une maison de pierre de taille, couverte d'ardoises, en un pays où les maisons des paysans sont de même*. *Historiette du cardinal de Richelieu* (Ed. Techener, in-12°, t. I, p. 408). — Et LA FONTAINE : *Il devait choisir un autre endroit et il en eut la pensée ; mais l'envie de consacrer les marques de sa naissance l'obligea de faire bâtir autour de la chambre où il étoit né. Il avoit de ces*

C'est donc dans cette rude demeure qui, construite en pleine guerre de Cent ans, retrouvait tout son usage à la fin du XVI^e siècle, c'est dans ce vieux château que s'écoulèrent les années d'enfance d'Armand du Plessis.

Dès cette époque, le domaine de Richelieu présentait un luxe réel : celui des jardins et des plantations. Le pays est fertile et naturellement fleuri. Des bois assez bien plantés montaient vers les collines et s'étendaient jusqu'à Mausson, jusqu'à Braye¹. Braye était la paroisse de Richelieu. Le vieux clocher de pierre du modeste village émergeait du bois à quelque cent mètres. Il est resté aujourd'hui tel que le vit l'enfance du futur cardinal. Le curé de Braye était le chapelain de Suzanne de la Porte ; il venait à pied, au château, célébrer l'office. Dans la crypte de son église reposaient les corps des Clérembault et des Richelieu, depuis qu'ils étaient venus s'établir en Touraine².

A mi-côte de la colline, dans la direction de Faye-la-Vineuse, se trouvait Mausson, château plus ancien que Richelieu, mieux situé sur une motte assez forte. Les du Plessis, après une longue lutte, l'avaient emporté sur les Mausson. Ils avaient acquis le domaine de leurs anciens rivaux ; leur rancune persistante allait bientôt le démolir et n'en laisser que quelques ruines insignifiantes.

Au pied de Richelieu même, passait la route de Chinon à Châtellerault, seule voie de communication le rattachant au reste du monde.

Suivant le cours de la Veude, puis du Mable, elle venait de Champigny, ce fameux et fastueux Champigny qui appartenait aux Montpensier et dont la proximité écrasante fut pour les Richelieu un objet de déférence, puis d'envie, jusqu'au jour où le fils de la petite famille vassale acheta le grand palais princier, le rasa, comme on avait fait de Mausson, et employa les pierres à la construction d'un autre château plus riche encore³.

vanités que beaucoup de gens blâmeront et qui sont pourtant communes à tous les héros. *Lettres à sa femme*, de Châtellerault, le 3 sept. 1663. Ed. Lefèvre (t. II, p. 646).

¹ Peut-être aussi que l'ancien parc de Richelieu et les bois de ses avenues qui étoient beaux, semblèrent à leur maître dignes d'un château plus somptueux que celui de son patrimoine. LA FONTAINE. — Les canaux sont de belle eau, dit TALLEMANT DES RÉAUX... Le parc et les jardins sont beaux. Il observe pourtant, avec raison, que le bois n'est pas très élevé. Les chênes poussent mal dans ces terrains de marécages et de tourbières. Les jardins et le parc ont été aménagés, avec le plus grand luxe, par le propriétaire actuel de Richelieu, M. Heine, et donnent une idée de ce qu'ils étaient du temps de Richelieu. Malheureusement, il ne reste plus du château construit par le cardinal, qu'un dôme isolé, ayant fait partie de la cour d'honneur, et quelques communs. — Sur le château de Richelieu, voir : *Le magnifique château de Richelieu avec élévation, profils et plans* par l'architecte JEAN MAROT, album in-4°. — VIGNIER, *Le Château de Richelieu*, Saumur, chez Desbordes, 1676. — *Les Promenades de Richelieu ou les Vertus chrétiennes*, par JEAN DESMAREST, Paris, Henri le Gros, in-8°. — *Description du Poitou* par le sieur DE CARRON, serviteur des Richelieu, manuscrit appartenant à M. Poirier, à Faye-la-Vineuse. — Voir en outre les estampes de PERELLE et d'ISRAËL SYLVESTRE. — DELAURE, *Le Poitou*, Paris, in-8°. — L'ABBÉ BOSSEBŒUF, *Richelieu. Monuments et souvenirs*, Tours, 1883, in-8°.

² TALLEMANT, qui sait tout, dit : Il a encore affecté de laisser au coin de son parterre (c'est-à-dire du parc), une église assez grande, à cause que ses ancêtres y sont, enterrés.

³ TALLEMANT dit encore : Pour n'avoir pas une belle maison dans son voisinage, et qui ne pouvait manquer d'être à un prince, puisqu'elle appartenait à Mademoiselle, il obligea M. d'Orléans, connue tuteur, à faire l'échange de Champigny contre Bois-le-Vicomte et de raser le château. Il voulut faire aussi raser la sainte chapelle qui y est, et où sont les tombeaux de MM. de Montpensier. La chapelle, avec les magnifiques vitraux de Pinaigrier, a été conservée. Elle permet d'apprécier quelle était la beauté du château de

Au sud, la route de Châtellerault se dirigeait vers le village ou plutôt la villette de Faye-la-Vineuse. Richelieu dépendait de cette châtellenie. Faye était le véritable centre d'approvisionnement de la région. Grimpée fort joliment sur le haut des collines crayeuses qui dominant de loin Richelieu, elle offrait aux regards son enceinte fortifiée, l'ensemble pittoresque de ses toits serrés les uns contre les autres, et ses trois clochers pointus.

Du château de Richelieu, en face vers le couchant, on apercevait la fumée des chaumières de l'humble village de Poilant. Mais il fallait grimper sur les collines qui entourent la vallée, pour distinguer, dans cette même direction, le donjon de Loudun, profilant sa masse robuste et carrée, à une distance d'environ quatre lieues.

Chinon, l'Île-Bouchard, la Hoche-du-Maine, Champigny-sur-Vende, Fontevrault, au nord ; Loudun, Thouars, Montcontour, à l'ouest ; Mont-sur-Guesne, Mirebeau, Lençloître, Châtellerault, au sud ; la Guerche, la Haye-Descartes, Sainte-Maure, sur la route de Paris, à l'est ; telles étaient les principales villes et les plus importants châteaux du voisinage, ceux dont les noms durent frapper pour la première fois les oreilles des enfants de Suzanne de la Porte. Tours au nord, Poitiers au midi, étaient les lieux capitaux qui se disputaient la souveraineté de cette région intermédiaire. L'évêque résidait à Poitiers ; mais les impôts se payaient à Tours. On disait à Draye, en manière de proverbe : **Nous sommes du bon Dieu de Poitiers et du diable d'Angers.**

La clame de Richelieu vivait confinée dans son château. C'est à peine si elle sortait de chez elle pour aller dans sa propre famille, à Parthenay, à la Meilleraye où, au dire d'un contemporain, elle eût trouvé **bonne compagnie**. Les chemins n'étaient pas sûrs et, pour bien des raisons, on n'avait pas le cœur au divertissement. Durant toute cette fin du XVI^e siècle, les malheurs publics s'ajoutaient aux malheurs privés et les aggravaient.

Il y avait treille ans, pour le moins, que cette région n'avait pas respiré. Restée catholique, mais prise dans le triangle protestant de la Rochelle, Châtellerault, Saumur, elle était le continuel lieu de passage et de rencontre des troupes des deux partis. Tous les genres d'horreurs, suites d'une guerre civile dans laquelle chaque village, chaque famille avait dû prendre parti, pesaient sur elle. Les personnes âgées pouvaient raconter aux nouveaux venus les premiers progrès des hérétiques, les prédications secrètes de Calvin dans les grottes de Croutelles, les premiers psaumes, les premiers massacres.

Puis, c'étaient les grands sièges de Poitiers, en 1562 et en 1569, où les deux capitaines du nom de Richelieu s'étaient distingués par leurs exploits et par leur cruauté ; puis les diverses fortunes du château de Lusignan, sur les ruines

Champigny et de mesurer l'erreur de Richelieu : **Regardez quelle faiblesse a cet homme, dit TALLEMANT, qui eût pu rendre illustre le lieu le plus obscur de France, de croire qu'un grand bâtiment ajouté à la maison de son père feroit beaucoup pour sa gloire. — Il faut voir aussi les Mémoires de Mme DE MONTPENSIER. Collection Michaud et Poujoulat, année 1637. J'allai me promener à Richelieu... je passai dans un bourg appelé Champigny, qui n'avoit appartenu et qui venoit de Messieurs de Montpensier ; c'étoit de leur vivant, leur demeure de plaisir ; et ce qui me fit perdre cette terre fut qu'elle étoit jointe à une autre dont Richelieu relevoit en partie ; le cardinal voulut l'avoir : Monsieur n'osa le refuser ; de sorte que, connue mon tuteur, il en lit l'échange avec Bois-le-Vicomte, et consentit même à la démolition de ma maison avant que d'exécuter l'échange... (Voir le reste, p. 7.)**

récentes duquel planait le souvenir de la fée Mélusine ; puis les grandes batailles de Jarnac et de Montcontour, dont la canonnade, entendue de loin, retentissait encore dans les cœurs¹.

Au lendemain de Montcontour, l'amiral de Coligny était venu camper à Faye-la-Vineuse. Ses troupes y avaient commis les plus effroyables excès. Un champ voisin de Faye s'appelle la Plaine des morts et l'on dit que c'est en souvenir d'un combat d'arrière-garde qui fut livré à cet endroit même. Les troupes de Coligny y auraient été vaincues par les troupes royales, et les fuyards massacrés par les paysans exaspérés.

Jusqu'à la fin du siècle, la contrée souffre tout ce que ce genre de guerre réserve de misères aux gens du plat pays. C'est un perpétuel mouvement de troupes, de pionniers, de voituriers, de marchands d'armée ; ce sont les levées promptes des hommes d'armes, les courts séjours des maris et des pères, les continuelles alertes, la guerre et l'embuscade de bourg à bourg, de château à château, de maison à maison. En ce temps-là, écrit un contemporain, sous l'année 1574, n'étoit question que de briganderie, de manière que personne n'osoit se mettre en chemin. Deux ans après : En ce temps-là, écrit-il encore, l'on disoit que les communes de Gascogne, d'Agenois, de Quercy et à u pays de Périgord s'étaient levées, avaient pris les armes et avaient pour devise : Nous sommes las ! *Nous sommes las*, c'est le cri qui sort de toutes les poitrines. En 1575, les gens de Poitiers jetaient leurs plaintes vers le roi : Les huguenots n'ont cessé de piller et ravager notre province du Poitou trop voisine, hélas ! de leur retraite. Pour les soldats qui viennent à notre défense, entre l'ami et l'ennemi, aux déportements de l'un et de l'autre, nous ne connoissons point de différence.

En effet, les soldats réguliers, mal payés, se débandaient et, par troupes de quarante ou cinquante, allaient par le pays, escaladant les châteaux mal gardés, forçant les villages et les fermes, pillant, violant, tuant. En 1585, l'année de la naissance de Richelieu, le peuple des environs de Poitiers quitte les campagnes et se réfugie dans les villes, emportant tout ce qu'il peut, pour échapper aux passages des gens de guerre, et les gentilshommes mêmes quittaient leurs maisons. En 1586, les horreurs de la peste se joignent à celles de la guerre et les habitants de ces contrées, de deux maux, forcés de choisir le moindre, sortent des villes pour habiter les campagnes, malgré le grand nombre des brigands de ce temps.

L'avènement de Henri IV ne change rien aux choses. Après avoir hésité quelque temps, Poitiers s'était jeté dans la Ligue. Les protestants devenus royalistes rôdent sans cesse autour de cette ville, essayant de la surprendre. On se bat à Saint-Savin, à Chauvigny, à la Roche-posay, à la Guerche, Mirebeau. En 1591, Poitiers est, assiégé une fois encore. En 1593, Faye-la-Vineuse est pris par un corps de troupes que commandaient les capitaines de Coulanges, Landrian et Le Courbe. La ville fut livrée au pillage et à l'incendie, les hommes tués, les femmes violées, l'église mise à sac. Les chefs de la bande ne consentirent à se retirer qu'après avoir reçu une rançon de 950 écus qui furent versés grâce à la

¹ Sur tous ces faits, voir THIBAudeau, *Histoire du Poitou* (t. III). — LIÈVRE, *Histoire des protestants du Poitou*. — En particulier sur la légende de la Mélusine, voir DREUX DU RADIER, *Bibliothèque historique du Poitou* (t. II, p. 230).

générosité d'une dame dont le nom est resté populaire dans le pays : Bricette Champeigne. Enfin, en 1594, Poitiers rentre dans le devoir et se rend au roi¹.

Mais ce n'est pas fini encore. Les ligueurs du Poitou appellent à leur secours les gens de l'Anjou et de la Bretagne, qui obéissent au duc de Mercœur ; Italiens, Espagnols, Albanais, aventuriers de toutes races et de tous pays, forment le gros de ces renforts. On peut penser ce qu'ils font endurer à des contrées qui, quel que soit le parti, sont toujours pour eux pays conquis : [Le duc de Mercœur, faisant sa demeure à Nantes, étoit enfin demeuré chef du parti ligueur, et particulièrement en Bretagne, Anjou et Poitou...](#) Son parti prenoit, comme il pouvoit, maisons, châteaux, et si il y avoit des fossés seulement autour, ledit sieur de Mercœur y mettoit garnison ; par le moyen desquels il levoit des tailles au plus loin qu'il se pouvoit étendre, faisoit contribuer de tous côtés, et lesdites garnisons voloient et pilloient partout... En 1597, l'hôtel de ville de Loudun délibère encore [sur les moyens de résister aux ravages, pilleries et exactions de la garnison qui est dans la ville de Mirebeau](#). Il ne fallut pas moins que la constitution d'une sorte de gendarmerie volontaire, enrôlée, sur l'ordre du roi, parmi les nobles de la province, pour venir à bout des coureurs, des bandeurs, selon le mot du temps, que la Ligue, même désorganisée, avait laissés derrière elle².

Ces traits suffisent pour faire connaître l'état de la province où était situé le château de Richelieu, entre 1585 et 1595. On peut imaginer l'isolement, les terreurs muettes des femmes et des enfants, l'appréhension des voisinages ennemis, les familiers mêmes et les serviteurs suspects, les ponts levés à la moindre alerte, les longues nuits sans sommeil ou les réveils en sursaut avec des bruits d'attaque au pied des murs et des lueurs d'incendie sur l'horizon.

Il faut joindre à tant de causes de tristesse, les difficultés domestiques, le souvenir des grandeurs passées, les espérances déçues, l'inquiétude de l'avenir et jusqu'au mirage d'on ne savait quel retour de fortune qui viendrait, un jour, de lit-bas, de Paris, de ces rois qu'on avait servis si fidèlement et qui, peut-être, n'avaient pas pour toujours oublié.

Nous savons que Françoise de Rochechouart ne mourut qu'après 1595. On peut supposer- que le contact continu avec une femme d'un âge, d'un rang et d'un caractère tout différents du sien, fut pénible pour Suzanne de la Porte. Richelieu lui-même, dans une lettre écrite au moment de la mort de sa mère, dit [qu'elle avait éprouvé en ce inonde nombre de traverses, d'afflictions et d'amertumes](#). Ce dernier mot paraît bien s'appliquer à des chagrins domestiques.

Une autre femme vivait à Richelieu, c'était Françoise du Plessis, dame de Marconnay, veuve de messire Pierre Frétart, chevalier de Saulve et Primery, belle-sœur de Madame de Richelieu. Elle était la compagne habituelle des enfants

¹ Voir le *Journal* de MICHEL LE RICHE (pages 185, 210, 250, 311, 412, 462). — THIBAudeau, *Histoire du Poitou* (t. III, p. 12 et p. 40). — L'ABBÉ LALANNE, *Histoire de Châtellerauld et du Châtelleraudais* (t. II, p. 63). — CARRÉ DE BESSEROLLES, *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, au mot *Faye-la-Vineuse* (t. III, p. 46).

² *Mémoires pour servir à l'histoire tirés du cabinet de Messire LÉON DU CHASTELIER BARLOT depuis l'an 1596 jusqu'en 1636*, à Fontenay, 1613, in-8° (p. 1-4). — Comparer dans les Mss. de DOM FONTENEAU, à la bibliothèque de Poitiers, [1597, 12 juillet. Délibération de l'Hôtel de ville de Loudun sur les moyens de résister aux ravages, pilleries et exactions de la garnison qui était dans la ville de Mirebeau](#) (Reg. du greffe de Loudun, t. 18, p. 227.)

et se rendait populaire parmi les gens du pays. Elle laissa toute sa fortune au fils aîné de Madame de Richelieu, Henri du Plessis. On recevait au château la visite de quelques parents. Tout d'abord, le grand-oncle des enfants, Jacques du Plessis, évêque de Luçon à partir de 1584, mort seulement en 1592, et qui avait été le tuteur du père de Richelieu. Il aidait Suzanne de la Porte dans la gestion de sa fortune. Elle paraît s'être confiée surtout à son propre frère, Amador de La Porte, homme de haut mérite, vif d'esprit et de caractère, appelé à jouer plus tard un rôle important près de son neveu qu'il avait su deviner¹.

C'est encore dans sa famille propre, que Madame de Richelieu rencontre un autre conseiller et confident, M. Dupont de Saint-Bonnet. C'est à lui qu'elle raconte ses inquiétudes sur la santé de ses enfants. qu'elle parle tendrement de son aîné *qui s'est démis une épaule en tombant du cheval* ; de son pauvre chartreux *qu'elle espérait voir, mais Dieu en a disposé autrement* ; de son malade enfin (c'est le futur cardinal) *toujours tourmenté de ses fièvres* dont elle souhaite si vivement pour lui *une heureuse délivrance*². Enfin un ami intime de François de La Porte, l'avocat Denys Bouthillier, restait, à Paris, le fidèle correspondant et le défenseur utile de la fille de son collègue. Aussi loin que l'on remonte dans la vie du cardinal, on rencontre le nom des Bouthillier³.

Les actes de la paroisse de Brave nous ont conservé quelque trace de la présence des seigneurs de Richelieu dans le pays. Ils tenaient fréquemment *sur les fonts baptimaux les enfans de leurs paysans*. On garde aujourd'hui, dans l'humidité d'une mairie délabrée, ces papiers rongés par le temps, où les fils de Madame de Richelieu ont, il y a trois cents ans, écrit, d'une plume incertaine, leurs premières signatures.

Les premiers de ces actes de baptême sont de 1592. Les noms des divers membres de la famille se rencontrent assez fréquemment, en 1592 et 1593. Ils disparaissent de 1593 à 1595, comme si, dans cette période, Mme de Richelieu et les siens s'étaient éloignés ; puis le nom de Henri du Plessis, celui de la tante Françoise, de la petite sœur Nicole, se retrouvent. On voit même mentionnée une Rose du Plessis dont c'est la seule trace relevée jusqu'ici. De 1596 à 1600, pas une seule mention des garçons. Ils sont à Paris où ils font leurs études. Le 21 juin 1600, Henri du Plessis est parrain du fils d'un des domestiques, Jacques du Carroy ; sa mère et sa sœur Nicole sont les marraines. Nous retrouvons les signatures de Nicole et de la tante Marconnay jusqu'en février 1611 où le registre mentionne la mort de cette dernière, qui fut inhumée à Saulve. Le nom d'Armand-Jean du Plessis, le futur cardinal, ne figure pas une seule fois sur ces actes.

¹ V. LE LABOUREUR, Additions aux *Mémoires* de CASTELNAU (t. II, p. 297). L'un des actes de baptême conservés dans les archives de la commune de Braye-sous-Faye, signale la présence à Richelieu d'Amador de la Porte, en janvier 1592. Il est parrain avec Mme de Marconnay.

² M. Dupont de Saint-Bonnet était un parent de M. Dupont de Courlay qui avait épousé une fille de Mme de Richelieu. Une lettre que lui adressa Mme de Richelieu, aux environs de 1603, a été retrouvée et publiée par MARTINEAU (p. 107).

³ L'avocat la Porte avait pour principal clerc Denys Bouthillier auquel il laissa sa clientèle, dit M. AVENEL, *Rev. des Quest. histor.* (*loc. cit.*, p. 174). Denys eut quatre enfants : Claude, qui fut surintendant des finances ; Sébastien, doyen de Luçon et abbé de la Corbère, dont il sera question plus loin ; Victor, plus tard évêque de Boulogne et archevêque de Tours ; Denis, baron du Rancé, secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Celui-ci fut le père de l'abbé de la Trappe.

Madame de Richelieu y est nommée une fois encore ; c'est pour la mention de sa mort : Le 14e de novembre 1616, environ sur les dix heures du matin, est allée de vie à trépas noble dame Suzanne de La Porte, dame de Richelieu. — Le 8e dudit mois et an de décembre de 1616 a été faite l'obsèque de défunte noble dame Suzanne de La Porte, dame de Richelieu.

Cependant, les enfants ont grandi. Henri du Plessis, l'aîné, s'est marié avec Marguerite Guiot des Charmeaux. Ils ont un enfant. Les registres de Braye parlent encore : Le 14e octobre 1618 est né François-Louis du Plessis, fils de Henri du Plessis, seigneur de Richelieu et de Dame Marguerite Guiot, lequel a été baptisé par moi, curé de Braye, le 21e dudit mois audit an, et fut nommé en la chapelle de Richelieu, par pauvres orphelins, qui sont Louis Fouré et Jehanne Thomas, assistés de dix autres pauvres et lui donnèrent le nom de François-Louis¹.

Mais la mère meurt, en donnant le jour à cet enfant. Le 15e jour d'octobre trépassa dame Marguerite Guiot, dame de Richelieu, laquelle a été administrée des saints-sacrements et assistée par moi, curé, et le 19e dudit mois et an fut porté le corps en l'église de Braye en laquelle fut fait service et assisté tant à la conduite dudit corps que service, M. le Prieur, messire Vincent, M. le curé de Sablon, M. le vicaire de Chantraut et Jean Angeleau, sacristain. L'enfant suit bientôt la mère : Le 8e décembre 1618, le corps de défunt Louis du Plessis, ci-dessus nommé, a été porté du châtel de Richelieu en l'église de Braye... Enfin le père ne tarde pas à rejoindre, dans le caveau de la famille, sa mère, sa femme et son fils. Il fut tué en duel, comme nous le verrons par la suite : Le 22e juillet 1619, a été faite l'obsèque du corps de défunt messire Henri du Plessis, en son vivant seigneur de Richelieu, Mausson, Primery, le Chillon, la Vervolière.

C'est la dernière mention concernant les enfants de Mme de Richelieu. Les autres ont quitté le pays pour suivre la fortune de leur frère le plus illustre. Les ossements de la famille ont reposé dans l'église de Braye jusqu'à la Révolution française. A cette époque, les caveaux furent ouverts, violés, les cendres jetées au vent. Il ne reste, aujourd'hui, aucune trace du tombeau, pas une pierre, pas une inscription. Récemment, le caveau a été visité par le curé de la paroisse, assisté de deux médecins. On n'a rien trouvé qu'un ossement d'enfant.

¹ C'était un usage très répandu, sous l'ancien régime, de faire baptiser les enfants des seigneurs par de très pauvres gens. De même, on remarque que, d'habitude, quand il s'agissait d'un garçon, il y avait plusieurs parrains, et plusieurs marraines quand il s'agissait d'une fille.

CHAPITRE TROISIÈME. — LA NAISSANCE ; L'ENFANCE ; LES ÉTUDES.

Tout porte à croire qu'Armand-Jean du Plessis, dernier enfant mâle de François du Plessis et de Suzanne de la Porte, est né à Paris, le 9 septembre 1585.

Cependant plusieurs écrivains du XVII^e siècle ont affirmé qu'il vit le jour à Richelieu. Quelques années seulement après sa mort, on montrait dans le château reconstruit **la chambre où son illustre mère accoucha heureusement de cet illustre fils**. Cela suffit pour que les auteurs poitevins aient revendiqué comme un titre d'honneur le fait matériel de la naissance de leur compatriote parmi eux¹.

¹ Il est curieux que le problème historique du lieu de naissance de Richelieu ne soit pas encore résolu. Des deux derniers biographes du cardinal, l'un, M. MARTINEAU, se prononce pour le Poitou, l'autre, M. AVENEL, pour Paris. Les raisons qui militent pour le Poitou sont, fortes, il faut le reconnaître. Mme DE MONTPENSIER, qui voyagea dans ces régions, en 1637, et qui descendit à Richelieu, avec la nièce du Cardinal, dit : **C'est une chose inconcevable que les appartements répondent si mal pour leur grandeur à la beauté du dehors. J'appris que cela venoit de ce que le cardinal avoit voulu que l'on conservât la chambre où il était né.** (*Mémoires*, Michaud et Poujoulat, p. 7). Il convient de remarquer cependant que Mademoiselle écrivit ses Mémoires longtemps après avoir visité le château. — La Fontaine et Tallemant des Réaux, dans les deux passages que nous avons cités ci-dessus, ne sont pas moins affirmatifs. VIGNIER dans sa description du Château de Richelieu dit la même chose. — Manor, architecte contemporain, qui nous a laissé les plans et devis du château de Richelieu indique avec précision, à côté de la **sale de l'ancien bâtiment**, la **chambre de l'ancien bâtiment dans laquelle naquit le grand cardinal de Richelieu**. — Un écrivain local, descendant d'une famille qui longtemps avait, servi les Richelieu, M. DU CARROY décrit, au dix-huitième siècle, cette même chambre **où l'illustre mère accoucha de l'illustre fils**. — Enfin, on a cité récemment les deux discours d'inauguration de l'Académie de Richelieu adressés au cardinal lui-même et qui contiennent les phrases suivantes : **Monseigneur, il semble que la Grèce, l'Italie... se soient dépouillées de tout ce qu'elles avaient de précieux pour honorer le lieu de votre naissance... Votre Éminence a voulu laisser à la postérité dans le lieu de sa naissance un modèle accompli de l'éducation de la noblesse...** etc. (Article de M. Ariel Mouette dans *le Monde*, du jeudi 7 novembre 1889). — Je ne parle pas des autres auteurs cités par M. MARTINEAU, parce qu'ils écrivent de seconde main et que leur témoignage n'a pas la valeur d'un renseignement original. La concordance des sept ou huit textes que nous venons de rapprocher n'en forme pas moins un ensemble très imposant. Il convient de remarquer cependant que ces documents ont pour la plupart un point de départ commun, la description du château. et la recherche d'une explication pour l'étroitesse relative de certaine partie du bâtiment. Or, chose curieuse, dans le palais qu'il éleva, à Paris, le Cardinal ordonna également de conserver une chambre particulière. TALLEMANT dit : **A Paris, il s'est amusé encore à garder une chambre de l'hôtel de Rambouillet et, par cette fantaisie, a gâté son principal corps de logis.** C'est ce détail, qui, évidemment, permet à AUBERY de dire qu'il **était né et mort dans un même hôtel**. Si bien que les deux traditions contraires se détruisent. Il faut donc chercher ailleurs. Je pense que les preuves imprimées dans le texte tranchent, la question en faveur de Paris ; notamment le passage de la Lettre de Timandre à Théopompe me paraît catégorique. La Lettre déchiffrée est une réponse à la *Vie de l'illustrissime cardinal, écrite en latin dernièrement*. L'auteur, qui pouvait bien être ANDRÉ DUCHESNE, dit : **J'ai vu presque tous les titres de la maison**. — Il faut aussi attacher un grand prix aux deux documents qui ont été publiés par M. DE BOISLISLE, ainsi qu'aux renseignements provenant de l'ABBÉ DE PURE. — La

Il faut s'incliner cependant devant le témoignage d'autres contemporains mieux informés et surtout devant l'affirmation de Richelieu lui-même. André Duchesne, qui écrit du vivant du cardinal de Richelieu et qui dresse, sous les yeux du ministre, la généalogie des du Plessis, André Duchesne, dont on connaît l'exactitude et qui avait entre les mains tous les papiers de la famille, dit [qu'il naquit à Paris, ville capitale du royaume](#). Aubery, auquel Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal, confia le soin de composer, immédiatement après la mort du cardinal, une histoire de sa vie et de son ministère, Aubery dit [qu'il naquit et mourut dans un même hôtel](#)¹. Le géographe Baudrand affirme et répète [qu'il naquit à Paris, rue de Jouy, où est à présent l'hôtel d'Aumont](#)². Un des adversaires les plus ardents de Richelieu, Mathieu de Mourgues, dit, quelques mois après la mort du grand ministre : [Il est mort à Paris, où il était né cinquante-sept ans et trois mois auparavant](#)³. En 1627, dans un pamphlet rédigé sous ses yeux, en réponse aux attaques de ses ennemis⁴, Richelieu fait écrire : [Sachez donc qu'il naquit l'an 1585, non pas du côté de Tours, comme s'est imaginé ce conteur qui ne dit rien que ce qu'il ne sait, mais dans Paris même](#). Richelieu encore, dans une lettre écrite en 1633, dit en propres termes : [Si je n'étais Parisien, vous pourriez trouver étrange que je sollicitasse les affaires de Messieurs de Paris ; mais ma naissance m'ayant rendu tel, il m'est impossible de ne pas suivre l'inclination que j'ai de servir une ville où je suis né](#)⁵.

Enfin, un écrivain dont le témoignage est précieux, parce qu'il fut un des familiers de la maison de Richelieu, l'abbé Michel de Pure, écrit [qu'il naquit à Paris, environ le mois de septembre 1585 ; il ajoute que l'accouchement fut pénible, qu'il faillit coûter la vie à la mère, que l'existence de l'enfant lui-même resta longtemps incertaine, et que, lorsque le baptême eut lieu à l'église Saint-Eustache, huit mois après la naissance, on ne fit aucune fête, le péril qu'avaient couru l'enfant et la mère portant plutôt au deuil qu'à la joie](#)⁶.

légende du portrait de Richelieu, publié chez Daret, en 1652, dit : [La mort le ravit, à nos yeux, à Paris qui l'avoit vu naître](#).

¹ *L'Histoire du Cardinal duc de Richelieu*, par le sieur AUBERY, avocat au Parlement et aux conseils du Roy. A Paris, chez Antoine Bertier, 1670, in-f° ; et du même, *Histoire de Mazarin* (t. I, p. 112).

² MICHAEL ANTONIUS BAUDRAND, *Lexicum geographicum, etc.*, 1670, in-f°, article *Richeteum seu Rirolocus*, et *Dictionnaire géographique historique*, v° *Richelieu*.

³ *Abrégé de la vie du cardinal de Richelieu, pour lui servir d'épithaphe*. Édition d'Anvers, in-12°.

⁴ *Lettre de Timandre à Théopompe...* dans le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, 1639, in-4° (p. 16).

⁵ Extraits des archives de l'Hôtel de ville, publiés par M. A. DE BOISLISLE dans *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1874 (p. 181).

⁶ *Vita Eminentissimi cardinalis Acm. Joan. Plessei ; vitæ et fortunæ exordia ab ann. rep. s. 1585, ad annum 1619* A. M. D. P. Parisi, apud Alexandrum Lesseln, juxta Palatii porta sub signo urbis Lugduni, M. DC. LVI. Tous les bibliographes s'accordent à traduire A. M. D. P. par Autore Michæle de Pure. Cet écrivain, né à Lyon, en 1634, fut le protégé d'Alphonse de Richelieu, dont il écrivit la vie. Le frère du Cardinal lui fournit probablement plus d'un détail intéressant sur son illustre cadet. C'est ainsi qu'il put écrire l'ouvrage le plus complet que nous ait laissé un contemporain sur la jeunesse du Cardinal. Malgré un ton d'éloge outré, il faut tenir compte des renseignements fournis par l'abbé de Pure. Ceux que contrôlent d'autres documents sont toujours vrais. Ainsi ce livre est le seul qui ait rapporté que le baptême de Richelieu avait eu lieu à Saint-Eustache. Vérification faite, l'indication est exacte. M. AVENEL après avoir, sur la foi des railleries de Boileau, mis en doute l'autorité de l'ABBÉ DE PURE, a fini par reconnaître que, si ses

Ces témoignages concordants, et notamment ces deux dernières affirmations si positives, l'emportent évidemment sur la tradition qui rattache la naissance au château de Richelieu. Le passage de l'abbé de Pure donne la solution du problème qui avait jusqu'ici préoccupé les biographes, à savoir les causes du retard apporté au baptême. On croyait les rencontrer dans le temps nécessaire pour accomplir le voyage du Poitou à Paris. Nous savons maintenant qu'elles tenaient uniquement à la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'à l'absence du père, qui, au témoignage du même abbé, était éloigné de Paris, au moment de la naissance de son fils.

Le texte de l'acte de baptême a été retrouvé. Le voici tel qu'il a été conservé en original, pendant trois siècles, sur les registres de la paroisse Saint-Eustache.

— 1586, le Ve jour de may.

— Fut baptisé Armand Jehan, filz de mesire François Duplicis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roy, conseiller en son conseil de state, prévost de son ostel et grand prévost de Franche, et de dame Suzane de la Porte, sa femme, demeurant en la rue du Bouloy et ledict enfans fust né le neuvième jour de septembre 1585 : Les parains mesire Armand Gontauld de Biron, chevalier des ordres du roy, conseiller en son conseil de state, capitaine de cent hommes d'arme de ces ordonnances et maréchal de France, et mesire Jehan Daumon, aussi maréchal de Franche, chevalier des ordres du Roy, conseiller en son conseil de state, capitaine de 1 cent hommes d'arme desdict ordonnance. La reine, dame Françoise de Rochechouart, dame de Richelieu, mere dudict Richelieu¹.

Il résulte de ce document que le père et la mère de Richelieu donnaient, à cette époque, comme indication de leur domicile à Paris, la rue du Bouloy. C'est probablement là que Richelieu vit le jour. La proximité de la rue du Bouloy et du futur palais-cardinal explique le mot d'Aubery : **né et mort dans un même hôtel**. Le fait que le maréchal d'Aumont fut l'un de ses parrains peut se rapporter à ce que dit Bandrand. Il résulte enfin de ce même acte que la marraine de Richelieu fut sa grand-mère, Françoise de Rochechouart. Il fallut lui laisser le temps de venir du Poitou.

La présence de la famille de Richelieu à Paris, vers l'époque de la naissance, n'a rien qui puisse étonner. Les fonctions du grand prévôt l'appelaient à résider, le plus souvent, auprès du roi. En outre, dans cette année 1585, il faisait les démarches pour l'enquête qui devait précéder sa réception dans l'ordre du Saint-Esprit. Mme de Richelieu paraît avoir rempli aussi quelque charge à la cour². On

poésies tombaient justement sous les critiques du **législateur du Parnasse**, ses ouvrages d'histoire méritaient plus d'attention.

¹ Cet acte a été publié, pour la première fois, par M. JAL (1867), *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, v^o *Richelieu*. — M. AVENEL l'a aussi publié dans les *Lettres et instr. diplomat.* (t. VIII, p. 5). Nous empruntons le texte que nous donnons au livre de M. MARTINEAU qui a publié une sorte de fac-simile de l'original. (*op. cit.*, p. 130.) Les registres de l'église Saint-Eustache sur lesquels cet acte était inscrit ont péri, en 1871, dans les incendies de la Commune avec les archives de l'Hôtel de ville. M. MARTINEAU a insisté avec raison sur un détail, à savoir que les mots **demeurant en la rue du Bouloy**, ont été inscrits en marge et après coup, ce qui paraît marquer une certaine hésitation dans l'indication du domicile à Paris de la famille du Plessis.

² Le P. ANSELME affirme que la femme du grand prévôt fut dame d'honneur de la reine, femme de Henri III. Cf. aussi : *Les Amours du grand Alcandre*, en appendice au *Journal DE L'ESTOILE*.

peut accepter que sous ces réserves le témoignage d'un contemporain disant qu'ils faisaient leur résidence habituelle à Richelieu¹, et il faut conclure de cet ensemble de faits et de rapprochements que Richelieu est né à Paris².

Mais la mort du grand prévôt ayant, comme nous l'avons dit, ramené Madame de Richelieu dans le Poitou, c'est dans cette province que l'enfant passa ses premières années. Il avait cinq ans quand son père mourut. Sa santé fut toujours délicate. Cependant il fut mis de bonne heure à l'étude. Son premier maître fut un prieur de l'abbaye Saint-Florent de Saumur qui s'appelait Hardy Guillot. Celui-ci était bon, grand donneur d'aumônes et son nom devait rester en vénération auprès des frères du couvent³.

Mais les éléments d'une instruction quelque peu étendue manquaient dans ce château isolé. Dès que l'enfant eut grandi et que les temps furent devenus moins sombres, son oncle, Amador de La Porte⁴, offrit à Mme de Richelieu qu'il avait fort assisté dans sa viduité de se charger de lui. Il l'amena à Paris et le fit entrer au collège de Navarre où il l'entretint. C'était dans ce collège que le père et les oncles de Richelieu avaient fait leurs études. Il était au premier rang parmi ces antiques maisons d'éducation qui se pressaient sur la montagne Sainte-Geneviève. Le duc d'Anjou, plus tard Henri III, Henri de Bourbon, plus tard Henri IV, s'étaient assis sur ses bancs⁵.

A l'époque où le jeune Armand du Plessis y entra à son tour, c'est-à-dire vers 1595, ce collège était bien déchu de son antique splendeur. Les longs désordres de la Ligue avaient suspendu la vie de l'Université parisienne. Les collèges avaient dû renvoyer leurs élèves. Pendant les deux sièges, leurs grands bâtiments viciés s'étaient remplis de vagabonds, de soldats, de paysans fuyant les campagnes. Vous n'oyez plus aux classes ce clabaudement latin des régens qui obtondoient les oreilles de tout le monde. Au lieu de ce jargon, vous y oyez à toute heure du jour l'harmonie argentine et la vraie idiome des vaches et veaux de lait ou le doux rossignollement des fines et des truies qui nous servent de cloches. La plupart des professeurs s'étaient enfuis, et les histoires spéciales citent avec grands éloges ceux d'entre eux qui, par amour du devoir ou par

¹ C'est la déposition d'un témoin dans l'enquête faite au sujet de la promotion du Saint-Esprit. (V. A. DUCHESNE, p. 137.)

² Richelieu est Parisien, et Paris, si prodigue de statues, n'a pas encore songé à en élever une à l'un de ses plus grand prévôt dans l'ordre du place du Palais-Royal, construit par lui, la figure tournée vers le Louvre, demeure de ces rois qu'il a si utilement servis.

³ M. MARTINEAU dit que ce premier maître de Richelieu, désigné seulement par AUBERY sous l'appellation de prieur de Saint-Florent de Saumur, se nommait Charles Cerveau. L'examen de l'histoire manuscrite de Saint-Florent porte à croire que ce fut plutôt Hardy Guillot qui exerça la charge de prieur, au nom du cardinal de Joyeuse, jusqu'en juin 1597. Charles Cerveau ne fut prieur qu'à partir de 1606. (V. *Histoire de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur*, Biblioth. nat. Cabinet des Mss., n° 19.862, f° 447.)

⁴ Amador de la Porte, frère puîné de Suzanne, baptisé le 1er juillet 1568. Son père qui était avocat de l'ordre de Malte avait pu le faire recevoir chevalier. Il devint commandeur, puis grand prieur de l'ordre et c'est sous l'un ou l'autre de ces deux noms qu'il figure dans la Correspondance du cardinal de Richelieu et dans les Mémoires du temps. C'était un homme sincère, hardi, ayant son franc-parler. Il fut plus d'une fois utile au cardinal de Richelieu et il se plaignait que celui-ci ne lui eût pas marqué une bien grande reconnaissance. (V. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiette de la Meilleraye*.) — *Mémoires* DE CASTELNAU (t. II, p. 297). — DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Histoire de la maison de la Porte de la Meilleraye*.

⁵ LAUNOEI, *Regii Navarræ Collegii Historia* (t. I, p. 341).

attachement à la prébende, étaient restés à leur poste. Les cours furent repris dans les collèges vers 1594. Mais les suites funestes d'une si longue interruption ne disparurent que bien lentement¹.

Ainsi les premières impressions d'Armand du Plessis, en arrivant à Paris, ne différèrent pas de celles que son enfance avait reçues dans sa province : partout le spectacle de la ruine, de la misère, de la désolation, conséquences du désordre public et de l'indiscipline sociale.

Entré à Navarre, il poursuivit ses études selon les programmes et les méthodes alors en usage. On ne le destinait nullement à l'Église. Sa première éducation fut purement laïque. Ébauchée au collège, elle devait se terminer à l'Académie. Les cours ordinaires se divisaient en trois parties : la *grammaire*, les *arts*, la *philosophie*. Pour un gentilhomme, il n'était guère question que des deux premières facultés. Il fallait, en effet, précipiter les études pour que l'Académie le reçût encore jeune et souple et le rendit de bonne heure à une carrière généralement très hâtive.

Les exercices de la grammaire duraient deux ou trois ans. Outre le catéchisme et les principes de la religion, les enfants apprennent le rudiment, c'est-à-dire les règles de la langue latine. Même dans le cours ordinaire de la vie, les écoliers étaient tenus de parler latin. Ils s'élevaient ensuite à l'explication des auteurs, en commençant par les *Épîtres familières* de Cicéron, les *Comédies* de Térence, les *Églogues* de Virgile. En quatrième, on abordait les *Discours* de Cicéron, quelques *Satires* d'Horace et de Juvénal, puis les *Tusculanes*, les *Traité de critique* de l'orateur romain et de Quintilien. A partir de la quatrième, on commençait à joindre à l'étude du latin les éléments de la langue grecque que Ramus et les Ronsardisants avaient mise à la mode².

La grande méthode d'instruction, en dehors de la lecture et de l'explication des auteurs, c'était le développement littéraire, que l'on qualifiait *chria* ou *sententia*. On empruntait les sujets de ces développements aux livres éminemment

¹ QUICHERAT, *Histoire de Sainte-Barbe*, Paris, 1862, in-8° (t. II, p. 63). Le passage du discours de Guillaume Rose dans la *Satyre Ménippée* est d'autant plus curieux que ce fameux ligueur s'était fait nommer grand-maître de Navarre, à la faveur des troubles. V. LAUNOI (t. I, p. 376).

² J'ai emprunté la plupart de ces renseignements au très intéressant ouvrage de M. COMPAYRÉ, *Histoire critique des Doctrines de l'éducation en France depuis le douzième siècle*, Paris, 2 vol. in-12°, 1889 (t. I, p. 403 et suiv). Il faut lire aussi : JOURDAIN, *Histoire de l'Université au dix-septième et au dix-huitième siècle*, in-f° (t. I, p. 3 et suiv.) et LANTOINE, *Histoire de l'Enseignement secondaire en France au dix-septième siècle*. — QUICHERAT, *Histoire de Sainte-Barbe*, 1863, 3 vol. in-8°. — EMOND, *Histoire du Collège Louis le Grand*, Paris, 1815, 1 vol. 8°. — L'ABBÉ PUYOL, *Edmond Richer*, Paris, 1876, 2 vol. 8°. — P. PRAT, *la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Cotton*, Paris, 1876, 5 vol. in 8°. — Richelieu fit ses études à une époque de troubles et de transformation. Il quittait le collège au moment même où Henri IV chargeait une commission importante de la grande réforme universitaire. Ses contemporains se sont parfois moqué de quelques lacunes que paraissait présenter son instruction. On sait qu'on lui reprocha d'avoir cité *Terentianus Maurus* en appelant cet auteur le *Maure de Térence*, comme si c'eut été une comédie du poète latin. — Dans la grande lutte qui allait s'engager entre l'Université et les jésuites, Richelieu ne voulut pas prendre parti. Il craignait ceux-ci et les ménageait. Sur ces diverses questions, son opinion est exprimée dans le chapitre de son *Testament politique* intitulé : *Des Lettres*.

classiques du rhéteur Aphtonius¹ ; par exemple, il fallait prouver par principes et par points que les racines de la science sont amères, mais que ses fruits sont doux, — ou bien il fallait déclamer contre la tyrannie². Les écoliers mettaient en prose ou en vers les paroles d'Hécube après la prise de Troie ; — les plaintes de Niobé sur la mort de ses enfants. Les cahiers de notes, de tours de phrase, de sentences littéraires ou philosophiques, étaient en grand usage ; des collèges, ils avaient gagné la littérature, le barreau, la chaire, et les avaient cruellement infestés.

Un jeune gentilhomme pouvait en rester là, et c'était déjà beaucoup s'il accomplissait le cycle de ces études littéraires. Bien peu abordaient la philosophie, qui les retenait deux ans encore. La philosophie, c'était, à proprement parler, la logique et les sciences, ou plutôt c'était la lecture et le commentaire des œuvres d'Aristote ; les *Catégories* d'abord, puis les *Analytiques*, les *Topiques*, l'*Éthique* ; enfin, dans la seconde année, la *Physique* et la *Métaphysique*, qui se complétaient par les notions de la sphère et des premiers livres d'Euclide. Les philosophes s'habituèrent à parler en public. A certaines époques de l'année, ils se disaient prêts à disputer contre tout venant.

Cette éducation était sévère, étroite, toute de méthode et de rigueur. Elle se pliait peu à l'enfant, mais le pliait. Il est à croire que la rigidité même du système le rendait d'une application difficile et rare. Il réservait toute sa rudesse pour les vaillants fils du peuple venus à pied du fond de leur province, afin d'entendre, sur la paille de la rue du Fouarre, les lectures des professeurs célèbres. Mais il se montrait moins exigeant pour l'essaim des jeunes gentilshommes qui arrivaient le matin au collège en externes, déjà vêtus de dentelles et de plumes, les bottes molles, et, derrière, le précepteur domestique avec les livres et le carton³.

On a conservé quelque trace du passage de Richelieu au collège de Navarre, et l'historien de ce collège dit qu'il y avait fait sa grammaire et sa philosophie, en souvenir de quoi il y fonda, en 1638, une chaire de controverse théologique. Le même écrivain rapporte qu'en 1597, sous le troisième rectorat de Jean Yon, le jeune Armand du Plessis, en costume d'enfant de chœur, accompagna ce même Yon qui conduisait la procession des membres de l'Université au tombeau de saint Denis. Ce souvenir, paraît-il, resta gravé dans la mémoire du futur cardinal. Quand, par la suite, l'Université envoyait une délégation auprès de lui, on y joignait toujours le vénérable lion. C'était, dit de Launay, un homme de conduite

¹ APHTONII AUSONII *sophistæ Præcludia, Hermogenis rhetorica* ; in ædibus Justin, 1515. — APHTONII, *Progymnasmata*, gr. et lat., edente Dan. Heinsin, Lugd. Bat., 1625, in-8°. Il y a une édition de 1642, chez Louis Elzevir.

² On sait que le pamphlet de LA BOÉTIE publié sous le titre la Servitude volontaire n'était rien autre chose à l'origine qu'un de ces exercices de rhétorique : Ce subject fut traité par luy (dit Montaigne) en son enfance, par manière d'exercitation seulement, comme subject vulgaire, et tracassé en mille endroits des livres. (*Essais*, edit. Charpentier, t. I, p. 277.) — Voir les *Progymnasmata* d'Aphtonius, édit. 1642 (p. 163).

³ Si l'on en croit TALLEMANT DES RÉAUX, Armand du Plessis aurait eu, dès ce temps, à son service Le Masle, prieur des Roches, plus lard secrétaire et familier du Cardinal. Il dit ... des Roches le Masle..., autrefois petit valet du cardinal de Richelieu au collège..., etc. — *Historiette du chancelier Séguier* (t. III, p. 58). — Un document du temps, que nous citerons plus loin, donne au jeune Armand du Plessis, tandis qu'il était au collège, pour précepteur, M. Mulot et pour valet de chambre, Desbournais, qui resta près de lui en cette qualité. M. Mulot était docteur et devint plus tard confesseur du Cardinal. V. *Correspondance* (t. I, 566). Il passait pour bouffon. — V. DE MOURGUES et TALLEMANT cités par AVENEL (*Correspondance*, t. III, 327 ; IV, 454).

honnête, de maintien sérieux, de tenue soignée ; il eût fait bonne figure dans un sénat, mais il préféra le repos et la lecture de Cicéron, dont il faisait ses délices. Richelieu le recevait avec plaisir, le traitait avec affabilité et lui rappelait le souvenir de la cérémonie à laquelle ils avaient pris part. Il ajoutait en souriant qu'il ne voyait pas entrer son ancien maître sans éprouver encore un sentiment de respect et de crainte, — preuve, ajoute judicieusement l'écrivain, — que la discipline était sévère au collège de Navarre.

Cette discipline ne fut pas toujours supportée d'une âme égale par le jeune du Plessis. Il était vif, bouillant, impatient du joug. On tirait tout de lui par les louanges et les récompenses. Mais on employait en vain les menaces et la crainte. L'historien de son enfance, Michel de Pure, trouve des traits qu'il faudrait citer dans leur latin pour dépeindre la promptitude de son esprit, la violence, *la colère* de ses ambitions et de son émulation enfantine : Il avait une soif de la louange et une crainte du blâme qui suffisaient pour le tenir en haleine. Il avala comme d'un trait toute la grammaire. Bientôt il brilla d'un éclat subit. Ce que les autres enfants font en enfant, lui, il le fit avec méthode : il était conscient de tout ce qu'il disait et faisait. Si on l'interrogeait, il savait, avant de répondre et par des questions embarrassantes, prévenir les questions suivantes. Et l'on ne peut dire enfin les admirables dons d'un esprit vraiment beau qui apparaissaient et jaillissaient sans cesse en étincelles éblouissantes¹.

Devenu plus grand, ce caractère vif, indomptable, se déploya dans l'exubérance de la jeunesse. Il était maigre, avait la figure fine, les yeux aigus. Une flamme brillait en lui. On le sentait propre à tout, mais, quelque carrière qu'il embrassât, capable de grandes choses. — Son audace, dit encore le biographe, était supérieure à ses forces, mais non à son génie. Il se montrait tenace, et dans les luttes du collège, il ne savait ni pardonner ni oublier.

Ce tempérament le portait vers les choses de la guerre. Quand les études touchèrent à leur fin. Suzanne de la Porte rassembla un conseil de famille pour se décharger du poids de la responsabilité qui lui incombait. Il fut décidé que le jeune Armand se destinerait aux armes. Il prit donc le nom de marquis du Chillon, ceignit l'épée et se fit inscrire à l'Académie : Les marques d'une générosité singulière brillaient déjà sur son visage².

Des mains du bon Yon, Armand du Plessis passa dans celles de M. de Pluvinel.

Antoine de Pluvinel, gentilhomme dauphinois, était le fondateur d'un genre d'établissement qui répondait parfaitement aux nécessités du temps et qui eut une très grande vogue dans tout le cours du dix-septième siècle : l'*Académie*. Prenant les écoliers à la sortie du collège, M. de Pluvinel avait pour idéal d'en faire des hommes et surtout des soldats³.

¹ MICHEL DE PURE, *loc. cit.* (p. 7).

² V. ANDRÉ DUCHESNE, *op. cit.* (f° 73, v°).

³ Les détails que nous donnons sur les exercices de l'Académie sont empruntés au volume si recherché des bibliophiles, intitulé : *Manège royale, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du chevalier en tous les exercices de cet art... fait et pratiqué en l'instruction du roy*, par ANTOINE DE PLUVINEL, son écuyer principal (publié par J. D. Peyrol) ; le tout gravé et représenté en grandes figures en taille douce, par CRISPIN DE PAS, Paris, Cramoisy, 1623, in-folio. — Le manège de M. Pluvinel était installé rue Saint-Honoré, près de la rue du Dauphin, dans l'hôtel précédemment nommé de la Corne-de-Cerf. (V. *Topographie historique du Vieux Paris... Louvre et Tuileries*, t. I, p. 231). — L'ambassadeur vénitien, Pietro Duodo, parle en termes précis des exercices de

Il avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans ce genre d'entreprises. Cavalier de grand mérite et de haute tenue, il avait l'expérience de la cour et celle des camps ; son assurance, quelque peu gasconne, ajoutait au prestige du mérite et de rage. Il avait beaucoup voyagé, s'était inspiré des exemples des maîtres italiens, avait visité la Hollande, cette école des gens de guerre. Comme le père de Richelieu, il avait accompagné Henri III en Allemagne et en Pologne, remplissant près de ce prince, les fonctions de premier écuyer. Henri IV devait lui confier bientôt le soin de l'éducation physique de Louis XIII.

Antoine de Pluvinel et le [Manège](#) où s'exerçaient ses élèves vivent pour nous dans les admirables gravures de Crispian de Pas. Tout l'art de l'homme du monde, du cavalier et du courtisan est exposé dans ces doctes et gracieuses leçons. Ce qu'on apprenait à l'Académie, ce n'était pas seulement les exercices du corps, le maniement du cheval, le manège, l'escrime, la bague, la quintaine ; c'était la tenue, l'aptitude physique et intellectuelle, la promptitude de l'esprit et du corps, l'élégance, la bravoure et l'honneur. Le vieux serviteur de Henri III et de Henri IV enseignait à la jeunesse qui se pressait autour de lui l'usage du monde, la façon de se présenter, de saluer, de s'expliquer d'un geste ou d'un sourire. Sa faconde méridionale abondait en traits instructifs, en belles reparties, en beaux exemples. Les jeunes gens les recueillaient de sa bouche, dans de jolies attitudes de page, le sourire aux lèvres, le poing sur la hanche.

Pluvinel aimait à citer ces excellents points des histoires qui ornent l'esprit et rehaussent le cœur. Il désignait aux jeunes gens les gentilshommes qu'ils devaient prendre pour modèles : les Bellegarde, les d'Épernon, les Bassompierre. Il soulignait leurs mérites d'un mot, ou, d'un sourire, leurs défauts. Il avait un avis sur la hauteur du chapeau, la frisure des plumes, la longueur du manteau, l'empesté des fraises et du collet.

Le marquis du Chillou prit un grand plaisir à ces exercices. Fils de soldat, cadet, destiné par sa naissance, par son peu de fortune, à devenir un de ces [gens de main](#) qu'il désigne lui-même comme l'élite de la noblesse française, il embrassait, avec l'ardeur qu'il mettait en toutes choses, des exercices et des études qui devaient faire de lui un homme.

Toute sa vie, il conserva le pli que cette éducation lui avait donné. Il aimait toujours les choses de la guerre. Une estampe de Callot le représente devant la Rochelle, à cheval, la robe relevée, les jambes bottées, l'épée à la main. Les contemporains se moquaient de cet accoutrement. Il en paraissait, tout au contraire, fort satisfait. Sous le prêtre, on retrouve toujours en lui le soldat.

l'Académie. [Sa Majesté](#), écrit-il en 1598, pour élever sa noblesse le plus vertueusement possible a fondé une Académie à Paris, où chaque jour les exercices sont conduits par le grand écuyer du roi. Celui-ci doit fournir aux jeunes gens des chevaux qu'il tire d'ailleurs des écuries royales. Il leur enseigne à monter à cheval et tous les exercices qui se rapportent à l'équitation. Il leur procure des maîtres d'escrime, de table de musique, de mathématique, et il leur fournit un ou deux valets selon la qualité de chacun d'entre eux ; le tout moyennant une somme de 700, 800 ou 1.000 écus l'an. A l'exemple de cette Académie, d'autres se sont établies dans différentes villes du royaume, à Rouen, à Toulouse. Si cela continue, il est à croire que l'on verra beaucoup moins de jeunes Français en Italie et que notamment, la ville de Padoue en souffrira. *Relaz. deg. Ambasc. Veneti*. APPENDICE (t. XV, p. 103). — M. de Pluvinel tenait table ouverte pour les jeunes gentilshommes attachés à la cour. (V. Mémoires de LA FORCE, publiés par M. le marquis DE LA GRANGE, 1843, in-8° (t. II, p. 309.)

Un enchaînement de circonstances qui marque bien le caractère du temps, changea soudain, et du tout au tout, la carrière d'Armand-Jean du Plessis. Dès l'année 1581, et peut-être quelque temps auparavant, Henri III, voulant gratifier le grand prévôt, lui avait accordé la disposition de l'évêché de Luçon¹. L'argent manquait dans les caisses de la royauté ; elle avait trouvé ce moyen de battre monnaie et de récompenser ses serviteurs. Pour les abbayes et les bénéfices réguliers, cette façon d'agir était entrée dans les mœurs ; pour les bénéfices séculiers, et surtout pour les évêchés, la chose était plus rare et avait véritablement un caractère scandaleux, simoniaque.

Le grand prévôt, et, après sa mort, sa veuve, n'en jouissaient pas moins des revenus consistoriaux de Luçon, par l'intermédiaire d'administrateurs qui n'étaient que des prête-noms. Pendant près de cinquante ans, l'évêché se transmet ainsi, au gré de la famille. Le premier de ces évêques confidentiaires fut René de Salla² ; puis vint Jacques du Plessis de Richelieu, qui, quoiqu'il eût pris les ordres, ne résida jamais³. Un certain François Yver, curé de Braye, d'une famille très dévouée aux du Plessis, reçut le titre d'évêque de Luçon, en l'année 1592⁴. Dès cette époque, on disait que l'un des fils de Madame de Richelieu serait effectivement évêque et qu'Yver administrerait seulement pour le temps où ces messieurs étaient aux universités.

Cependant, les chanoines de Luçon supportaient très mal de tels procédés. A la rigueur, ils se seraient passés d'évêque. Mais l'administrateur, qui prélevait les rentes avec une exactitude ponctuelle, refusait de faire aucun des sacrifices qui incombaient à sa charge. On plaida. Se sentant un peu pressée, Madame de Richelieu fit entendre que le premier de ses cadets, Alphonse, allait haler ses études. On prit même, dès lors, la précaution de le faire nommer par le roi. A partir de 1595, n'ayant encore que douze ans, il recevait, parfois le titre d'évêque⁵.

¹ Pour tout ce qui touche à l'évêché de Luçon, je me suis servi du savant et judicieux ouvrage de M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Histoire du monastère et des évêques de Luçon*, Paris, 1847, 2 vol. in-8° (p. 322 et suiv.). — Voir aussi l'*Histoire des moines et des évêques de Luçon* par l'abbé du TRESSAY, Paris, 1869, in-8° (t. II, p. 149 et suiv.).

² Les renseignements recueillis par M. DE VAUDORÉ ne permettent pas d'affirmer que René de Salla fut chargé des intérêts de la famille de Richelieu. Peut-être tenait-il la place d'une autre famille du Poitou : les Belleville. On lit dans le cartulaire de Luçon : *Hic erat confiduciarius defuncti domini de Belleville*, et l'on voit plus tard Richelieu réclamer des titres relatifs à l'évêché qui auraient été détenus par M. de Belleville, évêque de Luçon. Cf. FONTENELLE DE VAUDORÉ (p. 323) et *Correspondance* (t. I, p. 17).

³ Jacques du Plessis était l'oncle du grand prévôt : quoiqu'il ne fût, en 1563, qu'un simple tonsuré, il prenait le titre d'aumônier du Roi. Il fut abbé de Nieuil-sur-l'Autise et de la Chapelle-aux-Planches, en Champagne, doyen de l'église de Poitiers. Dans un acte de lui qui se trouve dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères (Provision de la prévôté de Parthenay en faveur de René Champigny), il s'intitule *conseiller et aumônier ordinaire du roi* (*Mémoires et documents*, France, vol. 761, r) 20). — Voir, en outre, l'*Histoire de l'abbaye de Nieuil-sur-l'Autise*, par Ch. ARNAULT, Niort, Clouzot, in-8°.

⁴ Sur la famille Yver, originaire de Niort, voir l'article de DREUX DU RADIER, *Bibliothèque du Poitou* (t. II, p. 493).

⁵ Nous ne connaissons pas sûrement la date de la naissance d'Alphonse de Richelieu. D'après certains renseignements, je l'avais fixée à 1581. Mais je vois que, d'autre part, on le fait mourir en 1653, à l'âge de soixante et onze ans ; il serait donc né en l'année 1582. (V. *Sa Vie*, par l'ABBÉ DE PURE et ce qu'en dit TALLEMANT DES RÉAUX). — Le PÈRE ANSELME, suivi par SAINT-SIMON, dit qu'Alphonse de Richelieu mourut, le 23 mars 1653, à

Mais cet Alphonse, honnête homme, très dévot et bizarre, ne voulut pas se prêter longtemps à de pareils arrangements. Fut-ce excès de scrupule, ou quelque autre motif ? Le jour venu, il refusa tout net de coiffer la mitre. Il se fit moine et alla s'enfermer à la Grande Chartreuse. Ce coup de tête rompait toutes les mesures de Madame de Richelieu. L'évêché allait-il lui échapper ? Heureusement, elle avait un troisième fils. Celui-ci avait l'intelligence vive, prompte, prête à tout. Ce n'était pas un rêveur. Sa mauvaise santé pouvait lui être un grand obstacle dans la carrière des armes où il prétendait entrer. Tout bien pesé, cet autre cadet prit la soutane et sauva l'évêché¹.

Ceci se passe aux environs de l'année 1602. Armand du Plessis avait dix-sept ans. Il quitte l'Académie et se remet à l'étude. Il avait déjà fait une philosophie à Navarre. Il en fit une autre à ce même collège, ou peut-être au collège de Lisieux. Puis il aborda la théologie. Soli premier maître en cette science fut Jacques Hennequin, homme docte qui enseignait au collège de Calvi. Dès 1603, Armand du Plessis suivait ses leçons².

Mais la promptitude de son esprit se lassa vite des lentes méthodes usitées dans l'enseignement. Il délaissa les cours publics et se livra, chez lui, à des études personnelles qu'il poursuivit avec une application extraordinaire³. C'est à cette époque que Richelieu parait avoir eu pour maître de controverse l'Anglais Richard Smith, un des esprits les plus libres parmi les théologiens du temps⁴.

Richelieu, soit de son propre mouvement, soit par l'impulsion qu'il recevait de ce maître particulier, embrassait alors, avec une passion fouguese, les doctrines des philosophes. Il voulut manifester ses sentiments à ce sujet et demanda aux maîtres de la maison de Sorbonne l'autorisation d'ouvrir une dispute publique dans leurs bâtiments. Les sorboniens, inquiets, ne voulurent pas se prêter à son désir et la raison du refus, dit l'écrivain qui nous rapporte ces faits, était la même que celle de la demande : à savoir que cela ne s'était jamais fait. Richelieu ne se tint pas pour battu. Il s'adressa à ses anciens maîtres du collège de Navarre, et il livra là son combat philosophique, sous la présidence d'un certain personnage du nom d'Itain, qui n'était ni docteur ni même bachelier et qui se contenta

73 ou 74 ans, renseignement qui reculerait la naissance jusqu'en 1579 ou 1580. — M. AVENEL la met approximativement, vers 1583 (t. I, p. 180).

¹ M. BONNEAU-AVENANT, dans sa *Vie de Mme d'Aiguillon*, M. l'ABBÉ LACROIX, après lui, citent une lettre que Richelieu aurait écrite à son oncle, Amador de la Porte, au moment où il prenait le parti de quitter l'épée pour la robe et où se trouverait la phrase suivante : *Que la volonté de Dieu soit faite: j'accepterai tout pour le bien de l'Église et la gloire de notre nom*. Je ne sais où ces messieurs ont puisé ce document.

² DE LAUNOY (*op. cit.*, p. 191). — AUBERY (*loc. cit.*, p. 6). D'ARGENTRÉ, cité par AVENEL, *Jeunesse de Richelieu* (p. 165). — Cf. *Vie de Richelieu*, par M. DE PURE : *Domestica studia publicis coronavit. Hennequinum in Calvico audiit... Hic Logicam et Æthicam ab Hennequino professore edoctus est anno millesimo sexcentesimo tertio*.

³ Voici le passage de la *Réponse à la Lettre déchiffrée* relatif aux études théologiques de Richelieu : *A cet effet il se mit sur les bancs de la Sorbonne ; et après y avoir acquis, par-dessus les titres ordinaires, toute la réputation que l'on peut attendre de ce lieu-là, se retira en diverses maisons des champs proches de Paris où il conféra deux ans entiers avec un docteur de Louvain (on croit que c'est Cospéau) pour se consacrer entièrement en l'étude des Saintes Lettres. Il se jeta de là dans les controverses avec tant de contention et d'assiduité qu'il y mit, quatre ans durant, tous les jours règlement huit heures. Ce qui altéra tellement sa complexion assez délicate et faible d'ailleurs que le corps se ressent à cette heure des efforts de l'esprit... Recueil de diverses pièces, etc. (p. 21).*

⁴ V. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal* (t. I, p. 314).

d'accorder sa présence muette aux exploits irréguliers de l'abbé de Richelieu. Cela se passe en 1604.

A cette époque de la vie de Richelieu se rapporte une autre anecdote qui, en elle-même, est peu de chose ; mais il ne faut perdre aucun trait de la jeunesse des grands hommes. Laissons donc parler l'écrivain contemporain : M. le cardinal, étudiant en philosophie, occupait un corps de logis en son particulier qui avait une entrée dans le jardin du collège de Saint-Jean-de-Latran, dont le jardinier étoit de Chinon et nommé Rabelais. Quarante ans après, Son Éminence, rappelant dans sa mémoire ce temps-là, témoigna à Desbournais (son valet de chambre) qu'il auroit joie de sçavoir ce que ce jardinier étoit devenu et ses deux filles, et lui donna ordre de se transporter le lendemain à ce collège et, s'ils étoient encore en vie, de les lui amener avec toute leur famille, ce que Desbournais ayant exécuté ponctuellement, lui présenta, à l'issue de son Biner, le bonhomme Rabelais, accompagné de ses deux filles et de leurs enfants, lesquels, se jetant tous à genoux, lui demandoient pardon, protestant n'avoir jamais mal parlé de Son Éminence qui, riant de son ingénuité, lui commanda de se relever et lui dit : *N'ayez point de peur, bonhomme ; me reconnaissez-vous bien ?* — *Hélas ! bon seigneur*, répondit Rabelais, *nous ne vous avons jamais vu.* — *Vous souvenez-vous bien d'un jeune écolier*, repartit M. le cardinal, *qui avait pour précepteur M. Mulot et pour valet de chambre Desbournais, de votre pays, et un laquais à livrées rouges.* — *Oui chia, Monseigneur*, répondit Rabelais. *Ils ont bien croqué de mes pavis et de mes pêches, sans m'en dire mot.* — *C'est moi, mon bonhomme, je veux vous payer vos fruits. Desbournais, qu'on lui donne cent pistoles, et à chacune de ses filles deux cents. N'êtes-vous pas satisfaits de moi ?... L'on peut juger de leur joie...*

L'étudiant avait, comme on le voit, un certain train de maison : habitation à part, précepteur, valet de chambre, laquais. Il se sentait déjà de l'évêque ; et si les fruits du bonhomme Rabelais souffraient du voisinage, si ses filles même étoient approchées d'un peu près, c'étoit, en somme, beaucoup d'honneur¹.

Cependant, les études de théologie furent menées rondement. Outre le caractère de l'homme, qui n'avait rien de languissant, le temps pressait. Vers 1603, le sieur Yver, agissant au nom de madame de Richelieu, avait été condamné, par arrêt du parlement, à donner un tiers du revenu de l'évêché pour réparer l'église cathédrale et les bâtiments du palais épiscopal. Pour gagner du temps, Madame de Richelieu avait demandé à transiger. Deux chanoines de Luron s'étoient rendus à Paris ; des arbitres avaient été nommés, et la famille de Richelieu avait dû s'engager à faire les réparations réclamées depuis si longtemps. Cet engagement absorbait les principaux revenus de l'évêché. La situation du sieur

¹ *Mémoires* de CLAUDE COURTIN, Manuscrit de la biblioth. de l'Arsenal, fonds Conrard, n° 4651, fol. 268 et suiv. — Tallemant raconte une anecdote qui a sa place ici : *En ce temps-là, dit-il, le cardinal dit en riant à Quillet, qui est de Chinon : Voyez-vous ce petit homme-là, il est parent de Rabelais, et médecin cuisine lui.* — *Je n'ai pas l'honneur, dit Quillet, d'être parent de Rabelais.* — *Mais, ajouta le cardinal, vous ne nierez pas que vous ne soyez du pays de Rabelais.* — *J'avoue, Monseigneur, que je suis du pays de Rabelais, reprit Quillet, mais le pays de Rabelais a l'honneur d'appartenir à Votre Éminence.* Cela étoit hardi, ajoute Tallemant, et il raconte à la suite quelques traits un peu bizarres qu'il attribue à M. Mulot, justement cet aumônier du cardinal dont il est question dans le texte. Quant à Desbournais, il resta toute sa vie le valet de chambre du cardinal. On retrouve souvent son nom. — V. TALLEMANT, *Historiette de Richelieu* (t. I, p. 426).

Yver, évêque non consacré de Luçon, devenait insoutenable. Dès octobre 160, on faisait figurer dans les actes rendus au nom de l'évêque, un N... de Richelieu ; le nom restait en blanc, comme si on eût hésité encore entre Alphonse et Armand.

Il fallait en finir. Vers la fin de 1606, sans attendre l'obtention de ses grades, et cinq ans avant d'avoir atteint l'âge canonique, l'abbé de Richelieu fut nommé évêque de Luçon. En même temps, le roi Henri IV, qui continuait à protéger la famille du grand prévôt, sollicitait du pape la dispense nécessaire pour la consécration.

Richelieu avait dès lors, près du roi, un protecteur dévoué et influent. C'était son propre frère, Henri du Plessis. Cet aîné, dont nous avons à peine prononcé le nom jusqu'ici, mérite de nous arrêter un instant. On ignore la date de sa naissance ; mais on peut penser qu'il était de cinq ou six ans plus tige que son frère. C'était un jeune homme vif, brillant, aimable, d'un cœur tendre et prompt, d'un esprit ouvert et délié. Dès qu'il fut en âge de paraître à la cour, il vint à Paris et, en partie par la faveur de son nom, en partie par la complaisance de ses services, sut s'attirer l'amitié du roi. Nous avons vu que, de bonne heure, il s'était fait inscrire sur la liste des pensionnaires, libéralité d'autant plus remarquable de la part de Henri IV, que ce prince ne passait pas pour prodigue. Malgré ses modiques ressources, Henri de Richelieu s'était mêlé à tout ce qu'il y avait de galant à la cour. Il était l'un des *dix-sept seigneurs* qui donnaient le ton et réglaient la mode.

Actif, insinuant et brave, il était cligne, en tous points, du nom qu'il portait. Les mémoires contemporains le montrent mêlé aux intrigues de la cour. Dès 1605, il portait ombrage au puissant favori du roi, Rosny. Il servait d'intermédiaire dans une négociation où les jésuites étaient intéressés. Le père Cotton l'utilisait¹.

Il s'appuyait lui-même sur son beau-frère, du Pont de Courlay. Celui-ci, de beaucoup plus âgé que lui, d'abord gentilhomme de la chambre, puis capitaine des gardes du roi, combattant d'Arques et d'Ivry, peut-être huguenot converti, était un homme actif et d'ambitions très inquiètes, malgré sa noblesse douteuse. Il avait épousé, le 23 août 1603, Françoise du Plessis, sœur de Henri et d'Armand. Ils formaient, tous ensemble, une petite cabale dévouée à la reine Marie de Médicis. Bons joueurs de luth, courtisans élégants et souples, ils avaient leur entrée dans les cabinets et jouissaient d'une espèce de faveur occulte qui devait porter ses fruits sous la régence².

Henri de Richelieu aida toujours, et de la meilleure grâce du monde, à la fortune de son cadet.

Les lettres par lesquelles le roi Henri IV recommanda à son ambassadeur près du pape l'affaire de l'évêché de Luçon sont honorables pour l'un et l'autre frères.

Monsieur d'Halincourt, dit le roi, j'ai naguère nommé à notre saint père le pape, M. Armand-Jehan du Plessis, diacre du diocèse de Paris, frère du sieur de Richelieu, pour être pourvu de l'évêché, de Luçon, en Poitou, par la démission et résignation qu'en a faite à son profit M. François Hyver, dernier titulaire d'icelui ;

¹ V. TALLAMANT DES RÉAUX, *Historiette de Richelieu* (t. I, p. 372). — Cf. *Économies Royales*, édit. Petitot (t. VI, p. 83) ; et PRAT, *la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Cotton* (t. II, p. 317).

² Cf. *Notes sur la Confession de Sancy*, dans le *Journal de l'ESTOILE*, édit. de 1746 (t. IV, p. 31). — TALLEMANT, *loc. cit.* ; — BONNEAU-AVENANT, *la Duchesse d'Aiguillon*, Paris, 1879, in-8°, (p. 4 et 5). — *Lettres missives de Henri IV* (t. VII, p. 599).

et parce que ledit du Plessis, qui est déjà dans les ordres, n'a encore du tout atteint l'âge requis par les saints décrets et constitutions canoniques pour tenir ledit évêché, et que je suis assuré que son mérite et suffisance peuvent aisément suppléer à ce défaut, je vous écris cette lettre afin que vous fassiez instance de ma part à Sa Sainteté, avec mon cousin le cardinal de Joyeuse, à. qui j'en écris de telle sorte que cette grâce ne lui soit refusée, parce qu'il est du tout capable de servir en l'Église de Dieu et que je sais qu'il ne donne pas peu d'espérance d'y être grandement utile¹.

Quoiqu'il y ait lieu de faire, dans ces sortes de documents, la part de la formule courante, les éloges donnés par le roi à l'évêque qu'il venait de nommer ont un caractère particulièrement flatteur. Déjà, il avait distingué le jeune abbé dont l'empressement cherchait à s'approcher de lui et à gagner ses bonnes grâces.

Pendant que l'ambassadeur mettait en train, à Rome l'affaire de la dispense, à Paris, l'abbé de Richelieu brûlait les étapes de sa carrière théologique. En juin ou juillet 1606, il obtenait son premier brevet d'études ; en août de la même année, il demandait et obtenait la dispense du temps requis pour accomplir en son entier, le premier cours. Le texte de cette demande nous est parvenu. La réponse est libellée en termes élogieux qui méritent d'être cités : *Extrait des actes de la sacrée Faculté de Paris, année 1606. — Magister Armandus du Plessis de Richelieu designatus episcopus Lucionensis supplicavit ut secus dispensaretur de tempore requisito in statutis ante quam recipiatur ad primum cursum. Dispensatum est ex illo et receptus est ad primum, habita ratione doctrinæ et capacitatis illius*². Richelieu passe bientôt un nouvel examen, et, tout à coup, impatient des lenteurs de la chancellerie pontificale, il se décide à aller faire lui-même ses propres affaires et part pour Rome. M. d'Halincourt fit au jeune prélat désigné un excellent accueil ; il l'introduisit à la cour pontificale et le présenta au pape, qui était alors Paul V³.

Le court séjour que Richelieu fit à Rome eut sur le reste de sa carrière une réelle influence. Il vit, à l'fige où les impressions sont vives et durables, cette ville qui était à la fois la capitale du monde catholique et le centre du monde civilisé. Son œil perçant put distinguer le fort et le faible de cette cour, de ces congrégations, de ces cercles qui passaient pour les retraites de la politique la plus hante et la plus raffinée. Il vit de près ce que, de loin, on appelle les grandes choses.

Il s'insinua dans la faveur de plusieurs cardinaux, les Borghèse, les Givry, les Joyeuse. La tenue de la cour romaine, où les longues ambitions se couvrent si longtemps du manteau de l'humilité et du désintéressement, le frappa. Il s'appliqua dès lors à contenir ce que sa nature avait de naturellement impétueux et soumit son attitude extérieure à la discipline de ses ambitions.

Il étudia les langues qu'on parlait à Rome, l'italien et l'espagnol. Cette dernière surtout était préférée par tout le monde galant. Il s'y consacra jusqu'à dédaigner l'usage du français. Il rechercha aussi les occasions de se faire remarquer dans les discussions littéraires et théologiques. Il y brillait par l'étendue de sa science, la sûreté de sa mémoire, la vivacité de son esprit, la modestie de son maintien. Le pape Paul V, dont l'abord était plutôt sévère, s'intéressa au jeune prélat. Il eut

¹ BERGER DE XIVREY, *Lettres missives de Henri IV* (t. VII, p. 53-55).

² M. AVENEL, a publié un extrait d'un brouillon relatif à cette demande de dispense. Mais il n'a pas connu le texte complet tel que nous l'a transmis l'abbé de Pure. Cf. AVENEL, *Jeunesse de Richelieu* (p. 167), et DE PURE, *op. cit.* (p. 19).

³ V. *Lettres missives de Henri IV* (t. VII, p. 115).

avec lui de longues et graves conversations. Il alla jusqu'à lui confier les inquiétudes que la conduite de fleuri IV inspirait au Saint-Siège : *Ce prince, à peine arraché aux erreurs de l'hérésie, disait le pape, s'abandonne fi toutes les tentations des sens et se livre à tous les plaisirs. Ne pouvons-nous pas craindre justement qu'une pareille conduite ne l'éloigne de la voie droite et ne le rejette vers ses anciennes erreurs ?* Richelieu, après avoir laissé passer le flot des plaintes du Saint-Père, reprenait doucement la défense de son roi, et il le faisait en termes si heureux que Paul V terminait l'entretien par cette plaisanterie pontificale *Henricus Magnus armandus Armando* — Henri le Grand armé par Armand¹.

Une autre fois, un des prédicateurs de la cour ayant prononcé un long sermon devant un nombreux auditoire, Richelieu le récita, d'un bout à l'autre, à la sortie de l'église. Le fait fut rapporté au pape qui, quelques jours après, demanda au jeune abbé de répéter le sermon. Il réussit et, pour mettre le comble à l'admiration que ce trait avait excité, le lendemain, il fit un autre sermon de son crû, sur le même sujet, et cela, dit son historien, *avec une telle abondance d'idées et de citations, avec une telle splendeur de l'âme, un tel choix des sentiments et des paroles, que l'on criait au miracle*².

La faveur dont Richelieu paraissait jouir auprès du Saint-Père lui valut des ennemis. Il fut accusé d'avoir écrit contre un cardinal espagnol, sur un ton de louange feinte qui, au fond, voilait la plus mordante ironie. Il dut se défendre, mais il le fit avec bonheur et, bien loin de le considérer comme ayant insulté le collège des cardinaux, on pensa plutôt *qu'il était digne d'en faire partie*. Après s'être rendu compte par lui-même des mérites de Richelieu, le souverain pontife se décida enfin à lui accorder la dispense qu'il était venu solliciter. Les panégyristes de Richelieu disent même que Paul V se serait exprimé en ces termes flatteurs : *Æquum est ut qui supra ætatem sapis infra ætatem ordineris*. — *Il est juste que l'homme qui montre une sagesse au-dessus de son âge soit ordonné avant l'âge*. Mais les adversaires du cardinal racontent, au contraire, que Richelieu se serait trouvé dans la nécessité d'exhiber un faux acte de baptême, et qu'une fois les bulles obtenues, il s'en serait confessé au pape lui-même. Celui-ci aurait pris la chose du bon côté, mais en ajoutant seulement que ce jeune homme *serait un grand fourbe*³.

¹ L'ABBÉ DE PURE, *op. cit.* (p. 24 et suiv.).

² L'ABBÉ DE PURE, *op. cit.* (p. 28-30).

³ La première mention de cette anecdote, souvent répétée, se trouve dans un pamphlet des plus violents contre Richelieu, rédigé par un de ses anciens amis, l'abbé de MORGUES ST-GERMAIN : *La très humble, très véritable et très importante Remontrance au Roy* (in-12°, p. 26). — L'ABBÉ DE PURE a déjà répondu à ce récit, que l'objet du voyage de Richelieu à Rome étant précisément d'obtenir une dispense d'âge, on ne comprend pas dans quel intérêt il aurait menti, d'autant plus que ces dispenses étaient accordées facilement. L'abbé de Pure ajoute que Henri IV aurait lui-même pris la peine de démentir ce mauvais bruit qui s'était répandu de son vivant : *Il l'a mérité, dit-il, il n'a pas trompé, il l'a dit à la faveur papale, à sa vertu et non à la tromperie*. La lettre de Henri IV que nous avons publiée ci-dessus vient à l'appui de ce récit et de ce raisonnement. Cependant un document, nouveau, cité récemment, donne quelque valeur au récit de MATHIEU DE MORGUES, répété par VITTORIO SIRRI, dans son *Histoire des évêques de Metz*, DOM MEURISSE (Metz, 1633, in-4°, p. 660), cité par l'ABBÉ LACROIX (*Richelieu à Luçon*, 1890, in-8°, p. 52), donne des détails curieux sur le rôle que le cardinal de Givry joua dans l'élévation d'Armand-Jean du Plessis à l'épiscopat. La proposition fut faite, par ce cardinal, au consistoire de l'an 1606, le 17 septembre. La dispense fut accordée par Paul

Il faut prendre ces anecdotes pour ce qu'elles valent. Ce qui est certain, c'est que Richelieu fut sacré à Rome, à l'occasion des fêtes de Pâques, le 17 avril 1607, par le cardinal de Givry. Il n'avait pas vingt-trois ans.

Aussitôt, Richelieu revint à Paris. Ses études théologiques étaient restées en suspens. Étant homme à ne pas laisser languir la fortune, il ne négligeait rien de ce qui peut la fixer. Il se remit au travail avec une nouvelle ardeur. La hâte de ses ambitions l'emporta bientôt sur la force des lisières dont la tradition scolastique embarrassait ce genre d'études. Au mois d'août 1607, il sollicita la faveur de soutenir le premier acte de théologie. Le 29 octobre de la même année, devant un auditoire nombreux étonné de cette exceptionnelle circonstance d'un évêque sur les bancs des écoles, il soutint un examen **en manière de résumpte**, sur une chaire basse, sans président, la tête couverte, en considération de son titre épiscopal.

On dit qu'il avait inscrit comme épigraphe à ses thèses ces paroles orgueilleuses de l'Écriture : *Quis erit similis mihi ?* On dit aussi que la force de son argumentation provoqua l'admiration des vieux théologiens et qu'elle souleva dans l'auditoire un applaudissement universel.

. Deux jours après l'examen, l'évêque de Luçon sollicitait l'honneur de figurer parmi les membres du collège de Sorbonne ; par une dernière faveur, et une dernière dérogation aux usages, le corps des sorbonnistes s'ouvrit immédiatement pour lui, en raison de sa dignité ; le 31 octobre, **il était admis dans l'hospitalité de la maison**¹.

V, le 9 décembre de la même année. Le bref rédigé en termes très élogieux pour Richelieu est reproduit dans l'Histoire des Évêques de Metz. Il y est dit que la dispense est accordée au jeune évêque, non à cause de la recommandation du roi, mais en raison de ses mérites personnels et le pape ajoute *licet ipse sicut accepimus in vigesimo tertio ætatis anno tantum constitutus existas*, quoique, ainsi qu'il nous a été affirmé, vous soyez encore dans votre vingt-troisième année. Or, en décembre 1606, Richelieu entra seulement dans sa vingt-deuxième année. Il y a donc une erreur d'un an dans l'indication donnée au pape. Que cette erreur ait été ou non volontaire, elle n'a probablement eu aucune influence sur la décision de Paul V ; car les nominations d'évêques contraires aux régies du droit canonique sont très fréquentes à cette époque. — Richelieu a saisi souvent l'occasion de rappeler la marque de confiance que Henri IV lui avait donnée en cette circonstance, par exemple dans ce passage du *Caput apologelicum* écrit, en 1618 : La bonne opinion que le feu Roi en avait conçu dès son jeune âge lui doit être une marque de grande approbation. Le feu roi l'a voulu promouvoir en la charge à laquelle il est, devant qu'il eust l'âge requis. Il ajoute : A Rome, il a été reçu avec contentement et a obtenu plus de grâces qu'il en désirait, ni mérite que le feu roi en demandait. Le pape en ayant rendu des témoignages singuliers, l'ayant dispensé à vingt-deux ans, remis pour plus de six mille escus de bulles. *Corresp.* (t. VII, p.422). — Il convient de faire observer en terminant que l'on n'a aucun renseignement précis sur la date de l'ordination de Richelieu. Il arriva à Rome diacre et en partit évêque. Il avait probablement été ordonné prêtre au moment des cérémonies de son sacre.

1 Grâce aux diverses dispenses et faveurs qu'il obtint, Richelieu gagna environ quatre ans sur le temps ordinaire des études de théologie. Pour obtenir le grade de docteur, il était nécessaire à un maître ès arts (c'est-à-dire à un jeune homme ayant fait ses deux années de philosophie) de suivre les cours et de passer les examens suivants : *Préparation du Baccalauréat simple* : trois ans de cours, deux examens. *Baccalauréat formé* : deux ans de cours, deux examens, une thèse. *Licence* : deux ans de cours, trois thèses (mineure, majeure, sorbonique). *DOCTORAT* : un an de cours, trois thèses (vespérales, aulique, résumpte). Il est vrai que, de tout temps, on accorda des avantages

Ainsi, menant de front à la fois toutes les études et toutes les ambitions, le jeune prélat justifie les unes par les autres. Eu moins de trois ans, sa nouvelle carrière est tracée, déblayée. Bientôt, sa jeunesse elle-même ne lui sera pas un obstacle, et il n'en rencontrera, plus d'autre que la trop évidente supériorité de son génie.

L'année 1608, qui termine pour Richelieu cette période laborieuse, le trouve malade, dévoré des fièvres qui seront, toute sa vie, la rançon de son immense dépense d'activité et d'énergie. Cependant à Paris, où il demeure un an encore, il ne perd pas son temps. Il prêche, et se place déjà, au rang des orateurs écoutés ; il suit la cour, et s'empresse auprès d'un roi qui l'aime, et qui l'appelle familièrement *son évêque*.

Il étend ses relations dans le clergé, s'attache particulièrement à la haute et influente personnalité du cardinal du Perron, et se met, en quelque sorte, dans son ombre¹. Il fréquente aussi à la ville, y renoue les anciennes relations, en crée de nouvelles. On pourrait croire qu'il va devenir un de ces prélats de cour que les mœurs du temps tolèrent, et qui, parmi les intrigues et les complaisances, cherchent le chemin de la faveur et des hauts emplois. Il a déjà des visées politiques. On le sait, on le sent. Paris et la cour sont le lieu des grâces, des sollicitations, des hasards imprévus qui distinguent un homme et le mettent soudain sur le pinacle. Tous les désirs et toutes les combinaisons roulent à la fois dans cette jeune tête. Enfin, il se décide. Mais, tout au contraire de ce qu'on dit pensé, il prend sur lui de quitter Paris, la cour, les premières espérances et les premiers succès. Il part et va s'enterrer au fond de la province, à l'extrémité du royaume, dans son évêché de Luçon. Au lieu d'un prélat de coterie et d'intrigues, Richelieu, déjouant toutes les prévisions, devient un évêque sérieux et *résident*.

signalés aux princes du sang et aux évêques. Voir : *Statuta sacrae facultatis theologiae parisiensis...*, etc. Paris, 1715, in-4°. — Cf. ANDRÉ DUVAL, cité par AVENEL, *Jeunesse de Richelieu* (p. 170), et AUBERY (p. 8). Les dates et les détails précis au sujet des dispenses et des examens de Richelieu en Sorbonne ont été élucidés, pour la première fois, par M. AVENEL dans ses articles sur la Jeunesse de Richelieu. Il s'est servi d'un registre de notes qu'il a découvert aux archives Nationales. L'abbé de Pures, plus complet, nous donne le texte qu'il a extrait lui-même des registres officiels de la faculté, registres qui ont disparu aujourd'hui : *Tractum ex monumentis facultatis theologiae parisiensis. Anno Dom. 1607. Die julii 1606, Domitius Joannes Armandus de Richelieu, Lucionensis episcopus designatus, instituit in Facultate supplicationem pro primo cursu theologico cum quo Facultas dispensavit de tempore studii. Antequam publice responderet, Romam perexit et bullas quas vocant obtinuit, quibus mediantibus, Episcopus consecratus, secundam scripto habuit supplicationem, prima augusti 1607, hac formula conceptam : Dignissime Domine Decune, vosque S. S. M. M. N. N. supplico ut statuatis apud vos qua tandem ratione de actibus theologicis quos jam diu meditor me respondere oporteat ut tum Regis voluntati lum votis meis satisfaciam. Num vobis probetur ut de primo actu more solito uno, dempto praeside necue ; de Sorbonica juxta perpetuam consuetudinem ; de tertio instar resumptae ? Quidquid eligeritis, restris stabo decretis. Vestri ordinis observantissimus, ARMANDUS JOAN EPISCOPUS LUCIONENSIS. Cui postulationi annuente Facultate respondit : de primo actu theologico, die 29 octobr. 1607, operto capite, sine praeside, in cathedra inferiore, disputantibus primae licentiae baccalaureis per Facultatem designatis, videlicet Hennequin, Flavigny, etc. (loc. cit., p. 44).*

¹ La première lettre que nous ayons de Richelieu (en dehors des requêtes latines publiées ci-dessus), est adressée au cardinal du Perron. Richelieu s'excuse sur sa mauvaise santé, de ne pouvoir prêcher devant le Roi, le jour de Pâques 1608. (V. *Correspondance*, t. VII, p. 317.) — Cf. AUBERY (p. 8) ; MICHEL DE PURE (p. 35).

Après avoir mis ordre à ses affaires, fait de nombreuses visites d'adieu, s'être bien assuré, par des promesses de correspondance réciproque, qu'il ne serait pas trop oublié ; après s'être recommandé à tout ce qui pouvait lui être utile, depuis le roi jusqu'aux simples commis de la poste, notre évêque emprunte à son ami, M. de Moussy, un carrosse tiré par quatre chevaux, et malgré l'épuisement d'une longue maladie et d'une lente convalescence, malgré les rigueurs de la saison, il se met en route pour le Poitou.

Parmi les difficultés d'un voyage d'hiver à cette époque, il arrive dans son évêché vers la mi-décembre 1608. Avant d'y pénétrer, il s'arrête à Fontenay-le-Comte, ville assez importante du Poitou. Ses habitants étaient un peu glorieux et se piquaient de belles-lettres. Ils allèrent en corps saluer l'évêque. Celui-ci les harangua courtement, mais poliment : il se félicite d'avoir son évêché proche d'une ville [qui est renommée pour avoir donné une infinité de beaux esprits à la France](#). Il veut bien rechercher leur amitié, [toutes les sciences, comme disent les anciens, se tenant par la main](#), et il se met de bon cœur à leur service, si l'occasion se présente de leur être utile.

Les délégués du chapitre de Luçon étaient venus au-devant de leur évêque jusqu'à Fontenay. Avec eux, la situation était particulièrement délicate. Depuis si longtemps que le chapitre se plaignait de la famille de Richelieu, surtout depuis qu'un procès était engagé, il y avait eu bien des aigreurs de part et d'autre. L'évêque indiqua les choses d'un mot, voulut bien faire allusion à sa trop longue absence, et parut accepter sa part des torts. Mais le lendemain, quand il fut tout à fait sur son terrain, à Luçon même, il le prit d'un peu plus haut, et s'il voulut bien convier les chanoines à ne faire avec lui qu'un seul cœur et qu'une seule âme (*cor unum et anima una*) pour le bon exemple et le bien du diocèse, il ne manqua pas de faire sentir ce qu'il y avait de généreux, de sa part, dans une pareille condescendance. Il accordait l'amnistie, [l'amnistie d'oubliance](#), comme il disait ; mais il rappelait à ceux qui lui avaient été [si fort contraires](#) combien ils avaient manqué à l'homme que [Dieu avait rendu leur chef](#)¹.

Le peuple eut aussi sa petite part de l'éloquence épiscopale, et même les protestants ne furent pas oubliés ; il y en avait un assez grand nombre à Luçon. Richelieu leur promit sa bienveillance et leur déclara que [tout en étant désuni de croyance, on pouvait être uni d'affection](#)².

En somme, c'était un fort bon début, cligne, grave et conciliant. Le 21 décembre 1608, jour de la fête de saint Jacques, lorsque le nouvel et jeune évêque célébra pontificalement la messe d'inauguration dans sa cathédrale depuis si longtemps

¹ *Correspondance* (I, p. 11-13-14).

² *Correspondance* (p. 15). Voici le texte de la petite harangue adressée au peuple : [Messieurs, venant pour vivre avec vous et faire ma demeure ordinaire en ce lieu, il n'y a rien qui me puisse être plus agréable que de lire en vos visages et reconnaître par vos paroles que vous en ressentez de la joie ; je vous remercie du témoignage que vous me rendez de votre bonne volonté, que je tâcherai de mériter par toutes sortes de bons offices, n'y ayant, rien que j'aie en plus grande affection que de vous pouvoir être utile à tous et en général et en particulier. Je sais qu'en cette compagnie, il y en a qui sont désunis d'avec nous quant à la croyance ; je souhaite en revanche que nous soyons unis d'affection ; je ferai tout ce qui Ille sera possible pour vous convier à avoir ce dessein, qui leur sera utile aussi bien qu'à nous et agréable au Roi, à qui nous devons tous complaire. Le temps vous donnera plus de connaissance de l'affection que je vous porte, que mes paroles ; c'est ce qui fait que je me réserve aux effets pour vous faire paraître que toutes mes intentions ne tendent qu'à ce qui est de votre bien.](#)

abandonnée, il dut y avoir chez tous les assistants un mouvement de joie, et l'évêque en particulier dut ressentir pleinement la satisfaction d'avoir su faire si à propos et si élégamment son devoir.

Cette satisfaction, l'histoire la partage. Il est bon, en effet, de voir un homme que tant de raisons diverses portaient vers les hautes ambitions, qui les avait toutes, mais qui réfléchissait aux meilleurs et aux plus solides moyens de les satisfaire, de voir cet homme reconnaître, de lui-même, que le parti le plus modeste et le plus digne est, en même temps, le plus avantageux et le plus prompt. Ce coude, ce crochet vers la province, fut certainement longuement médité ; il est particulièrement significatif dans les débuts du jeune prélat que tant de raisons diverses et l'exemple de nombre de ses collègues eussent pu retenir à Paris.

Parmi les motifs qui déterminèrent Richelieu, le plus fort vient assurément d'une sorte d'honnête calcul. Il se sentait bien jeune encore, exposé à tous les hasards d'un terrain mouvant et dangereux. De situation médiocre et d'aspect maigre, sans poids, sans famille et sans argent, jouer sa vie dans de telles conditions, c'était avoir toutes les chances contraires. Son intelligence, le peu qu'il avait d'expérience, ce flair que l'homme politique emploie d'abord à s'assurer des moyens de parvenir, ne pouvaient guère lui servir, au point où il en était, qu'à lui signaler les dangers d'une trop grande précipitation.

L'éloignement de Paris convenait à sa pauvreté, le titre d'évêque à sa dignité, l'administration d'un diocèse à son activité. S'emparer de ce qu'il avait à faire pour prouver ce qu'il savait faire, c'était l'inspiration naturelle d'un génie fait d'énergie et de modération. Il faut tout gagner dans la vie, même le temps.

D'ailleurs, la province a du bon. Elle donne de l'assiette, crée les relations fortes et sûres, apprend à connaître le détail étroit et précis des intérêts humains, rapproche de la réalité. Tenir à quelque chose a été, de tout temps, une grande force.

Un homme que l'encombrement de la cour étouffait, devait se sentir plus à l'aise dans son pays. On savait, du moins, là, qui il était, d'où il venait, ce qu'il valait. On jalousait peut-être un peu sa trop écrasante supériorité. Mais ce sentiment lui-même était un hommage arraché à la curiosité perspicace de la province.

Le plan de Richelieu était clair : gagner quelques années, compléter ses études, acquérir un bon renom d'homme de devoir et d'administrateur capable, se désigner à l'estime de ses concitoyens et attendre les occasions, prêt à les saisir toutes, mais sans se précipiter sur aucune. Il a quitté Paris avec l'espoir du retour. Il y reviendra plus âgé, plus expérimenté, plus connu, mieux apprécié. Il s'éloigne de la cour, écolier encore ; elle le reverra homme fait avec l'autorité et la confiance en soi-même qu'inspire le sentiment du devoir accompli.

CHAPITRE QUATRIÈME. — L'ÉVÊCHÉ DE LUÇON.

Le diocèse de Luçon avait besoin d'un bon évêque. Au XVII^e siècle, le pays était pauvre, stérile, fiévreux. Un voyageur contemporain nous le décrit dans les termes suivants : Luçon ne devrait pas être mise au rang des villes, si on ne considérait la qualité qu'elle porte d'évêché. Elle est située dans le Bas-Poitou, sur un petit ruisseau, au milieu de grands marais qui s'étendent principalement du côté par où nous arrivâmes, étant éloignée de la mer seulement de deux lieues... Aux environs, les chemins y sont entre deux fossés où souvent, si on ne prend garde à soi, on peut s'égarer par la quantité des chemins qui ne sont pas frayés et qui se dispersent en plusieurs endroits de ces marais, pour aller à de petites chaumières qui sont la retraite de pauvres gens, qui ne vivent que d'un peu de blé qu'ils sèment sur la terre qu'ils ont tirée des canaux et des pâturages où ils nourrissent quelque peu de bétail ; et n'y ayant point de bois pour se chauffer, ils usent des bousats de vaches séchés au soleil qui brûlent comme des tourbes. En un mot, je ne sais point de gens plus pauvres dans la France, que dans les marais du Bas-Poitou¹.

Ce voyageur, Jouvin, de Rochefort, écrivait à une époque de prospérité relative. On peut s'imaginer ce qu'étaient le séjour de Luçon et l'aspect de l'évêché dans les années qui suivirent les misères de la Ligue ! Richelieu rencontra, du premier coup, une tâche digne d'exercer sa piété et son génie.

Il était pauvre, nous l'avons dit. Mais il était fier et comptait sur lui-même. Il avait vingt-trois ans. Il se mit à l'œuvre avec la décision qui était dans son caractère et qui est, d'ailleurs, si naturelle à cet âge.

Il fallut d'abord s'installer commodément. A ce point de vue, il avait tout à faire². Laissons-le parler lui-même : Je suis extrêmement mal logé, car je n'ai aucun lieu où je puisse faire du feu à cause de la fumée ; vous jugez bien que je n'ai pas besoin de grand hiver, mais il n'y a remède que la patience. Je vous puis assurer que j'ai le plus vilain évêché de France, le plus crotté et le plus désagréable ; mais je vous laisse à penser quel est l'évêque ! Il n'y a ici aucun lieu pour se promener, ni jardin, ni allée, ni quoique ce soit, de façon que j'ai ma maison pour prison³.

Cette prison, il s'efforce d'en faire un réduit sortable, et même honorable. La pointe de vanité qui se mêle à toutes ses actions se montre surtout par le soin avec lequel il s'applique à s'installer, à se procurer des domestiques faisant figure, du mobilier d'apparat, de la vaisselle plate. On sent qu'il est flatté de pouvoir écrire, après quelques mois de séjour, qu'on le prend pour un grand monsieur dans le pays. — Je suis gueux, comme vous savez, écrit-il encore, dans un mouvement d'un joli tour, je suis gueux ; mais toutefois, lorsque j'aurai plat d'argent, ma noblesse en sera fort relevée⁴.

¹ *Le Voyageur d'Europe où sont les voyages de France, d'Italie et de Malthe, etc.*, par M. A. JOUVIN, de Rochefort, Paris, 1672, in-12°. *Voyage de France* (t. I, p. 190)

² LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Évêques de Luçon* (t. Ier, p. 318-348).

³ *Correspondance* (I, p. 24).

⁴ *Correspondance* (I, p. 23, 27).

On trouve, dans toute la correspondance de l'évêque avec une bonne amie, Mme de Bourges¹, les traits curieux d'une application aux détails, d'une précision méticuleuse, et un souci du qu'en dira-t-on, qui sont comme les premiers linéaments provinciaux du genre de génie qu'il devait consacrer à la conduite de sa propre fortune et à la direction des affaires publiques. On y rencontre aussi des renseignements intéressants sur tout ce qui touche aux facultés d'administration du jeune prélat. Ses intérêts, en tant qu'évêque et baron de Luçon, sont l'objet de ses vives préoccupations².

Sa sollicitude s'étend d'ailleurs à tout son troupeau. Dans la grande misère qui accable ses administrés, il essaye, par tous les moyens, de leur venir en aide. Il s'efforce d'obtenir des secours ou du moins des dégrèvements d'impôts, et, pour cela, s'adresse un peu à tout le monde, aux personnes chargées de faire l'assiette de la taxe, aux habitants des villes voisines qui doivent supporter une part des charges communes³ ; même au surintendant des finances, au tout puissant Sully, près duquel il agit par l'intermédiaire du marquis de Richelieu, resté à Paris. Il faut souligner, en passant, cette première trace des relations qui bientôt se noueront plus étroitement entre le ministre de Henri IV et celui qui devait être le ministre de Louis XIII. Actuellement, Richelieu est le solliciteur. C'est dans les termes du plus humble respect qu'il s'adresse au favori du roi. Plus tard, les rôles changeront, et les attitudes changeront avec les rôles⁴.

La famille de Richelieu était, on s'en souvient, engagée dans un procès avec le chapitre de Luçon, au sujet de l'emploi des revenus de l'évêché pendant la vacance du siège. Armand du Plessis prend en main cette affaire et la règle par une transaction où, pour parler avec un des historiens de l'évêché de Luçon, [un prélat jeune encore et âgé seulement de vingt-quatre ans fit la loi à son chapitre et donna des preuves de la supériorité de son esprit sur tout ce qui l'entourait](#). L'une des conditions de cet arrangement fut la réparation, faite en commun, de la belle cathédrale de Luçon dévastée et à demi-ruinée par les guerres des protestants⁵.

¹ M. AVENEL a cherché en vain à identifier cette Mme de Bourges, qui fut la correspondante assidue et l'amie particulière de Richelieu, alors qu'il était encore évêque de Luçon. Tout ce que l'on sait d'elle, c'est qu'elle demeurait rue des Blancs-Manteaux, et qu'elle vivait encore en 1629. (*Correspondance*, I, 612). M. AVENEL indique cependant qu'en 1698, un sieur de Bourges, docteur régent en la faculté de médecine, était premier échevin de la ville de Paris. Grace aux renseignements qui nous ont été obligeamment fournis par la famille de Bourges, encore existante, nous pouvons ajouter que ce de Bourges se nommait Jean, qu'il était déjà échevin en 1642 et docteur en médecine, dès 1620. La famille des de Bourges, originaire du château de Chauvigny, en Poitou, vint s'établir à Paris vers le milieu du seizième siècle, y exerça la médecine et, depuis lors, fut mêlée activement à la vie municipale de Paris. Il y eut trois échevins de ce nom. L'origine poitevine de la famille et la profession médicale qui la rapprochait des Pidoux, grands amis des la Porte, peuvent expliquer les relations intimes des de Bourges avec les du Plessis. — Dans un des tableaux de Philippe de Champagne, conservés au Louvre, salle Las-Cazes, un de Bourges est représenté en costume d'échevin de Paris. C'est probablement le nôtre.

² *Correspondance* (I, 17 décembre 1608).

³ *Correspondance* (I, p. 18-19), et *passim*.

⁴ *Correspondance* (I, p. 90, lire la note de M. Avenel).

⁵ FONTENELLE DE VAUDORÉ, op., cit. (p. 369). — Les armes de Richelieu figurent sur la face principale de l'évêché, celle qui regarde le chœur de la cathédrale. Cette partie du monument est certainement du quinzième siècle. Cependant on dit à Luçon que les

Richelieu ne s'occupe pas seulement du temporel ; il donne au spirituel tous ses soins. Il met sa gloire à arracher, de son diocèse, l'ivraie qui l'obstrue. Selon les prescriptions des Conciles, il fait, à Pâques de l'année 1609, sa tournée épiscopale. Il organise partout des prédications de capucins, des oraisons et des neuvaines pour échauffer à la dévotion et à la piété les âmes qui se sont refroidies¹. Il met un zèle particulier au choix de ses curés. Tandis que, partout ailleurs, ils sont nommés par la simple faveur, ou sur la recommandation de personnes influentes, il décide que, dorénavant, toutes les cures à sa collation seront données au concours, et, malgré son désir d'être agréable à ses amis, il écarte ceux de leurs protégés qu'il considère comme incapables². La difficulté du recrutement le frappe, comme elle touche tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'Église. Il prend sa part dans ce grand mouvement qui va faire, du XVII^e siècle, le siècle catholique par excellence. Un des premiers, parmi ses confrères, il songe à établir chez lui un séminaire. Henri IV lui recommande les Jésuites. Le père Cotton s'adresse à lui, invoquant la particulière bienveillance dont il honore la Compagnie³. Richelieu se tient, il est vrai, sur la réserve, en ce qui concerne ces messieurs ; mais il n'en poursuit pas moins son entreprise, et elle aboutira bientôt par le concours de Bérulle et des pères de l'Oratoire⁴.

Ce devoir de bon pasteur, Richelieu le remplit, en assistant aux conférences alors si à la mode, où les apologistes de la foi catholique joutent contre les ministres protestants⁵. Il s'efforce d'arranger les querelles qui divisent les gentilshommes de son voisinage et considère comme un devoir de sa profession d'empêcher, par

appartements qu'occupa Richelieu se trouvaient en retour d'équerre sur le jardin et qu'ils n'existent plus. On peut conclure de là que Richelieu avait habité un bâtiment plus ancien construit probablement à la suite et dans le style du gros pavillon qu'une voile relie à la cathédrale. Ce bâtiment aura été démoli après la reconstruction, par Richelieu, de l'évêché actuel. — La cathédrale est un beau monument des quatorzième et quinzième siècles dont les vastes proportions et la flèche hardie dominant la petite ville et la campagne au loin. On y a dépensé beaucoup d'argent du temps de Richelieu ; les motifs modernes et le style Louis XIII se marient sans cesse, d'une façon qui n'est, heureusement, pas trop choquante au beau gothique élancé de cette région de la France. Le cloître si coquet, du quinzième siècle, est intégralement conservé. Je n'ai pas pu découvrir, dans les clefs de voûte de l'église, les armes de Richelieu ; mais on montre encore la vieille chaire en bois, où, dit-on, il a prêché. Ses panneaux sont décorés de lieurs peintes dans la manière hollandaise.

¹ *Correspondance* (t. I, p. 21-22 et p. 78). — Cf., sur une conférence tenue à Châtellerault, en 1611, CH. READ, *Daniel Chamier*, Paris, 1858, in-8° (p. 319).

² *Correspondance* (t. I, p. 29). — Cf. *Testament Politique*, ch. 2. (édit. Foncemagne, p. 159).

³ PRAY, *La Compagnie de Jésus au temps du P. Cotton* (t. II, p. 330). En mai 1610, nous trouvons encore Richelieu en correspondance avec le P. Cotton. L'abbé de la Cochère écrit à Richelieu qu'il a remis au révérend père les lettres à lui adressées : *il m'a dit qu'il vous avoit voué beaucoup de service*. *Archives des Affaires Étrangères*. Mémoires et documents, France (vol. 767, f° 205).

⁴ On montre encore à Luçon, une vieille porte datée de 1612 et qui, dit-on, est celle du séminaire que Richelieu a fait construire. — Sur cette question du séminaire qui occupa très longtemps l'attention de l'évêque, il faut rapprocher : *Correspondance* (t. V, p. 85) ; LA FONTENELLE DE VAUDORÉ (t. I, p. 398) ; et *Mémoires de Richelieu*, édit. Petitot, t. V, (p. 61). La fondation n'eut lieu effectivement qu'en 1661. — V. *Une maison du dix-septième siècle à Luçon*, dans *Revue de la Société littéraire de la Vendée*, 1886 (p. 136).

⁵ *Correspondance* (I, 79).

ses conseils, les duels contre lesquels il dirigera, plus tard, toute la rigueur des ordonnances royales¹.

Il adresse aux grands, ou à ses amis de la Cour, quelquefois mémo à de simples connaissances, des lettres de condoléance. écrites dans un style bizarre et contourné qui montre tout l'embarras de la raison aux prises avec les sentiments². Rien de plus curieux, cependant qu'une longue épître à une pénitente inconnue, qui, sur le point de quitter le monde et ne se sentant pas la force de s'appliquer à la méditation religieuse, s'était adressée au jeune évêque. Elle lui faisait part du trouble de son âme, et de la lassitude, même physique, que produisaient en elle l'oraison et la contemplation prolongées. Il l'aide, la relève, la soutient avec les marques d'une attention plus forte encore que tendre. Il la supplie d'écarter tout effort, toute peine de l'œuvre de son salut. Il lui trace une ligne de conduite sage, modérée, adaptée à la faiblesse du sexe et à la médiocrité de l'entendement humain. Ses paroles sont claires, vives, pressantes ; elles ne s'embarrassent d'aucune érudition subtile, d'aucun élan mystique. Ce n'est pas le docteur qui parle au disciple ; mais ce n'est pas non plus l'âme qui parle à l'âme. C'est plutôt le bon sens sain qui s'adresse à un sens fatigué et qui tâche de le reconforter avant de le lancer dans la voie pénible du salut et de l'amour de Dieu.

On peut se demander si ces conseils, dans leur sécheresse, convenaient à l'âme blessée qui les implorait. On y trouve des prescriptions pour l'hygiène normale du cœur, mais non des remèdes pour le soulagement d'une âme défaillante. Le miel de François de Sales et le sucre de Bérulle eussent été plus efficaces. Cependant, il faut croire que, dans ce siècle vigoureux, il y avait, en France, des femmes pouvant entendre un tel langage. Les fidèles de Port-Royal et les pénitentes de Bossuet l'eussent accepté probablement. Elles eussent écarté les épines d'une parole un peu rude pour atteindre les fleurs de sens et de droite raison qui s'y trouvent cachées³.

La réaction d'une personnalité aussi forte que celle de Richelieu sur les choses de la foi mérite d'être étudiée avec soin.

Poussé par le hasard vers la carrière ecclésiastique, il trouvait, dans la religion, le repos de l'esprit tel que le désirait un honnête homme de son temps ; il

¹ *Correspondance* (I, 114).

² A sa sœur (p. 46 et p. 74) ; à la comtesse de Soissons, sur la mort de son mari (p. 93) ; à M. de Villeroy, sur celle de sa fille (p. 112). Voir encore p. 20, p. 92, p. 109. — Il faut citer un exemple de ce style obséquieux qui fut, pendant quelque temps, celui de Richelieu, quand il s'adressait aux grands. Il écrit à Sully : *Monsieur, si j'avais autant de moyen de vous servir, comme j'ai d'occasion de vous importuner, je vous rendrais les preuves de mon affection et de mon devoir avec autant de contentement que je prends la plume avec déplaisir pour mendier les témoignages non-mérités de votre bienveillance ; ce que je n'eusse jamais osé, si je n'eusse su que ceux qu'avec vérité on peut dire grands, plus encore pour les qualités qui sont en eux que pour leurs charges, sont bien aises d'avoir l'occasion d'obliger leurs inférieurs pour faire paroître que si leur pouvoir les rend recommandables, leur bonne volonté le fait encore davantage...* et cela est écrit en 1612, deux ans après la mort de Henri IV, alors que la faveur de Sully avait pris fin, et que l'évêque de Luçon commençait à s'assurer de son rang et de son mérite. La première moitié du premier volume de la *Correspondance* est pleine de lettres de ce style qui ne laissent guère deviner le ton sec et impérieux qui domine dans les derniers volumes de la publication de M. Avenel.

³ *Correspondance* (t. I, p. 38).

recherchait, dans le triomphe de l'Église, l'accomplissement d'un devoir professionnel ; enfin, il rencontrait, dans l'organisation de la hiérarchie catholique et dans l'autorité qu'elle exerçait sur le monde, un secours puissant pour sa carrière

A l'époque où il vivait, les croyances religieuses étaient, si l'on peut dire, le tout de l'homme. Hors quelques rares esprits indépendants n'ayant à répondre que d'eux-mêmes et des caprices de leur propre entendement, à part quelques sceptiques, les Montaigne et les le Vayer, tout membre d'une société politique se sentait tenu d'avoir une foi. Depuis un siècle, l'Europe s'agitait autour des questions religieuses. Non seulement on avait vu les États se jeter les uns sur les autres au nom de ces idées, mais, dans chaque État, chaque citoyen avait dû prendre position et s'engager dans une croyance, non pas seulement avec sa conscience, mais avec ses intérêts, ses passions, sa vie tout entière.

Le XVI^e siècle avait établi cette maxime que le citoyen doit professer la religion de l'État auquel il appartient (*cujus regio, ejus religio*), et, de bonne foi, on en était venu à confondre les hérétiques avec les rebelles : seulement, en pays protestant, ce nom s'appliquait aux catholiques, et aux protestants en pays catholique. Croire était un devoir civique. D'ailleurs, l'hésitation ne pouvait guère naître dans les esprits. Ils étaient ainsi faits qu'ils acceptaient la foi docilement. à peu près comme nous faisons aujourd'hui l'idée de patrie. Le caractère individuel ne se marquait que, dans la nuance des opinions théologiques ou dans le choix des arguments invoqués pour défendre chacun la sienne

Au début du XVII^e siècle, la lutte était encore ardente entre protestants et catholiques. Un peu plus tard, elle se transforme et porte, en France du moins, sur les débats du gallicanisme et de l'ultramontanisme ; c'est le temps des Richer, des Duval et des Bellarmin. Un peu plus tard, la querelle se raffine encore et c'est le jansénisme qui s'insurge contre le molinisme. On dispute sur les pro-Mêmes, pour nous si fastidieux, de la grâce, de la contrition et de l'attrition. Nous faisons un effort pour essayer de comprendre l'intérêt que nos pères portaient à ces questions. Il n'y avait pas alors un homme du monde, une femme qui ne se passionnât pour leur solution. Les *Provinciales* de Pascal devaient être le grand livre du siècle.

La vie sociale et l'existence individuelle, le jeu des passions et celui des intérêts aboutissaient là, comme ils aboutissent, de nos jours, aux dissentiments politiques. Les problèmes qui nous remuent seront pour l'avenir un sujet d'étonnement, comme nous nous étonnons des passions d'un siècle, pourtant si rapproché du nôtre¹.

Le sentiment religieux était donc le grand ressort de la scène politique : les ecclésiastiques y jouaient naturellement les premiers rôles. On citait les exemples du chancelier-cardinal Duprat, du cardinal de Tournon, du cardinal de Lorraine, du cardinal Renaud de Beaune, du cardinal d'Ossat, du cardinal du Perron, et de combien d'autres ! Non seulement une grande autorité morale, la familiarité des princes, une sorte de situation cosmopolite mettant à l'abri des revers de la fortune, appartenaient à ceux qui avaient reçu les liantes dignités de

¹ *La conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye*, racontée si spirituellement par SAINT-ÉVREMONT, lève un coin du voile qui recouvre les intérêts pratiques dissimulés sous les luttes théologiques des Jésuites et des Jansénistes. — Voir aussi l'ouvrage, d'ailleurs partial, de VARIN : *la Vérité sur les Arnould*, 1847, 2 vol. in-8°.

la cour romaine ; mais ils obtenaient en même temps la fortune, les riches prébendes, les abbayes, le rang et le pas sur les dignitaires du royaume.

Il fallait donc être croyant ; il était bon d'être ecclésiastique ; pour les hommes qui n'appartenaient pas à la haute aristocratie domaniale, la suprême ambition était la pourpre.

Un homme comme Richelieu, lancé dans cette voie, prétendait aller jusqu'au bout. Il avait sous les yeux la carrière du cardinal du Perron, dont la capacité médiocre, débutant dans l'obscurité de la polémique théologique, avait fini par s'emparer de l'attention publique, de la confiance du monarque, d'une autorité exceptionnelle à Rome et dans le royaume. La fortune du cardinal du Perron eut, sur la première partie de la vie de Richelieu, la plus grande influence. Nous l'avons déjà vu sollicitant les bonnes grâces de ce cardinal ; nous le verrons bientôt implorant son aide et se réjouissant de son approbation. Il l'admire et il l'imité.

Comme lui, il aspire au mérite et à la louange de la chaire et de la polémique. L'évêque de Luçon prêche et le docteur de Sorbonne écrit. Il le fait avec ardeur, avec courage, avec bonne foi. Il faut connaître la suite de sa destinée pour deviner, dans ce premier élan d'un zèle si pur, la préoccupation invisible, mais toujours présente, de ses ambitions d'homme d'État.

Il avait déjà prêché à la cour.

Les avis des contemporains diffèrent sur la valeur de Richelieu comme orateur de la chaire. On peut dire, en gros, que tant qu'il ne se trouva pas mêlé à la politique, ses sermons furent goûtés. Dès l'année 1608, le cardinal du Perron, en sa qualité de grand aumônier de France, le désignait pour dire l'office et prêcher le jour de Pâques devant le roi ; par les termes mêmes de la lettre que Richelieu lui écrit pour s'excuser, on voit que celui-ci considérait déjà la chose comme toute naturelle¹.

Les personnes compétentes avaient, eu général, une bonne opinion des mérites oratoires de l'évêque de Luçon. Lors de la mort de Henri IV, le doyen de Luçon, Bouthillier, de séjour à Paris, regrette qu'on ne lui ait pas confié le soin de prononcer l'oraison funèbre du défunt : *eussent esté actions dignes de vous, lui écrit-il, si vous vous fussiez trouvé ici*. A la même époque, ce même doyen, écrivant à Richelieu, lui parle avec joie *de la réputation que ses mérites lui ont acquise par toute la France*². C'est l'avis de du Perron lui-même, et le complaisant abbé ne manque pas d'en prévenir son cher évêque : *M. le cardinal du Perron fait paroître en toute occasion l'estime qu'il fait de vous... Quelqu'un étant venu à vous nommer parmi les jeunes prélats et à vous louer, selon la réputation que vous avez acquise, M. le cardinal dit lors qu'il ne vous falloit point mettre entre les jeunes prélats ; que les plus vieux devoient vous céder et que, pour lui, il en désiroit montrer l'exemple aux autres...* Il faut rappeler enfin, que l'ordre du clergé réuni, en 1614, en l'assemblée des états-généraux, confier bientôt à l'évêque de Luçon la mission de parler au nom de tout le corps ecclésiastique.

La haute idée que l'on se faisait généralement des mérites oratoires de Richelieu paraît donc sérieusement établie. Mais il faut reconnaître que le goût de l'époque

¹ *Correspondance* (t. VII, p. 317).

² *Affaires Étrangères, France* (vol. 767, f° 205).

était loin d'être épuré. Il restait encore assez de la barbarie du moyen âge et du pédantisme de la renaissance, pour qu'un bon orateur du temps de Henri IV soit très éloigné de la perfection du genre. Lingendes n'avait pas encore paru. Du Perron, Richeome, Cotton, tenaient les oreilles de la cour et de la ville. La plus grande louange était pour les plus compliqués, les plus chargés d'érudition fastueuse ou de pointes ridicules. La vigueur grossière et parfois acérée des prédicateurs de la Ligue avait fait place à une sécheresse pénible et ampoulée. L'abus des citations mêlait la mythologie profane à l'hagiographie chrétienne, la médecine à l'histoire, Pline à saint Augustin. Nous voyons, dans un seul et même sermon, Jupiter, Sémélé et le colosse de Rhodes accourir à l'appel du prédicateur, pour expliquer aux fidèles le mystère de l'Incarnation¹.

(C'était la mode. Richelieu n'échappe pas à cette influence. Il nous est resté de lui quelques rares sermons. Si ce n'était la bouche qui les prononça, on ne songerait pas à les lire. Ils sont pourtant sensiblement meilleurs que la plupart de ceux que nous a laissés cette époque. Ce sont bien encore les concetti, le gongorisme, le pédantisme et l'étalage presque dégoûtant de la comparaison scientifique ou médicale. Mais il semble qu'on y trouve parfois autre chose. Écoutons le jeune évêque s'adressant, le jour de Noël, aux fidèles de son diocèse.

Verbum tunc factum est. Nous lisons dans le texte de notre Évangile que, lorsque l'ange annonça la naissance de Jésus-Christ, les pasteurs furent les premiers auxquels il s'adressa et commit cette sainte nouvelle pour, après, l'épandre par le monde.

J'ai cru, peuple catholique, que la divine providence, qui conduit toutes choses avec une infinie sagesse, en avait ainsi usé pour nous apprendre que c'est particulièrement à ceux que Dieu a établis pasteurs de son église à qui il appartient de faire entendre au peuple que le Fils de Dieu est venu au monde *voilé* de notre humanité pour nous ôter le voile du passé, qu'il est sorti du ventre d'une vierge pour nous faire sortir de nos misères,... etc.

Voilà pour les pointes ; toute la partie théologique du sermon en est ainsi hérissée. Mais tout à coup, le style s'échauffe, s'anime, prend vie, force et clarté. Le prédicateur se dépouille de son appareil théologique. Il se souvient qu'il parle au peuple, que ce peuple souffre, et que, pour oublier ses souffrances, il a besoin d'être soutenu, conduit, dirigé. Il se souvient que lui-même, comme évêque, a une mission d'autorité et de direction. Il s'exprime en phrases brèves, nettes comme des axiomes, claires et vives comme des ordres.

Dieu, par sa bonté, a tellement favorisé les armes de notre roi, qu'apaisant les troubles, il a mis fin aux misères de son État. Nous ne voyons plus la France, armée contre soi-même, épancher le sang de ses propres enfants. La paix est dans ce royaume, mais ce n'est point assez pour inviter le doux Jésus à venir faire sa demeure en nous. Il faut qu'elle soit en nos villes, en nos maisons et principalement en nos cœurs.

La paix publique s'entretient par l'obéissance que les sujets rendent à leur prince, se conformant entièrement à ses volontés, en ce qui est du bien de son État.

¹ Bibliothèque nationale, Cabinet des Manuscrits, fonds français, n° 22.661, (f° 139) : *Discours à Monseigneur le révérend évêque de Luron pour le jour de Noël*. Ce discours doit être de Le Masle.

La paix se maintient aux villes, lorsque les personnes privées se maintiennent modestement dans le respect qu'elles doivent aux lois et aux ordonnances de ceux qui ont autorité.

La paix est aux maisons, quand ceux qui demeurent ensemble vivent sans envie, sans querelle, sans inimitié les uns contre les autres.

La paix est en nos cœurs, lorsque la raison commande comme reine et maîtresse ; que la partie inférieure, qui contient le peuple séditieux de nos appétits, obéit ; et que toutes deux se soumettent à la raison éternelle, de laquelle la nôtre emprunte ce qu'elle a de lumière.

Ne voilà-t-il pas, en quelques traits, le futur cardinal-ministre, le contemporain de Descartes et de Corneille ?

Mais il n'oublie pas que ce peuple qui doit obéir, a besoin de tendresse et de miséricorde. Il se penche sur lui, et, avec lui, élève vers Dieu une supplication d'une belle venue, touchante et attendrie.

Je proteste que j'emploierai si peu que j'ai d'esprit, si peu que j'ai de force pour maintenir l'union, de laquelle dépend notre conservation.

Je vous conjure d'en faire autant ; je vous conjure de me seconder en ces saintes intentions. Le Tout-Puissant bénira nos desseins, principalement si nous l'en supplions avec émotion...

Seigneur ! toute cette assemblée se prosterne à vos pieds, pour vous supplier humblement de nous vouloir donner la paix ; la paix en son âme, la paix avec son prochain, la paix avec vous ; elle dresse ses vœux vers Votre Majesté ; elle implore votre aide, sachant que vous êtes le père de la paix, sachant que vous êtes celui qui la donne, qui la maintient et qui l'augmente. Bon Dieu, regardez cette troupe de votre œil de pitié ; exaucez ses prières !...

Ce sermon, où se remarque déjà une si ferme conscience du rôle que devait remplir le ministre de Louis XIII, fut prêché probablement en décembre 1609, quelques mois avant la mort de Henri IV¹.

Dix-sept ans plus tard, dans un autre sermon prononcé en des circonstances autrement solennelles, nous retrouvons le même contraste entre l'affectation embarrassée du théologien et la fermeté éloquente du politique.

C'était en 1626, trois jours après la condamnation, quatre jours avant l'exécution du malheureux Chalais. Le cardinal-ministre s'était senti, pour la première fois, sérieusement menacé par les intrigues de la cour. Le jeune frère de Louis XIII, Gaston, était le confident du complot qui venait d'être découvert et qui allait être puni. S'exerçant à sa première lâcheté, il avait lui-même dénoncé et livré les coupables. Il était encore incertain sur son propre sort. Il tremblait.

C'est alors que, à l'occasion de la fête de l'Assomption, Richelieu, se souvenant de son caractère ecclésiastique et cherchant à terrifier, une bonne fois, l'âme pusillanime du jeune prince, Richelieu, avant de donner lui-même l'eucharistie au

¹ Ce sermon est conservé à la Bibliothèque Nationale, cabinet des Manuscrits, f. fr. vol. 25,666. Il nous a été transmis par Le Masle, secrétaire de Richelieu, qui, par une note manuscrite, l'attribue à l'évêque de Luçon. — Sur nos indications, ce sermon a été publié par le P. INGOLD, de l'Oratoire, dans la *Semaine catholique de Luçon* du 22 décembre 1855.

roi, à la reine-mère et à Gaston, réunis auprès de la sainte-table, monte en chaire.

C'est un sermon d'abord ; mais bientôt c'est une harangue politique, c'est une plainte hautaine, c'est une menace :

Dieu descend non-seulement en vous, Sire, mais qui plus est, en la reine votre mère et en Monsieur, votre frère, qui vont le recevoir avec vous.

Bien qu'il ne soit qu'un, il descend en vous trois, pour vous montrer que, tous ensemble, vous ne devez être qu'un en lui.

Il vous unit en terre : vous, Sire, et votre mère, et celui que vous tenez et traitez comme votre fils, — fils qui vous doit aimer, respecter et craindre toute sa vie, non-seulement comme son vrai roi, mais comme son vrai père, et qui ne peut faire autrement sans avoir lieu d'appréhender une seconde descente du grand Dieu sur sa personne, non en manne, comme celle d'aujourd'hui, mais en feu et en tonnerre !¹

C'est ainsi que tous les moyens sont bons à ce vigoureux ouvrier de sa propre carrière et de notre unité politique. La religion est une arme dont son ambition dispose, que ses calculs utilisent et que son esprit, si réellement moderne, met, comme instinctivement, au service de sa politique.

Évêque assidu, bon administrateur, prédicateur renommé, Richelieu accepte sans hésitation les diverses charges que sa fonction lui impose.

Il ne s'en tient pas là et son activité emploie ses loisirs à la rédaction de livres édifiants qui ne sont pour lui qu'une des formes du devoir épiscopal. Deux des écrits théologiques qu'il publia se rattachent à, cette époque de sa vie et nous renseignent sur les graves délassements de ce prêtre solitaire que la fortune réservait à une si haute destinée.

L'évêque de Luçon lit paraître tout d'abord, en 1613, les *Ordonnances synodales* à, la suite de l'*Instruction pour les confesseurs de son grand vicaire J. H. de Flavigny*² ; puis en 1618, les *Principaux Points de la foy de l'Église catholique, en réponse aux ministres de Charenton*³. En 1619, l'*Instruction du Chrestien* dont la

¹ Ce second sermon de Richelieu est conservé également dans le vol. 25.666 du f. fr. à la Bibl. Nationale. Il a été publié dans les *Mélanges de la Collection des documents inédits*. Voir le recueil des *Maximes d'État et Fragments politiques du cardinal de Richelieu*, in-4° (pages 809 et suiv.).

² On doit à M. AVENEL la découverte de ce rarissime opuscule. Voir ce qu'il en dit : *Revue des Questions historiques*, 3e année (I- VI, p. 190). *Briefve et facile instruction pour les confesseurs, composée par Maistre J. H. Flavigny docteur en théologie et grand vicaire de Mgr l'évêque de Luçon*, à Fontenay, chez Pierre Petit-Jean, 1613. Petit in-12° de 78 feuillets. Les ordonnances synodales suivent immédiatement sans feuille de titre, sans interruption de pagination, cotées 79-98 ; et si on ne lisait en tête ces mots : *Nous Armand-Jean du Plessis de Richelieu par la grâce de Dieu évêque de Luçon au clergé et peuple de nostre diocèse, salut*, il semblerait que c'est la suite du livre de Flavigny. M. Avenel fait observer fort justement qu'il est peu probable que Richelieu, qui aimait tant alors à écrire sur ces matières, ait laissé à son grand vicaire le soin de parler en son nom.

³ Voici le titre de la quatrième édition luxueusement imprimée en 1629 : *Les principaux poincts de la foy de l'Église catholique défendus contre l'escrit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton, par Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, alors evesque de Luçon. Quatriesme édition*. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques, aux Cicognes. Avec privil. du Roy. — Une édition plus luxueuse encore est sortie

rédaction paraît remonter, en réalité, aux premiers temps de son épiscopat¹. En mentionnant immédiatement le *Traité de la perfection du chrestien*, publié en 1646² et la *Méthode pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église*³, nous aurons cité tout ce qui a paru de l'œuvre théologique de Richelieu. Mais il convient d'ajouter qu'il avait écrit beaucoup sur ces matières, et les éditeurs de la *Méthode* parlent de plusieurs autres ouvrages qu'il avait composés⁴.

Ceux que nous avons suffisent amplement pour faire connaître la direction qu'il donnait lui-même à ses études sur ce sujet. D'une part, elles avaient un caractère catéchiste et tendaient à l'instruction religieuse des chrétiens et, en particulier, des fidèles de son diocèse ; d'autre part, elles avaient un caractère polémiste et se donnaient pour objet de vaincre ou de ramener les prétendus réformés.

Ce double trait rattache immédiatement les études théologiques de Richelieu à l'ensemble de sa carrière. Il est un évêque assidu, gouvernant, prêchant, enseignant. Il se sert de la plume comme de la parole pour diriger, éclairer, conduire son troupeau.

Mais la Rochelle n'est pas loin ; les protestants sont à Saumur, à Fontenay, à Luçon même. Il lutte contre leurs ministres dans des conférences solennelles ; plus tard, il détruira leur force politique, ou bien il essayera de les faire rentrer dans le giron de l'Église, poursuivant cette chimère de la réunion qui a séduit tant de grands esprits. Sa vie tournera ainsi, sans cesse, autour de ce laborieux problème que la politique du dix-septième siècle dispute à la religion.

Il indique lui-même l'unité de son existence à ce point de vue, alors qu'au début de sa *Méthode*, il embrasse, dans une seule phrase, les diverses préoccupations qui, pendant si longtemps, l'avaient absorbé. Il y a plus de trente ans, dit-il, qu'étant attaché aux fonctions de l'épiscopat dans le diocèse de Luçon, près la Rochelle, je pensais souvent, dans une profonde paix, aux divers moyens de ranger cette place dans l'obéissance du roi. Ces pensées passaient alors dans mon esprit comme des songes ou de vaines imaginations ; mais Dieu ayant voulu depuis que l'on entreprît ce qui ne m'avoit semblé autrefois que des

des presses de l'imprimerie du Louvre, en 1652, in-f°. J'ai entre les mains l'exemplaire qui a appartenu au cardinal Mazarin.

¹ *Instruction du Chrestien par R. Père en Dieu, messire Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu*. A Paris, chez Nicolas de la Vigne, près la porte Saint-Marcel, M. D. C. XXII. Avec approbation. La préface est datée d'Avignon, le 1er septembre 1618. Les réimpressions de cet opuscule sont nombreuses. J'ai sous les yeux les éditions de 1642 et celle de 1667, avec la mention *revue, corrigée, augmentée et remise en meilleur ordre par S. E. peu de temps avant sa mort*.

² *Traité de la perfection du Chrestien* par le CARDINAL DE RICHELIEU, Paris, Antoine Vitré, M. D. C. XLVI, in-4°.

³ *Traitté qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église*, par le CARDINAL DE RICHELIEU, Paris, Sébastien Cramoisy, M. D. C. LVII, in-4°. La première édition est de 1631, in-f°.

⁴ On trouve à la Bibliothèque Nationale, dans les manuscrits qui viennent de LE MASLE, une collection très importante de registres contenant des extraits de lectures, pour la plupart théologiques. En marge de ces manuscrits, on lit des renvois qui semblent indiquer que ces morceaux ont dû servir à d'autres travaux. J'inclinerai à croire qu'on se trouve en présence des extraits que Richelieu faisait faire, par le plus ancien et le plus intime de ses secrétaires, pour les œuvres théologiques, politiques ou littéraires qu'il méditait (f. fr, volumes 22.960 et suivants).

chimères et que l'on attaqua cette place pour la réduire à son devoir, je pensais durant ce siège à retirer de l'hérésie par la raison, ceux que le roi retirait de la rébellion par la force.

On voit ce qu'il y avait encore de politique, au fond de cette activité *livresque* que l'on est de prime abord, tout surpris de rencontrer, à ce degré, chez un pareil homme.

Il aimait la théologie, soit pour la subtilité des problèmes qu'elle débat, soit pour l'autorité avec laquelle ses décisions s'imposent, soit pour l'étalage de science qu'elle autorise. Curieux de tous les genres de gloire, il ne dédaignait même pas l'espèce de dilettantisme qui détourne un homme d'État de ses occupations ordinaires pour exercer sa vigueur dans les jeux de l'esprit ou la détendre dans le repos des lettres.

On ne peut reconnaître à la courte publication des *Ordonnances synodales* le caractère d'un livre théologique. En les écrivant, Richelieu remplissait tout simplement son devoir d'évêque. S'adressant au clergé et au peuple de son diocèse, il lui donnait des conseils et des ordres pour une conduite chrétienne, lui enseignait les préceptes de la morale particulière et de la discipline publique, dans des termes qui montrent combien l'une et l'autre étaient oubliées dans ces malheureux temps¹.

L'évêque de Luçon défend aux prêtres, sous peine d'amende, d'entretenir des concubines au logis, de boire et de faire la débauche, de se rendre en bandes dans les lieux publics, pour prendre part aux réjouissances populaires : et d'autant que nous avons reconnu à notre grand regret que plusieurs souvent se trouvent en bandes ès foires et marchés des plus gros bourgs voisins de leurs demeures, comme Mareuil, Sainte-Hermine, Puybéliard, Chantatmay, les Essards, les Herbiers, Talmond, Montaigu et autres, nous enjoignons aux curés des lieux sus-dits d'y prendre garde, et nous les dénoncer on à notre official, sur peine de nous en prendre à eux-mêmes².

A ces mêmes prêtres, il recommande une tenue décente, et qui les distingue des laïcs, le soin des vêtements et des ornements ecclésiastiques, l'attitude respectueuse durant la célébration des offices, la lecture du bréviaire : et afin que nul ne puisse prendre excuse sur la grosseur des bréviaires de Poitou, nous convions un chacun de prendre l'Office du Concile, tant pour ce qu'il s'imprime en volume plus portatif que parce que cet usage est préférable à tous les autres³.

Il exhorte le peuple à assister, au moins de trois dimanches l'un, à la messe paroissiale, à communier au moins quatre fois l'an, à éviter les occasions de débauche, comme les fiançailles célébrées après le coucher du soleil : les ténèbres et le vin ôtant tout le respect⁴.

Selon les ordres du Concile, Richelieu veille particulièrement à empêcher les mariages clandestins. On voit dans un passage des *Ordonnances* qu'il n'est pas loin de partager sur certain point des rapports conjugaux, les croyances populaires : d'autant que nous craignons que l'ignorance de quelques-uns ne les porte à quelque superstition, nous déclarons n'être point licite de repousser de nouveau ceux qui, par quelque maléfice, sont troublés en la consommation de

¹ *Ordonnances synodales* (f° 81).

² *Ordonnances synodales* (f° 82, 84).

³ *Ordonnances synodales* (f° 88, 89).

⁴ *Ordonnances synodales* (f° 90).

leur mariage et défendons aux curés de se laisser aller en ce, au désir que la simplicité pourroit faire naître en plusieurs âmes moins instruites que de raison¹.

Les *Ordonnances* règlent encore les fêtes qui doivent être chômées et la liste, ainsi dressée, n'est pas moindre de cinquante par an, sans compter les dimanches ; elles établissent des conférences où les prêtres s'enseigneront les uns aux autres la bienséance en la célébration du divin service ; elles recommandent aux fidèles quelques saintes lectures, notamment *la Guide des Pécheurs*, composée par Grenade et, pour ceux qui ne savent pas lire, les prêtres leur enjoindront d'avoir des chapellets et leur en apprendront l'usage.

On voit à quels besoins devait pourvoir l'évêque de Luçon. Le désordre et l'ignorance chez les fidèles, même chez les prêtres, étaient la suite de longs troubles civils. Sur le champ restreint où il agissait, Richelieu s'exerçait à la même œuvre de restauration qu'il devait, par la suite, étendre à tout le royaume.

Son zèle ne se borne pas à la rédaction et à la publication des Ordonnances synodales. Il étend à l'ensemble du public chrétien le fruit de son expérience épiscopale. Pensant que les mêmes maux régnaient ailleurs, il crut bon de répandre l'usage du remède qu'il avait lui-même employé. Il paraît avoir été frappé surtout du manque de livres facilement lisibles et maniables, faits pour les simples d'esprit et de cœur. C'est pour eux qu'il écrivit son *Instruction du Chrétien*, publiée seulement en 1618, mais dont la rédaction remonte certainement à l'époque du long séjour dans l'évêché de Luçon : *Le plus grand soin de l'auteur, dit-il lui-même, en débutant, a été de s'abaisser, son but étant plutôt de paître les colombes que les aigles... Pour cet effet, il a laissé tout ornement et omis plusieurs choses qui eussent pu marquer quelque érudition en lui et plaire aux doctes.*

Cette simplicité fait tout le mérite, mais le mérite presque extraordinaire, de ce petit livret. C'est un catéchisme très clair, tout usuel, qui met les vérités de la foi à la portée des âmes les plus naïves. Il y avait peu de tels écrits à cette époque, et je doute qu'on en ait beaucoup publié, depuis lors, répondant mieux à la pensée de venir en aide aux humbles et aux ignorants. Une explication et un court commentaire du Credo, des commandements de Dieu et de ceux de l'Église, de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique, c'est la tout le livre, et c'est tout ce qu'il faut à la grande masse des chrétiens.

Pas de doctrine, un soin particulier d'éviter les discussions oiseuses et les difficultés stériles, peu de chaleur, de la clarté et de la lumière. Il y a quelque chose de véritablement touchant dans le zèle avec lequel un esprit si vigoureux s'abaisse vers les faibles et se met à leur portée.

Faut-il signaler quelques passages particulièrement frappants, ou seulement piquants pour la curiosité moderne ; quelques traits échappés à un esprit qui se surveille toujours ? Pour expliquer la puissance de Dieu, il ne trouve rien de mieux que la comparer à celle du Roi : *Un Roi souverain en France témoigne qu'il*

¹ En note, Richelieu ajoute : *Quand une chose produit un effet et que nous reconnoissons qu'elle n'a point cette vertu par sa nature ; et que d'autre part Dieu n'a point promis de lui en donner la force surnaturellement, telle chose doit rester condamnée comme diabolique. Exemple : ceux qui nouent l'esguillette ou la denouent ou font denouër ; voir la lune à gauche, estimer les jours heureux ou malheureux, avoir confiance en certains nombres de chandelles, etc.*

n'y a personne qui soit égal à lui, et que tous ceux qui y sont, sont ses inférieurs : ainsi Dieu, souverain Roi du monde, témoigne qu'il n'a point d'égal et qu'il est unique. Tout un long passage consacré aux diverses superstitions du temps prouve encore que Richelieu n'avait pas su se dégager de toute erreur à cet égard. Il condamne ceux qui, par le moyen des magiciens et sorciers invoquent les démons, eu quelque façon et pour quelque fin que ce puisse être, qui se servent de tels monstres ou de leur art pour découvrir les choses cachées,... ceux qui, par sortilège, empêchent l'effet du mariage ou après l'avoir empêché défont ou font défaire le maléfice dont ils avaient usé par même voie au lieu de recourir au remède de l'Église. C'est bien là le langage de l'homme qui devait laisser poursuivre Urbain Grandier.

Un autre trait des mœurs du temps mérite d'être noté : Richelieu reconnaît qu'un homme doit le mariage à une fille qu'il a mise à mal sous prétexte de l'épouser, si ce n'est, ajoute-t-il, qu'elle soit de condition tout à fait inégale, auquel cas il suffit de la dédommager par argent et lui donner mariage (c'est-à-dire la faire épouser par un autre). C'est le même sentiment qui lui fait écrire ailleurs : que celui qui épouse une femme non de sa condition contre la volonté de son père pèche mortellement : si elle est de sa condition, il ne pèche que véniellement. Enfin, je ne mentionnerai qu'en passant la réserve parfaite et la discrétion avec lesquelles Richelieu aborde certains sujets délicats sur lesquels s'étendait beaucoup trop complaisamment la dialectique des casuistes contemporains¹.

Ce livre eut, paraît-il, un grand succès. Il fut très répandu en France et fut traduit en plusieurs langues. On peut le louer d'un seul mot que répètent plusieurs contemporains : il fit beaucoup de bien².

Dans cette première partie de son œuvre théologique, Richelieu, comme on le voit, ne se mélo nullement à la controverse. Il vivait cependant dans une société qui frémissait encore des grandes luttes du seizième siècle, et qui sentait s'agiter en elle les brillantes et bruyantes polémiques du gallicanisme et du jansénisme. Nourri dans la Sorbonne, fier de sa rapide annexion à ce grand corps, l'évêque de Luçon ne pouvait se tenir bien longtemps à l'écart de la lutte. Comme le dit un écrivain contemporain, la haute réputation du cardinal du Perron lui était à peu près ce qu'étaient autrefois à Thémistocles les trophées de Miltiades.

Les ouvrages de polémique qu'il publia par la suite furent certainement préparés dans ces laborieuses années de l'évêché ; sans entreprendre de les analyser ici, il faut du moins essayer d'indiquer la direction que, dans ce genre d'études se donnait à lui-même ce puissant esprit. Dans une nature aussi entière et si j'ose dire aussi compacte que celle de Richelieu, il est impossible de séparer les diverses manifestations du génie. Tout en lui concourt au même but. Ce serait mal connaître le grand politique que d'ignorer le catholique et le théologien.

¹ Page 157.

² Voici comment le P. SENAULT s'exprime sur les ouvrages théologiques de Richelieu et notamment sur l'*Instruction du chrétien*, dans l'*Épître dédicatoire* qu'il a mise en tête de son livre *l'Usage des passions* : Nous lisons vos ouvrages avec respect, nous y allons chercher la pureté du langage et nous y apprenons avec quelle majesté il faut traiter les mystères de la religion et de l'État. Quelles vérités comprend notre créance qui ne soient autrement expliquées en ce divin catéchisme que vous composâtes autrefois pour l'instruction de votre diocèse ? Sous un nom humble, il cache de hautes pensées, et, dans un entretien familial, il enseigne toute la théologie...

CHAPITRE CINQUIÈME. — LES ÉTUDES DE THÉOLOGIE ; LES AMIS DE JEUNESSE.

Tous les biographes de Richelieu sont d'accord pour dire qu'il prit, dans sa jeunesse, les leçons d'un docteur de l'Université de Louvain¹. Ils ajoutent qu'il s'était enfermé, avec ce théologien à la campagne, aux environs de Paris, et qu'il s'était jeté avec une telle ardeur dans ces études, que sa santé même s'en était ressentie. Le nom de ce docteur n'est pas donné. Mais tout nous porte à croire qu'on le taisait pour cause : c'était probablement l'Anglais, Richard Smith². Nous

¹ L'Université de Louvain jouait alors un rôle important dans l'Église. Mais certains de ses docteurs paraissent avoir eu une tendance à s'égarer vers les questions difficiles ou suspectes ; ils étaient surveillés de près par les Jésuites. De Baius à Jacques Jansson et de Jansson à Jansénius et à Duvergier de Hauranne, la tradition, à Louvain, est ininterrompue dans le sens de l'augustinianisme. C'est lame par là qu'on saisit le fil qui relie historiquement le jansénisme au calvinisme.

² Le nom de Richard Smith, tout à fait oublié aujourd'hui, eut son heure de célébrité. Théologien instruit, caractère ferme, âme d'élite, il crut qu'il était de son devoir, en qualité de vicaire apostolique en Angleterre, de réclamer toute l'autorité épiscopale sur les fideles et, par conséquent, de retirer aux religieux le pouvoir de conférer les sacrements sans une autorisation spéciale de l'ordinaire ou de son official. Ces mesures, imprudentes peut-être, dans un pays où les catholiques étaient persécutés, excitèrent contre lui l'hostilité des moines et notamment des Jésuites. Une polémique s'engagea entre ceux-ci et les défenseurs de Richard Smith, au premier rang desquels on compta Duvergier de Hauranne qui écrivit à cette occasion son fameux *Aurelius*. L'assemblée du clergé de France prit également partie dans la querelle et se prononça en faveur du vicaire apostolique.

Ceux qui sont au courant du détail de l'histoire ecclésiastique au dix-septième siècle, comprendront quelle importance il convient d'attacher à ce fait que Richard Smith fut le maître de Richelieu en théologie. On nous pardonnera donc, malgré la longueur, de citer ici quelques-uns des textes qui établissent la nature de ces relations : le PÈRE RAPIN dit, dans son *Histoire du Jansénisme* : *Richard Smith était un homme qui paraissait avoir les qualités requises pour bien servir l'Église. Il était venu en France pour y faire profession de la religion et pour s'en instruire à fond ; il s'appliqua même à étudier les controverses pour combattre les hérétiques en son pays, quand il y retournerait et il s'était tellement exercé dans cette étude qu'il y devint assez habile, ce qui engagea l'abbé Duplessis, depuis cardinal de Richelieu, à le prendre dans sa maison, dans le temps qu'il étudiait en Sorbonne, [pour apprendre] avec lui les controverses, afin de servir l'Église par cette science à l'imitation du cardinal Duperron, qui s'éleva à la pourpre par cette voie et devint si utile à la religion. Comme cet abbé (Richelieu) avait de l'esprit et encore plus de l'ambition, il prit la résolution d'étudier l'histoire ecclésiastique avec les controverses sous Richard Smith, qui lui ouvrit le chemin dans l'une et l'autre science qu'il savait également bien, et lui en découvrit les principes. Mais l'abbé, rebuté du peu de talent qu'il avait de retenir ce qu'il apprenait et de son peu de nié-moire, renonça à cette étude et se retrancha à la seule scolastique que son docteur anglais lui apprit et dont il lit un ami après l'avoir eu assez longtemps pour précepteur l'out le inonde sait que le cardinal prit soin de lui et qu'il fut son protecteur dans toutes les occasions où il eut besoin de son assistance.* (Extrait des *Mémoires* du P. RUPIN, publié sous le titre d'*Histoire du Jansénisme*, par L'ABBÉ DOMENECH, Paris, Gaume, 1836, in-8° (p. 213-214). — Voir aussi SAINTE-BEUVE, *Port-Royal* (édit. in-12°, t. I, p. 314). — La correspondance de Richelieu confirme les principaux traits du récit du P. RAPIN. En 1611, un *sieur Richard*, qui est probablement Richard Smith, est envoyé par Richelieu à Rome. Il écrit, de là à l'évêque de Luçon une lettre dont nous n'avons malheureusement que l'analyse ainsi conçue : *Lettre du sieur*

savons aussi que Richelieu avait étudié sous le célèbre docteur français, Jacques Hennequin.

L'ensemble de ces renseignements nous permet de distinguer, parmi les diverses écoles du temps, celle à laquelle Richelieu paraît se rattacher tout d'abord. De famille noble, sorbonnien, évêque, il fut un gallican, un épiscopaliste. Le jansénisme même paraît l'avoir approché d'assez près. C'est comme une sorte de prédestination qui, à l'origine, réunit autour de lui les plus illustres protagonistes de la secte.

Jansénius, Belge, après avoir étudié à Louvain, vint à Paris vers 1605, et y resta jusqu'en 1610. Il se fit remarquer en Sorbonne, précisément à l'époque où Bicher en était le syndic et où Richelieu y prenait ses grades. Richer, Richard Smith, de Dominis, archevêque de Spalatro, tenaient alors la tête de la doctrine épiscopale et gallicane et menaient vivement la campagne contre la phalange romaine et ultramontaine des Jésuites¹.

Dans ce long séjour à Paris, Jansénius se lia avec Duvergier de Hauranne, plus tard abbé de Saint-Cyran, l'autre père du jansénisme. Ce Saint-Cyran est une figure d'athlète. L'ambition le dévore : l'ambition la plus haute, la plus désintéressée, mais l'ambition. Il y a en lui je ne sais quel feu sombre qui ne trouve son aliment que dans la domination, je ne sais quelle soif ardente de se distinguer du reste du monde et d'être de ceux que rien n'émeut. *Les grands sont si peu capables de m'étonner, écrit-il, que si j'avois trois royaumes, je les leur donnerois, à condition qu'ils s'obligeroient à en recevoir de moi un quatrième dans lequel je voudrois régner avec eux ; car je n'ai pas moins un esprit de principauté que les plus grands potentats du monde... Si nos naissances sont différentes, nos courages peuvent être égaux.* Tête ronde, tourmentée, brutale, esprit paradoxal, autoritaire, qui cherche à s'isoler de la foule, des passions communes et des idées courantes ; qui hait les Jésuites, peut-être autant pour ce qu'ils ont de trivial, que pour leur prétention exclusive à la domination des âmes².

Richard que l'évêque de Luçon avait envoyé à Rome, par laquelle il paraît que ce prélat avoit déjà de grandes vues. (*Mémoires d'A. du Plessis de Richelieu*, publié par ARMAND BASCHET, Plon, 1850, in-8°, p. 39). — Lorsque Richard Smith fut obligé de quitter l'Angleterre, en 1624, Richelieu lui fit bon accueil et lui fit donner l'abbaye de Charroux, que Mazarin d'ailleurs lui retira. — En 1624, Richelieu écrivait à la jeune reine d'Angleterre, Henriette-Marie, d'avoir recours aux conseils de Richard Smith (*Correspondance*, II, 132). En 1620, le cardinal écrit au théologien de venir le voir en France, déguisé, (*ibid.*, III, 423). En décembre de la même année, il le recommande au roi d'Angleterre : *connoissant son innocence cousine je lais, et que c'est un homme qui n'a pour but que de prier Dieu et de feuilleter ses livres* (t. III, p. 498). Enfin, plus tard, lorsqu'il sollicite pour lui une abbaye, il le qualifie *homme de vie exemplaire et de grande doctrine* (T. V, p. 356.)

¹ Nous aurons l'occasion de revenir sur le rôle politique de Jansénius et sur ses relations avec Richelieu, à propos du pamphlet rédigé par l'évêque d'Ypres et intitulé *Mars Gallicus*. — Sur les rapports de Richelieu avec Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro, voir *Correspondance* (t. VII, p. 922). — Cf. les lettres de Bentivoglio (nonce en France), notamment celle du 1er février 1617, où il appelle la déclaration de De Dominis *diabolique* et où il parle de la publication de sa *République chrétienne* (t. I, p. 70).

² SAINT-BEUVE, *Port-Royal* (II, p. 286).

Or, ce Duvergier de Hauranne fut le grand vicaire de l'évêque de Poitiers, Chasteigner de la Rocheposay ; il fut aussi l'ami intime de Bouthillier, abbé de la Cochère, doyen de Luçon, confident et serviteur fidèle de notre évêque.

Ces deux hommes méritent l'attention de l'histoire : le premier, par ce que sa destinée a eu de singulier, de piquant, de dépaysé, dans le siècle où il vécut ; le second, par la façon étroite dont il fut mêlé aux débuts de Richelieu et aux premières luttes du jansénisme.

Chasteigner de la Rocheposay d'Abain était fils de ce la Rocheposay d'Abain, célèbre parmi les combattants des guerres de religion et ami particulier du père de Richelieu. Les deux pères, tous deux Poitevins, avaient été parmi les serviteurs de Henri III en Pologne ; tous deux, ils avaient, aux époques de crise, servi la cause royale dans leur province.

L'amitié des deux pères créa l'amitié des deux fils. En 1608, l'année même où Richelieu devenait évêque de Luçon, la Rocheposay était désigné pour l'évêché de Poitiers. Il coiffa la mitre en 1611.

Au début, il avait, moins encore peut-être que Richelieu, la vocation ecclésiastique. C'était un tempérament vif sous les aspects de la froideur, un esprit très ouvert, un cœur très ferme et très vaillant. Parmi les évêques de cette époque, beaucoup n'ont rien d'ecclésiastique ; lui moins que tout autre. Sa ronde figure au regard jeunet, telle que nous la montre un portrait conservé dans la salle capitulaire de l'église de Poitiers, est charmante¹. Mais cette physionomie a surtout de la fermeté et la bouche, à la moue épaisse, respire la résolution. C'est la ressemblance frappante du père, le combattant des guerres de religion.

Le fils était, lui aussi, un homme d'action. Il aimait la discussion, la lutte et même la bataille. Son rôle à Poitiers, durant la régence de Marie de Médicis, fut tout de combat. Arrivé à Poitiers en 1612, au milieu de la lutte des partis, il voulut prendre part au gouvernement de la ville, disant qu'il était d'assez bonne maison pour cela, alléguant les devoirs de sa charge, la tranquillité publique, la loi suprême de la nécessité. C'est lui qui fit assassiner, sans autre forme de procès, un certain Latrie, envoyé par le prince de Condé, à Poitiers, durant l'époque des troubles. Il allait cuirassé et la pique à la main, assisté de douze cavaliers avec le pistolet à l'arçon de la selle, et quelque quarante hommes à pied, ayant chacun la carabine sous le manteau et conduits par le sergent de la compagnie, l'abbé de Notre-Dame. — Ce bon évêque, dit un pamphlet du temps, ce bon évêque *ad utrumque paratus* a fait croire à ceux qui en voulaient ignorer que la cuirasse ne lui est pas moins séante que le surplis, le haussecol que le rochet, le morion que la mitre, la pertuisane que la crosse et qu'un bon cheval d'Allemagne lui est aussi facile à manier comme seroit la haquenée blanche... Toujours les chasteigniers ont porté des fruits dignes des rois et pour en dire la vérité, il est malaisé de les chatouiller sans en emporter quelque blessure².

¹ Voir le portrait de H.-L. de la Rocheposay dans la galerie des portraits d'évêques à la cathédrale de Poitiers. Il a été gravé par BRIOT, sous la date de 1619. — Comparer avec le portrait du père, Loys Chasteigner, seigneur d'Abain et de la Rocheposay, gravé par PICART.

² Cité par H. OUVRE, *Essai sur l'histoire de Poitiers depuis la fin de la Ligue*, Poitiers, 1856, in-8° (p. 59 et 101). — Cf. THIBAudeau, *Histoire du Poitou* (t. I, 191). Plus tard l'évêque de Poitiers se calma. Il porta vers les études et les discussions théologiques les ardeurs de son tempérament. On a de lui : CASTANEL DE LA ROCHEPOSAY, *Celebriorum distinctionum tum philosophicarum, tum theologicarum Synopsis*, Antoine Mesnier, 1619,

C'était, comme on le voit, un fier évêque. Il était fait pour s'entendre aussi bien avec Richelieu qu'avec Duvergier de Hauranne.

Il prit, en effet, celui-ci pour son grand-vicaire, le nomma chanoine de son église et le désigna pour l'abbaye de Saint-Cyran¹. En revanche, c'est pour défendre la conduite de son évêque que le futur chef du jansénisme français écrivit l'opuscule célèbre : *Contre ceux qui disent qu'il est défendu aux ecclésiastiques de porter les armes en cas de nécessité*².

Des relations d'amitié très étroites se nouèrent entre les deux évêchés voisins de Poitiers et de Luçon. Bouthillier, abbé de la Cochère, doyen de Luçon, servit de trait d'union. Adroit, souple, insinuant, il est le grand agent de la première fortune de Richelieu ; comme tous les Bouthillier, excellent au second rang.

On le trouve partout. C'est un intermédiaire, un officieux. Il fit de Richelieu un cardinal, et c'est sous ses auspices que le jansénisme se fonda : en 1620, il présenta l'abbé de Saint-Cyran, son ami (il était l'ami de tout le monde), à son autre ami, Arnaud d'Andilly : *Voilà M. d'Andilly, dit-il, voilà M. de Saint-Cyran*. Et il les laissa aux prises.

L'abbé de la Cochère mettait, dans les relations des évêques de Poitiers et de Luçon, et du grand-vicaire de Poitiers, le liant qui eût fait défaut dans ce trio de personnalités vigoureuses. Il allait de l'un à l'autre, ne perdant pas de vue ce qui pouvait servir aux intérêts de son maître. On a déjà cité ce texte de Lancelot : *La liaison du cardinal de Richelieu et de M. de Saint-Cyran avait commencé dès qu'il était évêque de Luçon et que M. de Saint-Cyran demeurait chez M. de Poitiers ; car M. de Luçon venait souvent s'y divertir*³.

La nature de ce *divertissement* nous est attestée par plusieurs contemporains ; il s'agissait de sérieuses et profondes études de théologie et de controverse. Un autre prélat, ami de l'évêque de Luçon, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, était renseigné sur les travaux de ce cénacle, et sa bonne humeur en envoyait parfois l'austère fécondité : *J'irai à carême-prenant à Orléans, écrit-il à son ami, pour y étudier un peu, pour vous imiter et composer mes études et nies passe-temps à vos entretiens...* Dans une autre lettre : *J'ai reçu toutes vos lettres et me plains que, vous étant mis à la controverse, vous ne m'en mandiez rien ; et ayant emmené deux Anglais pour vous y servir*⁴, *vous ne m'en avez ni parlé, ni écrit...* *J'ai toujours fait grand état de votre courage ès choses spirituelles et ecclésiastiques, ajoute-t-il, et maintenant que vous étudiez si âprement, vous en*

in-f°. — *Dissertationes Ethico-Politicæ*, 1625, in-8°. — *Exercitationes in Marcum, Lucam, et Acta Apostolorum*, Poitiers, Ant. Mesnier, 1626. — *Ad D. Matthæi Evangelium Notæ*, e sermone gallico in latinum translatae, Poitiers, 1627. — *Exercitationes in libros psalmodum*, 1640.

¹ Au sujet de la transmission de l'abbaye de Saint-Cyran-en-Brenne à Duvergier de Hauranne, voir une note de M. MARTINEAU, *le Cardinal de Richelieu* (t. I, p. 298). Cf. P. RAPIN, *Histoire du Jansénisme* (p. 93).

² Sur l'état des esprits à Poitiers, notamment à l'égard des Jésuites, voir l'*Histoire du Jansénisme* du P. Rapin, (p. 69 et suiv.) : *Il y avait à Poitiers des gens d'école, et d'université auxquels les Jésuites donnaient de l'ombrage ; il y en avait d'autres qui par bizarrerie donnaient dans des sentiments écartés ; il y en avait de sombres et mélancoliques. Saint-Cyran se fit d'abord écouter de tous ces gens-là...* etc. (p. 74).

³ *Mémoires pour servir d'éclaircissement à l'histoire du Port-Royal*, Cologne, 1701, 2 vol. in-12° (t. Ier, , p. 91). Cf. AVENEL, *Jeunesse de Richelieu* (p. 199) et SAINTE-BEUVE, *Port-Royal* (I, 306-335).

⁴ C'est probablement une allusion à Richard Smith.

augmentez l'opinion, estimant que vous ne prenez pas tant de peine sans quelques grands desseins¹.

Ces desseins sont arrivés, en partie, du moins, à leur réalisation ; ce sont ces ouvrages de polémique contre les protestants, qui furent publiés par la suite. Ils avaient été préparés durant les longues veilles d'une jeunesse laborieuse, dans le silence de la province. dans la fréquentation des hommes illustres que le hasard avait réunis à Poitiers, non loin de ce prieuré de Coussay dont Richelieu faisait alors son séjour favori.

Si Richelieu quittait Coussay pour se rendre à son prieure des Roches, il se rapprochait d'un autre centre d'études et d'amitiés. Tout près de là s'élevait, à mi-chemin, entre Chinon et Saumur, l'illustre monastère de Fontevrault.

Fontevrault, fondé par Robert d'Arbrisselles, se glorifiait de ne compter, depuis près de deux siècles, parmi ses abbesses, que des personnes appartenant à la famille royale. Seul peut-être de tous les monastères de la chrétienté, il était placé sous la domination absolue d'une femme, tant au spirituel qu'au temporel. Ses richesses étaient immenses. Son influence s'étendait au loin. Des prieurés en grand nombre dépendaient de la maison-mère ; des moines lui étaient soumis et recevaient de l'abbesse leur délégation et leur prébende. Il ne manquait guère à celle-ci que les ordres : *J'ai ouï conter*, dit même Rabelais, qui, en qualité de voisin pouvait se croire bien renseigné, *j'ai ouï conter que le pape Jean XXII, passant par Fontevrault, fut requis de l'abbesse et des mères discrètes leur concéder un indult moyennant lequel se pussent confesser les unes aux autres, alléguant que les femmes gardaient mieux le secret que les hommes.*

Au début du XVII^e siècle, cette abbaye toujours remarquable par sa puissance et par son caractère exceptionnel, était tombée en décadence. Les religieuses n'obéissaient plus à la règle sévère de l'ordre. Elles violaient le vœu de pauvreté en se réservant des pensions personnelles ; elles rompaient le silence au réfectoire et au dortoir ; elles recevaient, sous prétexte d'hospitalité, des personnes étrangères au couvent. Des scandales plus graves avaient même été signalés. Mais nous sommes précisément à l'époque où un esprit de réforme souffle sur les ordres réguliers français. Fontevrault' suit le courant qui emporte le siècle.

L'initiateur de cette réforme est un homme dont le nom, prononcé pour la première fois dans ces pages, accompagnera désormais celui de Richelieu : c'est le père Joseph.

François le Clerc du Tremblay, issu d'une bonne famille de l'Anjou, était né à Paris, le 4 novembre 1577. Il était donc de huit ans plus âgé que Richelieu. Destiné tout d'abord, comme son illustre ami, à la carrière des armes, une vocation qui unissait la sincérité d'une piété profonde à la décision d'un caractère énergique, l'avait, malgré les instances de sa famille, porté vers la vie ecclésiastique. Il s'était fait moine et avait revêtu l'habit de Saint-François, en février 1599. Bientôt prêtre, puis professeur, puis prédicateur, il s'était signalé par son talent, par son zèle, par son génie organisateur. Il avait l'imagination ardente et l'esprit froid ; il était passionné et désintéressé ; fait pour commander, il savait obéir. Sous la bure du capucin, il est facile de découvrir en lui l'homme d'entreprises et l'espèce de grand aventurier qu'il était au fond. Toujours rempli de vastes desseins, il ne dédaignait pas de descendre aux détails

¹ Affaires étrangères, *loc. cit.*

de l'exécution, et il y excellait, parce qu'il connaissait les hommes. Il les regardait d'un œil qui les perçait jusqu'à l'âme. Admirable directeur de consciences et surtout de consciences féminines, — car il paraît que c'est là l'attrait suprême. — il aimait à se jouer des passions humaines pour les précipiter d'une pente insensible aux pieds du Christ qui était sa passion à lui. Il aimait le bien pour le bien et un peu aussi pour la peine qu'on a à le faire ici-bas. La difficulté l'attirait, et c'est par là qu'il tenait au monde. Il ne rêvait qu'à de grandes choses, parfois chimériques. Il parlait tous les langages, jouait tous les personnages, était propre aux œuvres religieuses comme aux œuvres politiques¹.

Sa valeur se fit bientôt connaître et ses supérieurs l'envoyèrent au fort du combat, là où s'étaient engagées les plus chaudes et les plus glorieuses mêlées, dans ce Poitou qu'il connaissait, à la porte de ce Saumur qui avait pour gouverneur le plus illustre champion du protestantisme, Duplessis-Mornay. A partir de l'ondée 1607, le père Joseph manœuvre sur ce terrain, comme sur un champ de bataille. Chinon est son quartier général. De là il rayonne sur Saumur, Châtellerault, Poitiers, Fontenay, Fontevrault, Loudun, Angers, se portant partout en personne, surveillant tous les combats, décidant de la victoire par l'élan de sa vigoureuse éloquence ; d'une main, ébranlant la citadelle de l'hérésie, et, de l'autre, restaurant les remparts de la véritable religion.

Il lie bientôt connaissance avec ceux qui, non loin de lui, luttent pour la même cause, avec les évêques de Poitiers et de Luçon. Dès février 1609, celui-ci est en relation avec les capucins de Fontenay ; il les engage à prêcher le carême à Loudun, les prie de venir faire, à Luçon, [les prières des quarante heures](#). C'est probablement à cette date que remonte l'origine des relations du futur cardinal et de la future Éminence grise.

Bientôt ils sont tous deux mêlés à une affaire importante, qui réclama, pendant plusieurs années, leurs soins ; et c'est justement la réformation de Fontevrault.

Le monastère avait pour abbesse Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV. Mais le pouvoir effectif était passé, à la suite de démêlés assez obscurs, entre les mains d'Antoinette d'Orléans, nommée, dès 1605, coadjutrice. Veuve à vingt-huit ans de Charles-Albert de Gondi, marquis de Belle-Isle, elle avait quitté toutes les obligations mondaines, laissé sa famille et ses jeunes enfants pour entrer en religion. C'était un caractère singulier, mystique, brûlant du désir de se signaler par des vertus excessives. Elle avait longtemps refusé de quitter le couvent des Feuillantines de Toulouse, son premier refuge, pour venir à Fontevrault, où l'appelaient le vœu de ses amis et les ordres réitérés du roi et du pape. À peine arrivée, elle semait dans l'ordre l'inquiétude et la discorde par ses projets de réforme. Le père Joseph était son directeur et un peu son tyran. Il l'avait imposée au couvent : il prétendait la forcer à accepter cette charge. Il lutte avec

¹ Voir, sur tout ce qui louche mix relations de Richelieu avec Fontevrault : les deux ouvrages de l'abbé RICHARD : *Histoire de la vie du Père Joseph*, Paris, 1702, 2 vol., in-12° ; et le *Véritable Père Joseph, contenant l'histoire anecdote du Cardinal de Richelieu*, Saint-Jean de Maurienne, in-12°, 1704. — les *Études* de M. FAGNIEZ citées ci-dessous. — *Fontevrault et ses monuments*, par l'abbé ÉDOUARD, Paris, 1873, 2 vol. in-8°. — *La Vie de la mère Antoinette d'Orléans, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire, par un religieux Feuillant*, publiée par l'abbé Petit, Paris, René Baton, 1880, in-8° ; et enfin, par-dessus tout, le manuscrit de la *Vie du Père Joseph*, par le Pré Balain, conservé par les capucins de la rue de la Santé.

elle, par elle et contre elle. Tout plie à la fois sous la volonté du capucin ou succombe devant ses intrigues. Cherchant un appui autour de lui, il s'adresse à l'évêque de Luçon. Celui-ci, profitant du voisinage, voit quel parti il peut tirer de cette circonstance pour pénétrer dans le dédale d'une affaire où tant de hauts personnages sont directement intéressés. Le moine et l'évêque se sont mesurés d'un coup d'œil : ils se sont compris.

A la mort d'Éléonore de Bourbon, en 1611, le père Joseph, poursuivant son dessein, résolut d'élever Antoinette d'Orléans au rang d'abbesse ; celle-ci avait obtenu, dès 1609, du pape Paul V, l'autorisation de se dérober et de choisir le lieu de sa retraite. Le P. Joseph fit intervenir l'évêque de Luçon qui se rendit à Fontainebleau pour entendre les ordres du roi et de la régente ; mais la résolution d'Antoinette d'Orléans était prise ; le chapitre dut choisir une autre sœur, et l'élection, présidée par l'évêque de Luçon, éleva Madame de Lavedan-Bourbon à la dignité abbatiale¹.

Quant à Mme d'Orléans, elle se retira à Lençloître, prieuré de Fontevault. Elle devait bientôt le quitter encore et fonder à Poitiers, sous l'ail de l'évêque de Luçon et sous la direction persévérante du père Joseph, cet ordre des *Filles du Calvaire* qui restaura, en plein XVII^e siècle, les sévères prescriptions et la minutieuse austérité de la règle de saint Benoît².

¹ Sur tous ces faits, conférer les diverses sources indiquées supra et notamment la *Vie de la Mère Antoinette d'Orléans* publiée par l'ABBÉ PETIT. Le récit de l'ABBÉ ÉDOUARD, *op. cit.* (p. 416) est souvent fautif. — Voir aussi AVENEL, *Jeunesse de Richelieu. Rev. des Quest. histor.* (p. 215) et *Correspondance* (t. I, p. 42).

² Le véritable P. Joseph, pour parler comme l'abbé Richard, n'est pas connu jusqu'ici. Heureusement, l'érudition actuelle commence à fouiller les détails de cette figure singulière. L'ordre des Capucins et celui du Calvaire, dont le P. Joseph fut le fondateur, ont fini par comprendre l'intérêt historique et religieux qui s'attache à ce que l'histoire soit renseignée autrement que par les plaisanteries des contemporains et par les rancunes de l'abbé Richard. Les documents précieux conservés dans les archives de ces ordres ont vu la lumière ou ont été communiqués complaisamment aux écrivains de bonne foi qui ne demandent qu'à rendre justice aux gloires de la France. Je dois une reconnaissance personnelle à l'aimable obligeance du P. Emmanuel de Lanmodez qui m'a facilité l'accès de ces documents et notamment de la *Vie du P. Joseph*, par le Pré Balain dont on ne connaissait que des fragments, mal à propos baptisés du titre de Supplément aux Mémoires de Richelieu. J'ai pris un vif plaisir à parcourir ce manuscrit et aussi les nombreuses lettres du P. Joseph conservées soit à la bibliothèque Mazarine, soit au couvent de la rue de la Santé. On y découvre, peu à peu, un P. Joseph inconnu, plein de zèle et d'entrain, passionné pour les choses de la religion, animé d'un souffle littéraire où luit plus d'une étincelle de génie. Les poésies du P. Joseph mériteraient d'être publiées du moins par extrait. Il me semble qu'on lira avec plaisir les strophes suivantes détachées d'une pièce intitulée : *Complainte de la pauvre Grèce, au roi Louis le Juste* et qui est une sorte de prosopopée que la Grèce, esclave des Turcs, adresse à la France :

Je vois le ciel et les anges d'élite

Baissant leurs ailes d'or, par troupes, fendre l'air.
Un nuage d'azur voile cet exercite (armée)
Plus mêlé que l'Iris, plus brillant qu'un éclair,
Leurs trompettes d'argent, leurs grands clairons d'ivoire
Font partout éclater ce foudre impérieux...

.....
Mais la France toujours aux grands exploits ouverte,
Qui rendit tant de fois le jour à l'Orient,
D'anges et de chevaliers me semble être couverte,

Dont je pleure de joie ; eux s'arment en riant...

On me pardonnera d'insérer ici les réflexions qui m'ont été inspirées par la lecture des œuvres d'édification du P. JOSEPH et notamment des recueils rarissimes intitulés : *Epistres écrites à plume volatile aux religieuses bénédictines de la congrégation de N.-D. du Calvaire par leur fondateur de Sainte Mémoire le T. R. P. Joseph de Paris, capucin.* Imprimé à Paris chez Gabriel Martin, 1677, suivi de : *Plusieurs Épistres fort spirituelles du T. R. P. Joseph de Paris, Capucin d'heureuse mémoire écrites à plume volante à une illustre religieuse, grande serrante de Dieu, au disciple* (Mme Antoinette d'Orléans) et de : *Autres Epistres du même auteur écrites à deux des premières principales Mères de la Congrégation du Calvaire* ; le tout réuni en un seul volume paginé I — 221 et I — 237 pages.

Ce livre ne contient rien autre chose que l'œuvre de direction immédiate et en quelque sorte journalière du père Joseph sur la congrégation du Calvaire. Les choses du siècle y apparaissent à peine par endroits et toujours ramenées à la considération des choses divines. C'est donc le P. Joseph, directeur d'âmes et fondateur d'ordre, qui se découvre ici.

Il n'y a rien de plus intéressant que ce coin de sa vie ainsi réservé par cet homme éminent aux saintes occupations de sa profession. Au milieu de ses plus grands travaux, il pense à ses pauvres filles perdues ou malades au fond d'un monastère du Poitou. Leur congrégation reste, pour lui, la source lointaine où il retrouve la première fraîcheur de ses impressions juvéniles. C'est sur le ton de la confiance ou de l'abandon qu'il écrit à ses *chères filles*, à ses *chères colombes* — J'implore le secours assidu de vos communes prières dans fines incroyables travaux, au milieu des affaires où je suis employé, que vous savez importantes à l'honneur de La Majesté divine... et où j'espère plus de vos larmes et prières que de tout ce qui est de la force des hommes. Il leur écrit de Gazai, de Ratisbonne, leur indique, avec une sorte d'orgueil modeste, les grandes affaires où il est mêlé et aussi les grandes inquiétudes dont il est assailli : Celui que vous connaissez a jugé à propos de Tenir par le commandement de ses maîtres en ce lieu où l'Empereur et plusieurs autres grands princes sont assemblés pour chercher quelque remède à tant de maux. Pour le présent, je ne puis vous dire autre chose sinon que cette personne a été fort bien reçue et trouve de grandes dispositions dans l'âme des princes... mais il n'y a rien d'assuré ; le combat des méchants est horrible. J'ai cru être utile de sous avertir qu'ils font courir des libelles diffamatoires contre celui que vous savez, pleins de si grands blasphèmes et calomnies que cela ne se peut bien représenter et le menacent de la vie, envoyant ces libelles par toutes les provinces et lieux de la chrestienté, disant que cet homme est la peste du monde ou l'ennemi public de Dieu. (Il craint que ces libelles ne les troublent dans leur foi pour lui) : Mais cette personne vous mande qu'en cela elle reconnaîtra les âmes qui sont fidèles à ce vrai Dieu : ce seront celles qui ne s'étonneront point de ces injures et menaces et qui se confieront avec lui dans ces opprobres....

Ces lettres spirituelles sont, la plupart du temps, je l'ai dit, consacrées à l'amour de Dieu, à la pratique des vertus claustrales ; il n'y faut pas chercher autre chose. On ne peut, à ce point de vue, qu'admirer la douce et touchante familiarité mi-humaine, mi-mystique, qui s'établit entre ces aînés. Il faut se dire que les filles du Calvaire étaient, la plupart, dignes d'une telle correspondance. Elles appartenaient aux meilleures familles. Plusieurs d'entre elles : leur fondatrice Antoinette d'Orléans, une autre, la mère Marie Dronin, étaient des femmes éminentes. Le style des lettres du P. Joseph est généralement pur, correct, élevé, d'une simplicité noble. Plusieurs sont véritablement éloquentes. Elles montrent tout ce qu'il y avait de chaud, d'ardent, d'enflammé, dans l'imagination du bon Père. C'est un mysticisme sain et admirablement mesuré dans son élan, qui rattache cette personnalité à ce qu'il y a eu de plus heureusement équilibré dans la piété du grand siècle. Mais ce qui le distingue surtout, c'est l'esprit d'organisation, l'autorité, le sens de la direction. Le berger conduit son gracieux troupeau avec une mesure, un tact, un ton de commandement vraiment admirables. Toutes ces figures pâles tournées vers sa figure grave, cherchaient, dans la plus mobile nuance de ses traits, la manifestation de ses sentiments intérieurs, et leurs Aînés s'efforçaient de se mettre en rapport direct avec son âme.

C'est au milieu d'affaires qui nous paraissent aujourd'hui mesquines, parmi les intrigues de cornettes et les ambitions de cloîtres, que se nouèrent les premières relations entre ces deux hommes d'État dont la collaboration devait porter la France au comble de la grandeur militaire et politique. La première lettre de Richelieu au père Joseph qui nous ait été conservée est relative à une recommandation de minime importance. Datée de 1611, elle est écrite sur un ton de cordialité qui prouve qu'une affection réelle unissait déjà ces deux hommes extraordinaires.

Il faut encore rapporter à cette époque de la vie de Richelieu, sa première liaison avec le futur cardinal de Bérulle. Le fondateur de l'Oratoire était à la fois un très saint homme et un courtisan très souple. Il n'était pas sans visées politiques. Il avait su s'insinuer, de bonne heure, dans la faveur de Marie de Médicis. Richelieu n'était probablement pas sans arrière-pensée lorsqu'il appela Bérulle dans son diocèse pour y fonder un séminaire. Nous avons vu qu'il avait décliné, à ce sujet, les offres des jésuites. Le monde dans lequel il vivait, évêques gallicans, futurs jansénistes, théologiens anglais, capucins, oratoriens, était plutôt hostile à la Compagnie. Le projet de séminaire n'aboutit pas, du moins tel que Richelieu l'avait conçu. Mais les oratoriens n'en vinrent pas moins s'établir à Luçon, et Richelieu nous apprend qu'ils trouvèrent dans cette ville [la seconde maison qu'ils possédèrent dans le royaume](#).

Bérulle se lia d'une amitié assez étroite avec Richelieu. Il fut de ceux qui contribuèrent à la fortune de l'évêque de Luçon et qui l'aidèrent à gagner, après la mort de Henri IV, le premier rang dans l'intimité de la reine-régente¹.

La constitution que le P. Joseph donna à l'ordre du Calvaire, les commentaires qu'il fit de cette constitution sont des chefs-d'œuvre de force, de prudence, de haute psychologie féminine, Il devine les moindres mouvements du cour, les analyse, les règle avec une sûreté de coup d'œil qui fait que des Aines ainsi devinées et dominées ne peuvent lui échapper. Il les tient toutes palpitantes dans sa main. Ce côté de la vie du P. Joseph explique, en partie, sa vie politique. Il découvre l'assiette solide où s'appuyaient ces croyants. Il montre le fond de leurs âmes, cette aspiration au repos. au silence, à la prière qui les suivait jusque dans l'agitation du monde.

Pour la bibliographie des ouvrages ou documents relatifs au P. Joseph voir : *Le Père Joseph du Tremblay*, suivi d'un *Essai bibliographique* par l'abbé DEDOUVRES, Paris, Retaux-Bray, 1889, in-8°. — FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu. La jeunesse du P. Joseph*. — *La succession politique de Richelieu*, extrait de la *Revue historique*, 1888, in-8°. *Le Père Joseph et Richelieu ; le Projet de croisade ;* extrait de la *Revue des Questions historiques*, 1883, in-8° ; *le Père Joseph et Richelieu, l'avènement de Richelieu au pouvoir et la fondation du Calvaire*, Paris, Alph. PICARD, 1889, in-8° ; *Richelieu et l'Allemagne, 1624-1630*. Extrait de la *Revue historique*, Paris, 1891, in-8°. *Le Père Joseph et Richelieu, la déchéance du Protestantisme et la première campagne d'Italie, 1628-1638*. Extrait de la *Revue des Questions historiques*, 1890, in-8°. — Voir, en outre, *Remarques sur la vie et la mort du T. R. P. Joseph le Clerc du Tremblay*, par le P. HYACINTHE DE REIMS, publié par le P. Emmanuel, 1888, in-8° et *Discours funèbres sur la mort du P. Joseph du Tremblay* publiés par le même, à Nantes, 1888, in-8°. — Cf. *Correspondance* (I, p. 61). M. Martineau fait observer, avec raison, que les premières relations de Richelieu avec le P. Joseph devaient être antérieures à 1611. Il me semble qu'on peut les faire remonter au moins jusqu'en février 1609, époque à laquelle l'évêque de Luçon écrit aux capucins de Fontenay. *Correspondance* (I, p. 21).

¹ Sur les premières relations de Richelieu avec Bérulle, voir *Correspondance* (p. 84-85). *Mémoires de Richelieu*, Édit. Michaud et Poujoulat ; l'abbé HOUSSAYE, *le Père Bérulle et l'Oratoire*, Plon, 1874, in-8° (p. 195).

Il est vrai que Richelieu ne se souvint pas toujours de ce service. Mais une telle conduite n'a rien qui doive nous étonner de sa part.

Il avait une sensibilité larmoyante, toute de surface, qui pouvait, au premier abord, tromper les âmes tendres, dominées d'ailleurs par la force de son esprit ; mais le fond de son cœur était froid. Jamais un sentiment ne l'écarta de la ligne que ses calculs lui avaient tracée.

Beaucoup l'aimèrent. Il aima peu. Il n'eut jamais qu'une passion, celle du commandement. Tous les autres sentiments tenaient peu de place en son cœur. Au fur et à mesure qu'il avançait dans la vie, il les comprima et les dessécha de plus en plus. La force des hommes d'État se nourrit ainsi des faiblesses ordinaires de l'humanité. Les esprits de domination commencent par se dompter eux-mêmes. C'est leur première épreuve, la plus rude, mais dont l'amer succès les remplit d'une orgueilleuse joie.

Richelieu devait abandonner tous ces amis de sa jeunesse, tous ces compagnons de ses premiers travaux, tous ces hommes dont le mérite avait su le comprendre et qui faisaient reposer sur lui leurs plus pieuses, leurs plus chères espérances. A cette époque, un même zèle ecclésiastique les unissait tous. Mais, pour Richelieu, ce n'était qu'un voile couvrant d'autres desseins. Ces gallicans, ces jansénistes, ces *catholiques* enfin, — et ce mot avait, à cette date, un sens politique tout spécial, — ces catholiques devaient voir le cardinal arrivé et choisi par eux, soudainement leur tourner le dos, rechercher l'alliance des politiques et des protestants, les pourchasser et les combattre jusqu'à l'exil, jusqu'à la prison, jusqu'à la mort.

Seul de ses amis des premiers temps, le père Joseph resta près de lui. La politique, qui les sépara des autres, les unit au contraire plus étroitement. Ils s'accompagnèrent dans toutes les vicissitudes de la fortune. Une confiance grave et forte s'établit entre eux. Ils savaient tout l'un de l'autre. Ils portaient sur les hommes et sur les choses un même jugement ; Richelieu, pourtant, plus précis, plus pratique, avec quelque chose de dominateur, une clarté et une gaieté d'homme d'action ; le père Joseph, plus ténébreux, muet, embrassant plus encore peut-être, mais avec un sens moins net du possible ; couvrant ses desseins vastes, ses menées complexes, ses voies tortueuses, de l'humilité réelle du capucin ; attaché durant toute sa vie, à je ne sais quel rêve de croisade qui ne pouvait aboutir, mais, entre temps, se soumettant à l'exécution des volontés de son ami et travaillant à réunir la Lorraine et l'Alsace à la France.

Quel que dût être l'avenir de tous ces hommes éminents qu'une même profession, un même séjour, des goûts analogues, des intérêts communs rapprochaient, on croira facilement que la vigoureuse intelligence de l'évêque de Luçon était appréciée par eux à sa juste valeur. On le considérait déjà malgré sa jeunesse, connue une lumière de l'Église ; on comptait sur lui pour illustrer ce Poitou qui, pour la plupart d'entre eux, était la terre d'origine.

Poitiers, qui s'enorgueillissait encore, à cette date, de son université, de l'affluence des étudiants étrangers, du goût de sa bourgeoisie pour les lettres et les sciences, Poitiers commençait à faire au commensal de son évêque un cortège d'approbation et d'honneur. Les Citoyens, les Pidoux, les Sainte-Marthe, les Bouthillier, médecins, littérateurs, avocats, les La Roche-posay, les Duvergier de Ronronne, à la fois personnages publics et hommes de haut savoir, s'attachaient au jeune évêque, s'ingéniaient à tirer l'horoscope de sa fortune, escomptaient peut-être déjà ses futures bonnes grâces.

C'est au milieu de cette réunion de solides esprits que s'écoulent les années de l'évêché. Richelieu se livre, en compagnie de ces ecclésiastiques et de ces légistes, à de vastes études qui forment en lui, à la fois, le théologien et le politique. Il développe ses aptitudes à la controverse, à la polémique écrite et parlée. Il prépare par une lecture immense, ces grands ouvrages de théologie dont la rédaction fut toujours pour lui un loisir grave, un repos fortifiant, une consolation dans les temps d'épreuves. Richelieu reçoit ainsi à Poitiers une nourriture intellectuelle qui, dans son ragoût provincial, n'en est pas moins éminemment substantielle. C'est par là qu'il se rattache au *Middle* siècle et qu'il en garde, dans l'amointrissement du siècle suivant, l'originalité et la vigueur.

Les succès obtenus dans ce monde choisi et très aux écoutes d'une université provinciale donnèrent de bonne heure, au jeune évêque, confiance en lui-même. Dès 1610, ce sentiment se manifeste par l'ambition qui lui vient de représenter la province ecclésiastique de Bordeaux, dont il était suffragant, à l'assemblée du clergé qui allait se réunir à Paris. Quoique malade, il s'agite, se pousse. Son métropolitain était alors Sourdis, archevêque de Bordeaux. Richelieu lui écrit maintes lettres obséquieuses. Ce n'est pas qu'il se présente, mais **quelques-uns des diocèses circonvoisins** ont lancé sa candidature¹. Il ne fait que se rendre à leur désir. En réalité, il y tient beaucoup : ce serait une première occasion de se signaler. L'élection doit avoir lieu à Bordeaux, sous l'œil du métropolitain qui ne paraît pas favorable. Richelieu, au moment décisif, envoie sur le terrain son fidèle vicaire, Bouthillier. Celui-ci multiplie les intrigues, remue ciel et terre et lie son évêque au courant de tout ce qu'il fait. Mais la réputation de Richelieu n'a pas encore dépassé les limites du Poitou. Les autres évêques s'étonnent de cette ambition prématurée. L'assemblée élit l'archevêque lui-même, Mgr de Sourdis, et l'évêque d'Aure, coadjuteur de Condom. Bouthillier revient à Luçon rapportant, pour se justifier, le procès-verbal de l'élection et le compte-rendu des intrigues auxquelles s'étaient livrés les concurrents du jeune prélat².

Ce premier échec paraît lui avoir été pénible. Il se replie sur lui-même. C'est dans ces moments qu'il sent le poids de ce long séjour en province, qu'il s'enfoncé dans son ermitage de Coussay, qu'il s'abandonne à son humeur mélancolique.

Mais ces moments de découragement, que le mauvais état de sa santé aggrave encore, ne tardent pas à se dissiper. En d'autres temps, il se rend justice à lui-même, goûte les succès qui lui viennent, se félicite des grandes relations qu'il se crée. De Paris même, on lui écrit que sa réputation va grandissant et que le cardinal du Perron le donne comme exemple aux jeunes prélats ; l'évêque d'Orléans lui adresse, sur le mode ironique, des lettres, au fond, pleines de respect et d'éloges ; le père Cotton lui écrit d'un ton déférent. Tant de travail, de prudence et de réserve n'est donc pas en pure perte. Une occasion manquée, d'autres se retrouvent. Il faut seulement être toujours prêt à les saisir, et, sans

¹ Voir *Correspondance* (I, p. 100-101). M. Avenel date, par erreur, ces documents de 1612. Ceux que nous citons ci-dessous et qui sont conservés aux Archives des affaires étrangères, donnent à cette négociation où se manifestent les premières ambitions de Richelieu, la date de 1610.

² La date de la convocation est de janvier 1610. La réunion de l'assemblée provinciale eut lieu à Bordeaux, en février 1610, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal. Bouthillier s'en fit délivrer une copie qu'il rapporta à Richelieu et qui est conservée au Ministère des Affaires Étrangères. *Mémoires et Documents. France* (t. 767, f° 157, f° 165).

se laisser décourager par des échecs momentanés, s'assurer le succès définitif en y pensant toujours.

CHAPITRE SIXIÈME. — LES PREMIÈRES VISÉES POLITIQUES ; L'ÉLECTION AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1614 ; LE RETOUR À PARIS.

Que Richelieu, simple évêque de Luçon, fût préoccupé de la carrière politique à laquelle il se destinait¹ ; c'est ce qui résulte, avec la dernière évidence, d'un des documents les plus intéressants que nous ait laissés la jeunesse d'un grand homme : les *Instructions et maximes que je me suis données pour me conduire à la Cour* ; curieux mémoire retrouvé et publié par M. Armand Baschet².

Sur des feuillets détachés, une écriture hâtive a jeté comme le trop-plein des réflexions qui occupaient les loisirs du jeune évêque. Avidé de clarté, il fixe ses pensées, leur donne, par la rédaction, le caractère précis et ferme de la chose mûrement délibérée, écrite. Ce procédé, il devait l'employer toute sa vie. Pas une résolution importante qu'il n'ait ainsi étudiée, discutée avec lui-même, la plume à la main.

Cette fois, c'est une sorte de bréviaire portatif de l'ambitieux de cour, qu'il écrit pour son usage personnel. L'ensemble du texte ne peut laisser de doute sur la date de la rédaction. Elle remonte, évidemment, au temps de Henri IV. C'est donc avant le mois de mai 1610, probablement vers la fin de 1609, qu'il convient de la placer.

Pénétrons, à l'aide de ce mémoire, dans le secret le plus intime de cette âme ambitieuse. Tous les pas sont comptés, toutes les paroles sont pesées, tous les gestes sont surveillés ; rien n'est abandonné au hasard de l'improvisation. Un continuel empire sur soi-même subordonne toutes les manifestations de la pensée à la discipline d'une volonté toujours en éveil.

Dans son rêve, le rédacteur du mémoire quitte Luçon pour Paris.

Une fois arrivé, il choisira son logement **et ne l'éloignera ni de Dieu ni du roi**. Les premiers instants de la journée seront donnés à Dieu. Ce devoir rempli, on peut penser à autre chose, le reste du temps.

En ce qui concerne le roi, c'est un grand art de savoir quand et comment il convient de le visiter. Sans être importun, il faut se trouver là pourtant, aux moments propices : une fois par semaine à Paris, tous les deux jours à Fontainebleau, c'est la bonne mesure. Un joli portrait de Henri IV témoigne de l'attention psychologique du jeune courtisan : **Les mots les plus agréables au roi sont ceux qui élèvent ses royales vertus. Il aime les pointes et les soudaines réparties. Il ne goûte point ceux qui ne parlent pas hardiment, mais il y faut du respect. L'importance est de considérer quel vent tire et de ne le prendre point sur des humeurs auxquelles il ne se plaît de parler à personne, se cabre à tous ceux qui l'abordent...** et terminant par un trait de fine observation : **Prendre garde d'arrêter le discours quand le roi boit.**

C'est du roi que dépend désormais, en France, la fortune de tout ambitieux politique. Il tient une grande place dans ce court mémoire. **Bon de toujours**

¹ C'était une idée courante chez les contemporains : **On a remarqué**, dit Tallemant des Réaux, **que, de tout temps, il a tâché à se pousser et qu'il a prétendu au maniement des affaires.**

² Paris, PLON, 1880, in-12°.

tomber sur cette cadence que c'a été par malheur que jamais on ne lui a pu faire service qu'en petites choses et qu'il n'y a rien d'impossible à une bonne volonté pour un si bon maître, un si grand roi¹.

Il faut aussi avoir égard aux grands, à la cour dont le suffrage désigne souvent pour les hauts emplois. Il faut fréquenter le monde, les tables, mais sans excès, avec dignité ; se tenir à égale distance du reproche d'orgueil et de celui d'importunité ; se taire, écouter, n'avoir point l'esprit distrait, ni les yeux égarés, ni l'air triste ou mélancolique quand quelqu'un parle, et y apporter une vive attention, ainsi que beaucoup de grâce, mais plus par l'attention et le silence que par la parole et l'applaudissement.

Puis, par une réflexion qui bride l'élan de son âme impétueuse : En traitant ou parlant avec des seigneurs de qualité, j'ai eu de la peine à me tenir et me resserrer en moi-même. Là, plus on est honoré et respecté, plus il faut faire l'humble et le respectueux... De toutes choses, il faut dire son opinion avec respect et ne jamais ni juger ni conclure.

Si, dans la conversation, quelque beau mot échappe, il faut le noter ; il faut noter également les principaux faits dont on est le témoin. La correspondance demande un soin particulier ; écrire le moins possible ; penser d'avance aux conséquences qu'on peut tirer de telle phrase jetée imprudemment ; tenir copie des lettres les plus importantes ; répondre à tous ceux qui vous écrivent, fussent-ils inférieurs ; lire et relire plusieurs fois les lettres que l'on reçoit et celles que l'on envoie : **Le feu doit garder celles que la cassette ne peut garder qu'avec péril.**

Enfin, Richelieu s'arrête sur la vraie science du courtisan : la dissimulation. Il en dégage, avec précision, les principes. La dissimulation supérieure se fait par le silence. Le silence garde les secrets qui vous sont confiés ; cache les desseins qui ne pourraient réussir, une fois éventés ; ménage l'amour-propre des gens sur lesquels on porte, au fond, un jugement sévère. Le silence sert à tromper les adversaires qui croient que l'on ignore leurs mauvais desseins ; il dévore les offenses que l'on vengera par la suite ; il écarte les brouilles et les querelles stériles, en un mot, il évite le tort que des paroles inconsidérées feraient à autrui et à soi-même.

Il est dur, dira-t-on, de vivre dans une telle contrainte avec ses amis. Mais il faut toujours penser au plus grand mal qui peut advenir. Cette dissimulation par le silence a même l'avantage d'épargner l'autre, bien plus périlleuse, celle qui se fait par la parole et qui conduit l'esprit entre cieux écueils, le lame de la menterie et le péril de la vérité. Si pourtant on est acculé et qu'on ne puisse pas se taire ? Alors, le jeune évêque n'ose aller jusqu'au bout de sa pensée et conseiller le mensonge ; il s'en tire par une jolie métaphore, empruntée au langage des camps : **Il faut, en ces occurrences, dit-il, faire des réponses semblables aux retraites qui, sans fuir, sans désordre et sans combattre, sauvent les hommes et les bagages.**

Ce court mémoire donne une juste idée de l'âme du jeune Français qui se préparait à affronter, vers l'année 1610, les périls de la carrière politique. Le but

¹ Tallemant des Réaux dit encore : Estant sur les bancs de Sorbonne, il eut l'ambition de faire un acte sans président ; il dédia ses thèses au roi Henri IV, et quoiqu'il fût fort jeune, il lui promettois dans cette lettre *de rendre de grands services*, s'il estoit jamais employé.

qu'il se propose, c'est la faveur du roi ; son champ d'action, c'est la cour ; ses moyens sont la persévérance, la souplesse, la dissimulation.

L'intrigue n'a pas le caractère extérieur et tempétueux des siècles de liberté. Elle est couverte, attentive, repliée sur elle-même, jusqu'au jour où elle s'élançait d'un bond. L'exercice constant de la volonté, le zèle et la grâce souriante, telles sont les qualités qui assurent le succès. Ce sont éminemment des qualités sociables. Tout repose sur les relations du monde, sur la confiance qu'on inspire ou, mieux encore, sur le charme qu'on exerce. Tout dépend d'une fantaisie, d'un caprice du monarque, — il faut répéter le mot, — de sa faveur.

Richelieu, dans ce court mémoire, ne parle pas des femmes. Il leur devra pourtant ses premiers succès. Le jeune prélat élégant, fin, à l'œil clair, dont la robe dissimulait à peine la tournure de cavalier, devait penser souvent à elles. Mais Henri IV vivait encore. Richelieu ne pouvait prévoir le gouvernement de Marie de Médicis, ni l'étrange fascination qu'il devait, un jour, exercer sur elle.

La mort de Henri IV fut, pour le jeune évêque, un événement décisif. Il l'apprit par une lettre¹, pleine des détails les plus circonstanciés, que lui adressa, le lendemain du crime, son doyen Bouthillier, qui se trouvait à Paris. Après s'être ému, comme il convenait, du tragique de l'aventure, Richelieu se demanda quel parti il pouvait en tirer. Jusque-là, il avait bien eu des velléités d'agir. Il parlait souvent de ce voyage à Paris, de cette installation définitive à laquelle il fait allusion dans le *Mémoire*. Cependant, il hésitait.

Cette cour, composée de personnages déjà vieux, de soldats à la figure rébarbative, au geste rude, la bouche toujours pleine des grands services qu'ils avaient rendus au Béarnais, en imposait à sa jeunesse, à ses ambitions provinciales. Il exagérait près d'eux le respect, la déférence, l'obséquiosité, dans un effort qui devait coûter à sa fière nature. Par l'avènement d'un roi enfant, d'une reine étrangère, d'un personnel de femmes, de favoris, et de prêtres, il vit s'ouvrir un monde nouveau.

Il paraît avoir eu l'intuition très vive de ce changement favorable. Avec une précipitation qui fut longtemps un de ses défauts, il s'agit tout à coup, s'efforce d'attirer sur lui l'attention, écrit à tout le monde. Il avait, près de la reine, un appui naturel ; c'était son frère aîné, le brillant Henri de Richelieu. Beau et bien fait, mêlé aux intrigues, celui-ci avait ses entrées dans ce qu'on appelait les cabinets, c'est-à-dire dans les petits cercles où se plaisait la reine. A peine Henri IV est-il mort, que nous le voyons mentionné avec son beau-frère, du Pont de Courlay, sur la liste des seigneurs auxquels la régente distribue les sommes péniblement amassées par le sage Sully².

¹ Cette lettre tout entière ainsi que quelques extraits des lettres suivantes, forment un récit nouveau et complet des événements qui accompagnèrent et qui suivirent la mort de Henri IV. Ces documents sont conservés au ministère des Affaires Étrangères. Mémoires et documents. *France*. Vol. 769, pièces 67 et suivantes.

² Voir la mention des dons faits aux deux beaux-frères par Marie de Médicis, le 26 février 1611, dans les registres de cette reine : Bibliothèque nationale ; Cabinet des Mss ; *Cinq Cents Colbert*, vol. 91, f° 4. — Je crois devoir transcrire, sur du Pont de Courlay, un extrait d'une note de l'éditeur de la *Confession de Sancy*. Appendice au *Journal de Henri III*. Édition de 1746, in-12° (t. IV, p. 32). *Les Mémoires de Sully* sur 1604, (édit. Petitot, t. V, p. 248), parlent d'un sieur du Pont de Courlay qui s'entendait avec Armand du Plessis, depuis cardinal de Richelieu, contre le marquis de Rosny et les huguenots. (Il ne s'agit pas ici d'Armand du Plessis, mais bien de Henri du Plessis, son frère aîné). Ce du

Dans l'entourage de la reine, l'évêque de Luçon avait en outre une protectrice à laquelle la plupart des mémoires du temps attribuent une certaine influence sur les débuts de sa carrière politique. C'est Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, qui avait été mariée, en premières noces, au comte de La Roche-Guyon¹.

Il faut mentionner encore le nom d'une demoiselle Selvage qui, au début de l'année 1613, lui écrivait de revenir bientôt auprès de la reine et lui disait *qu'elle parlait souvent de lui à Sa Majesté, comme il le désirait*². Enfin, il pouvait se réclamer du père Cotton, du père de Bérulle, du père Joseph, de tout ce personnel ecclésiastique qui enserrait déjà la dévote Italienne.

Dès qu'il eut appris la mort du roi, Richelieu crut faire un coup de maître en adressant à la reine un serment de fidélité, rédigé en des ternies particulièrement expressifs. Après avoir déploré l'évènement, il jurait, en son nom et au nom de son clergé de Luçon et de Coussay, *de se comporter, envers le roi Louis XIII, à présent régnant, tout ainsi que les très humbles, très affectionnés et très fidèles sujets doivent faire envers leur légitime seigneur et roi*. Il ne s'en tenait pas là ; une adroite flatterie se glissait jusque dans l'ordinaire banalité de ces sortes de formules : *Nous certifions que, bien qu'il semble, qu'après le funeste malheur qu'une homicide main a répandu sur nous, nous ne puissions plus recevoir de joie, nous ressentons toutefois un contentement indicible de ce qu'il a plu à Dieu, nous donnant la reine pour régente de cet État, nous départir ensuite, de l'extrême mal qui nous est arrivé, le plus utile et nécessaire bien que nous eussions pu souhaiter en nos misères, espérant que la sagesse d'une si vertueuse princesse maintiendra toutes choses au point où la valeur et la prudence du plus grand roi que le ciel eût poils couvert, les aient établies. Nous jurons, sur la part qui nous est promise en l'héritage céleste, de lui porter obéissance, etc.*

Ce serment, dont les termes étaient si soigneusement pesés et paraissaient devoir être si agréables, en un temps où la cour était pleine d'inquiétude sur la fidélité des provinces et notamment des provinces de l'ouest, ce serment fut immédiatement envoyé à Paris. Richelieu pria son frère de remettre le document à la reine elle-même. La Cochère devait informer son évêque de l'effet produit³.

Malheureusement les choses ne se passèrent pas comme l'impatience de celui-ci l'avait prévu. Les amis de Paris furent d'avis que, par une telle démarche, on affichait un excès de zèle presque ridicule : *Je crois, écrit Bouthillier, que M. de Richelieu vous aura averti qu'il n'a point présenté l'acte de fidélité que vous aviez envoyé, ayant su que cela n'avait été pratiqué par personne, comme, de mon*

Pont de Courlay est René de Vignerod, sieur du Pont de Courlay en Poitou, que Guy Patin dit avoir été l'un des espions du marquis d'Antre s mille livres par an, avoir eu pour père un notaire de la ville de Bressuire en Poitou et avoir épousé Françoise de Richelieu, l'une des sœurs du cardinal de Richelieu... Une chose m'embarrasse, c'est de savoir si ce Pont de Courlay était un converti.

¹ La marquise de Guercheville avait été mariée avec Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, premier écuyer et gouverneur de Paris, etc. Il y avait peut-être quelque alliance entre ce du Plessis et les du Plessis-Richelieu. — V. les *Mémoires de Saint-Simon*, édit. CHÉRUÉL, Hachette, in-12 (t. IX, p. 301). — *Correspondance* (I, 603).

² Analyse de la Correspondance de Richelieu faite par l'abbé LEGRAND. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Mss. *Mélanges* de CLÉREMBAULT, vol. 521. année 1613.

³ *Correspondance* (t. Ier, p. 53).

côté, je l'ai particulièrement appris. L'évêque en fut pour ses frais de rédaction ; mais ses ardeurs n'en furent nullement refroidies.

En effet, au même moment, il décidait brusquement son départ pour Paris. Il en écrivait à sa bonne amie, Mme de Bourges, la priant de lui trouver un logis, de lui acheter des meubles : dorénavant, j'espère faire un tour à Paris tous les ans, ajoute-t-il. Comme son frère, il force sa misère pour subvenir à la première mise de son ambition. Il faut à tout prix faire figure : C'est grande pitié que de pauvre noblesse, dit-il ; mais il n'y a remède ; contre fortune bon cœur ; et encore : tenant un peu de votre humeur, c'est-à-dire étant un peu glorieux, je voudrais bien, étant plus à mon aise, paraître davantage, ce que je ferai mieux ayant un logis à moi¹.

Tandis que l'abbé de La Cochère et Mme de Bourges veillaient sur les premiers pas de leur ami, celui-ci écrivait à divers personnages, à son métropolitain, M. de Sourdis, alors à Paris, à l'évêque de Maillezais, frère de ce cardinal, au père Cotton, que la reine retient à la cour et dont elle demande les avis, à d'autres encore. C'est toujours le fidèle doyen qui est chargé de remettre les lettres, dont le texte nous manque. Mais nous savons, par les réponses de l'abbé, qu'elles produisaient leur effet, que le père Cotton assurait l'évêque de tout son service ; que M. de Souvré disait beaucoup de bien de lui selon la réputation que vos mérites vous ont acquise par toute la France. On ajoutait même que, si le jeune évêque se fût trouvé à Paris, on eût probablement confié à son éloquence l'oraison funèbre du roi défunt².

Ce séjour à Paris, sur lequel on comptait tant, ne paraît pas avoir produit de résultats immédiats. La reine, absorbée par les premiers soucis du pouvoir, assiégée par les convoitises des grands, n'avait pas encore pris la direction effective des affaires. Les anciens ministres de Henri IV continuaient à gérer les intérêts publics. La place n'était pas prête pour les nouveaux venus.

Richelieu quitta bientôt Paris, abattu, découragé, rongé par la fièvre. Il ne rentra pas à Luçon. L'air des marais lui était tout à fait contraire. Il avait des difficultés graves avec son chapitre, avec ses grands vicaires ; il écrit à ceux-ci dans des termes violents, qui ne sont pas de sa manière habituelle, mais qui découvrent le fond d'un caractère autoritaire et passionné : Vous êtes tous deux mes grands vicaires, et comme tels vous devez n'avoir d'autre dessein que de faire passer toutes choses à mon contentement, ce qui se fera, pourvu que ce soit à la gloire de Dieu. Il semble par votre lettre que vous étiez en mauvaise humeur, lorsque vous avez pris la plume. Pour moi, j'aime tant mes amis que je désire ne connoître que leurs bonnes humeurs et il me semble qu'ils ne devraient point en faire paroître d'autres. Si une mouche vous a piqués, vous la deviez tuer et non en faire sentir l'aiguillon aux autres... Je sais, Dieu merci, me gouverner et sais davantage comme ceux qui sont sous moi doivent se gouverner. Vous me mandez qu'il ne vous chaut de ce qui se passe, disant que l'affaire nie touche plus qu'à vous. Je trouve bon que vous m'avertissiez des désordres qui sont en mon diocèse ; mais il est besoin de le faire plus froidement, n'y ayant point de doute que la chaleur pique voit en ce temps-cy, ceux qui ont le sang chaud comme moi... Vous dites que vous renoncerez volontiers au titre que je vous ai donné ; je l'ai fait pour vous obliger, vous croyant capable de servir l'Église. Si je

¹ *Correspondance* (t. I, p. 55). Je choisirai un logis (à Paris) qui ne soit loin ni de celui de Dieu, ni de celui du Roi. *Mémoire* publié par A. BASCHET (p. 11).

² Voir *Correspondance* (t. VIII, p. 5).

me suis trompé, en ce faisant, vous désobligeant au lieu de vous gratifier, j'en suis Biché ; mais je vous dirai qu'il toute faute il n'y a qu'amende ; je ne force personne à recevoir du bien de moi. Vous prêchez aux autres le libre arbitre ; il vous est libre de vous en servir¹...

Ce sont là les paroles d'un homme ulcéré, peu maître de lui. A cette époque, Richelieu se plaignait continuellement de sa santé, des tourments qu'il endurait. Son humeur s'aggravait. Autour de lui, on était inquiet ; on le ménageait. Sa nature, d'habitude si résolue, passait par des périodes d'abattement et de mélancolie².

Il habitait parfois son prieuré des Roches, d'où il avait Poil sur les affaires de Fontevault ; mais, le plus souvent, il se renfermait dans son prieuré de Coussay, près de Mirebeau, non loin de Poitiers, dont le voisinage l'attirait. Il se plaît dans cette région montueuse, aux horizons étendus, aux longues promenades pleines de rêves fouettés par le vent.

Un joli castel du XVI^e siècle, muni de tours, environné de fossés et de douves profondes aux eaux jaillissantes, lui offrait un abri coquet, riant et sûr. Ce château avait été construit, vers le milieu du siècle précédent, par Bohier, évêque de Saint-Malo. dans le style le plus charmant de la Renaissance³. Il

¹ *Correspondance* (t. I, p.59).

² A l'occasion de la mort de leur tante, Mme de Saulves, son frère lui écrit : Je m'assure que cet accident, arrivé en votre présence, vous aura bien touché, et je crains que ce déplaisir n'augmente encore votre humeur mélancolique et votre fièvre par conséquent. 14 février 1611. (Affaires Étrangères. Mémoires et documents. *France*. t. 768, pièce 13). Richelieu, lui-même, ne dissimule pas ses défaillances momentanées : Qui remit état de passer cette vie sans traverse, écrit-il, se mécompteroit bien fort. Quelque prudence qu'un homme puisse avoir, il doit se souvenir qu'on se trompe souvent aux choses mêmes auxquelles il semble qu'on ait le mieux pourvu. *Correspondance* (I, p. 34.)

³ J'ai dit dans le texte, d'après un document daté du 2 février 1563, que Coussay avait été bâti par Rollier, évêque de St-Malo. Ce serait peut-être plutôt par son prédécesseur, Guillaume Briçonnet. Guillaume Briçonnet, connu sous le nom de Cardinal de St-Malo, surintendant des finances sous Charles VIII, étant devenu veuf, était entré dans les ordres et s'était fait donner l'évêché de Saint-Malo, en 1491, et l'archevêché de Reims en 1511. Privé de la pourpre par Jules II et excommunié, il fut absous par Léon X qui lui donna l'évêché de Narbonne où il mourut en 1514. Voir sur tout ce qui le concerne, ainsi que son fils, Guillaume évêque de Meaux, un article de l'abbé DUFOUR dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1881 (p. 118). — Richelieu avait pris possession du bénéfice de Coussay à la mort de son oncle, Jacques du Plessis, avant lui évêque de Luçon. Le souvenir de Richelieu s'est conservé intact dans le village reculé qui entoure le château encore debout. Les métayers qui habitent cette charmante demeure connaissent le nom de leur illustre prédécesseur et le curé de la paroisse, s'intitule volontiers comme le cardinal, *prieur de Coussay*. Malheureusement le délabrement de l'intérieur du monument ne répond guère à l'élégance encore frappante de l'extérieur. On trouve aux Archives de la Vienne quelques documents intéressants relatifs au prieuré de Coussay : — 2 février 1563. Édit du Roi pour le rachat du domaine ecclésiastique du prieuré de Coussay au profit de *notre cher ami et féal conseiller et aumônier ordinaire, Messire François Rovier, évêque de St-Malo et prieur de Coussay*. — 13 mai 1623. C'est la déclaration des choses béreditaires, dommaynes et héritages que nous Vincent et Guiot Bouttement père et fils, meusniers, demeurant aux moulins de Brissay, paroisse de Coussay, Me Pierre Rovier sergent, et Pierre Deronette, demeurant à Brissay, paroisse dudit Coussay, avouons et avouons tenir à Vous, nostre seigneur l'Illustrissime Cardinal de Richelieu, prieur et chastellain de Coussay, et, ce, à cause de vostre dict prieuré de Coussay... — XVIII^e siècle. Déclaration que donne à Messieurs de la Chambre

cachait (et cache encore) dans un repli de terrain, les quatre tours coiffées en poivrières et l'élégant donjon qui domine la vallée. Tout à l'entour, le paysage est vaste, solitaire, plein de repos.

Richelieu y séjourne ; il s'arrange un promenoir où se perdent ses pas méditatifs. Il se renferme dans le cabinet de la tour maîtresse, près de la chapelle, où il dit la messe, ayant sous la main ses livres, l'armoire secrète où il cache les papiers précieux, les notes où se fixent ses premiers desseins. C'est son [hermitage](#). Il y mène l'existence [d'un pauvre moine réduit à la vente de ses meubles et à la vie rustique](#).

Cette pauvreté relative est toujours son grand souci. Il s'en plaint souvent, s'efforce d'y remédier par un soin attentif, des discussions d'affaires, des procès sans fin. Il prend même en main les intérêts de sa famille, s'attendrit à la nouvelle de la mort d'une petite nièce, fille de sa sœur, mais beaucoup plus, à ce qu'il semble, en apprenant une perte d'argent qui survient à cette même sœur, Mme du Pont de Courlay¹.

Cependant ces chagrins et ces préoccupations ne le détournent pas de son éternelle pensée : la cour, Paris.

Il est aux écoutes. Le moindre bruit qui vient de là-bas l'éveille. M. de Vic est envoyé à Poitiers pour apaiser-les différends qui subsistent entre les protestants et les catholiques (fin de 1611). Richelieu lui écrit et se met à sa disposition². Il s'adresse également à Phelypeaux de Pontchartrain, secrétaire d'État chargé particulièrement des affaires de la religion, homme actif et laborieux, qui tenait très sérieusement en main la direction des affaires intérieures de la France (mars

ecclésiastique du diocèse de Poitiers, D. G. Marie Cunat, prêtre, religieux bénédictin de la Congrégation de St-Matir, prieur titulaire du prieure simple et régulier de Saint-Paul de Coussay, diocèse de Poitiers, membre dépendant de l'abbaye royale de St-Paul de Connery... pour satisfaire à la déclaration du Roi du 17 août 1750. Il résulte de cette déclaration et d'un bail qui y est joint, qu'en 1751. le revenu du prieuré était évalué à la somme de 3.844 livres desquelles il fallait déduire 2.164 livres, à cause des grands frais d'entretien du château. Déjà, à cette époque, la moitié du château était habitée par des métayers.

¹ Voir une lettre de Richelieu à son frère qui a échappé aux recherches de M. Avenel et qui est mentionnée en ces termes dans le catalogue d'autographes d'Étienne Chamvay, 28 novembre 1881, n° 133 : RICHELIEU (L.-F. Armand DU PLESSIS, cardinal de). — L. aut., sig. d'un monogramme, à son frère ; 26 déc. 1611, 2 p., ³/₄ in fol., cachets Richelieu donne, dans cette lettre, son avis sur une délicate question de propriété et raconte les démarches qu'il a faites pour trancher à l'amiable une contestation intéressant son frère. Il ne croit pas qu'on puisse obtenir satisfaction. [Vous pouvez croire que je scay quel est vostre courage que je croy aussy franc qu'il y en ait au monde, et parlant que je ne dis rien pour penser datter vostre humeur, mais au contraire pour l'empescher de suivre les voies à quoy d'elle-mesme elle se porte. Nous sommes frères ; je vous parle à cœur ouvert en ceste qualité. Je vous prie de le trouver bon et croire que personne ne désirera jamais vostre contantement et vostre honneur avec tant de passion que moy...](#) — Voir aussi *Correspondance*, année 1613 et 1614, passim (notamment p. 117 et suiv. p. 125 ; etc.). — Voir enfin les lettres à lui adressées par Bouthillier et la lettre, déjà citée ci-dessus, que son frère lui écrivit, en février 1611, à l'occasion de la mort de leur tante, Mole de Saulves. Elle avait désigné l'évêque de Luçon connue son exécuteur testamentaire. (Archives des Affaires Étrangères. *France*, t. 768, pièce 13.)

² *Correspondance* (t. I, p. 72)

1612)¹. Richelieu se met en relations suivies avec ces deux personnages, devient, pour eux, une sorte d'agent officieux, leur donne des renseignements précis sur l'attitude des huguenots. Il est question, à un certain moment, de l'envoyer à la Rochelle [pour haranguer ces messieurs](#)². Il s'entretient, de lui-même, auprès de du Plessis-Mornay, son illustre voisin ; approuve la conduite de la reine mère, l'engage à venir dans le pays à la tête de l'armée que commande M. de Themines et achève sa lettre à Pontchartrain par une insinuation qui vise plus haut : [Cependant, si vous jugez à propos de faire entendre à la reine ce que je vous mande, parce qu'elle me commanda, lorsque je partis, de l'avertir de ce qui se passerait par-deçà, vous en userez comme vous le jugerez bon](#). Il avait vu Marie de Médicis lors de son voyage à Paris ; ses offres de service avaient été reçues un peu froidement : il les renouvelle sans se rebuter.

Il suit les événements politiques avec l'assiduité d'un homme qui se prépare. Nous n'avons que de rares échappées sur ses pensées d'alors ; elles paraissent déjà pleines de grandeur : [Encore que les brouilleries présentes et plusieurs pronostics fâcheux semblent nous augurer et présager la guerre, néanmoins, je ne crois pas qu'elle puisse sitôt éclore, les moyens de la faire naître étant beaucoup moindres que la volonté de ceux qui la pourraient désirer. La sage conduite et l'affection et fidélité de plusieurs bons serviteurs nous garantiront des maux du dedans. Pour ceux du dehors, je les baptiserai d'un autre nom s'ils nous font naître les occasions d'accroître nos limites et de nous combler de gloire aux dépens des ennemis de la France](#)³. Ces fières paroles sont écrites, en 1612, du fond de sa province, par un ecclésiastique à peine âgé de vingt-sept ans !

D'ailleurs, ses mérites finissent par percer. Malgré son échec dans l'affaire de l'assemblée du clergé, on a pensé à lui. On reconnaît son obligeance, son zèle ; on lui tient compte de son humilité, du moins apparente, de son loyalisme toujours en éveil. Ses relations s'étendent ; il ne manque pas à ses propres maximes et s'empresse auprès des grands, multipliant auprès d'eux ses protestations, [comme on offre des sacrifices aux dieux mêmes non favorables](#). A la mort du comte de Soissons (novembre 1612), il adresse à la comtesse une longue lettre de condoléances écrite dans le style le plus amphigourique ; il offre ses services au duc d'Épernon, alors très en faveur ; à Sully, que sa qualité de gouverneur du Poitou mettait en contact plus direct avec lui ; à Villeroy, qu'il console tout aussi longuement de la mort de sa fille.

Il est, à cette époque, très bénin, très épiscopal. La sécheresse de sa nature s'ingénie à trouver des paroles émues et tendres. Il s'adresse beaucoup aux ecclésiastiques, à l'archevêque d'Aix, au général des chartreux, à l'archevêque de

¹ *Correspondance* (t. I, p. 82). Voir sur l'importance du rôle de Phélypeaux de Pontchartrain, ses *Mémoires* dans la Collection Michaud et Poujoulat. Il dit en propres termes que [l'évêque et le lieutenant criminel Nouzières appuyaient le parti de la Cour](#) (p. 331). — Voir encore une lettre du prince de Condé au président Jeannin : [Monsieur, j'ai reçu un si sanglant déplaisir à Poitiers, que dis-je, déplaisir ? mais affront si grand qu'il n'est pas possible de plus, qui sont les effets des correspondances que M. Phélypeaux a dans les villes](#). Bibl. Nat., Cabinet des Mss., n° 3799, f° 1. — Voir aussi les lettres de M. de Vic à l'évêque de Luçon, datées du 25 août 1612, du 9 septembre 1612 du 21 mars 1613, aux archives des Affaires Étrangères. *France* (t. 768, pièces 33 et 33 ; t. 26, pièce 1.)

² Lettre adressée à l'évêque de Luçon par son ami, G. de l'Aubespine, évêque d'Orléans (8 octobre 1612). Affaires Étrangères, *France* (t. 768, pièce 38).

³ *Correspondance* (t. I, p. 86). Lettre à M. des Préaux.

Toulouse, au cardinal de la Rochefoucauld, dont la haute personnalité religieuse pouvait être d'un utile appui. Il demande au père Georges [une part dans ses prières](#).

Il arrange les différends, apaise les querelles ; s'emploie pour ses diocésains, pour M. de Boisvébert, [un de ses meilleurs amis](#), pour MM. de Fontmorin, de la Brosse, de la Mabillière et du Coustau, [de bons gentilshommes, ses amis et ses voisins de campagne](#), qu'on poursuit injustement ; heureux, enfin, de pouvoir se rendre à lui-même ce témoignage : [Je suis maintenant en ma baronnie, aimé, ce me veut-on faire croire, de tout le monde](#)¹.

Évidemment, il se rend compte de l'importance que sa province va prendre dans les destinées générales du pays. Par la mort de Henri IV, le lien de la centralisation s'est relâché. Le parti protestant relève la tête ; les revendications locales reprennent quelque vigueur. La cour a besoin de tout le monde : c'est l'heure de s'imposer à la cour.

Le personnel que Henri IV avait choisi, et que sa mort avait groupé autour de la régente, commençait à se lasser et à laisser. Ceux qui avaient le mieux personnifié le caractère parfois autoritaire et dur de la politique de l'ancien roi avaient disparu les premiers : ainsi, le duc de Sully. Villeroy, Sillery, plus souples, étaient restés. Mais leur influence allait en diminuant.

Nous sommes à l'époque de la faveur de Concini ; faveur inquiète, toujours précaire, cherchant en France des appuis que l'esprit français lui refuse.

Un habile homme peut tirer un excellent parti de cette situation difficile. Dans un pareil temps, les dévouements sont précieux. Le tout est de se faire valoir, de se faire aimer ou craindre ; pour cela, le séjour dans une province agitée est extrêmement favorable.

C'est vers cette époque, que se dessine nettement la première partie de la carrière politique de Richelieu. Il ne s'agit nullement alors de grandes conceptions ou d'actions politiques étendues. Il ne s'agit pas de savoir ce que l'on fera quand on sera au pouvoir, mais seulement d'y parvenir. Tout ambitieux porte en lui la conviction que les affaires ne peuvent prospérer que par lui. Il se donne d'abord pour tâche d'en saisir la direction ; c'est la première partie de sa carrière, et c'est par là aussi que ses qualités se révèlent. Les actes viennent ensuite et distinguent, selon le succès, l'orgueil légitime de la folle présomption.

Richelieu profite de son caractère ecclésiastique ; il se souvient de son voyage à Rome, envoie, près du pape, un émissaire qui traite parait-il, de grandes choses ; il affiche des sentiments ultramontains. La cabale qui est aux affaires est catholique, papiste, espagnole. Le futur adversaire de la maison d'Espagne, le futur allié de Gustave-Adolphe, le futur chef des [politiques](#), s'y enrôle sans hésiter.

Dans le Poitou, il prend nettement position. La correspondance qu'il entretient avec M. Phelypeaux et avec M. de Vic le montre de plus en plus engagé dans le parti royal. Il écrit que [c'est cracher contre le ciel que de vouloir heurter l'autorité du roi et de la reine](#)². Bouthillier, son fidèle doyen, a l'ordre de

¹ *Correspondance* (t. I, p. 93-123).

² Richelieu répète cette expression trois ans plus tard, dans un passage *Caput apologeticum* qu'il écrit après sa chute du premier ministère. Il rappelle d'ailleurs qu'il a toujours été fidèle à la royauté. V. *Correspondance* (t. VII, p. 420).

l'instruire des menus faits de la cour et de ne pas perdre de vue le Père Cotton, le cardinal du Perron, les favoris.

Richelieu fait un nouveau voyage à Paris, sur la fin de 1613. Il prend langue, à cette date, avec Concini. Celui-ci, précisément, semble menacé d'une disgrâce. Tous les princes ont quitté la cour. La guerre civile est en perspective. C'est le moment choisi par Richelieu, qui, au fond, ne faisait nul cas de cet Italien, pour adresser à celui-ci une lettre pleine de protestations : *Monsieur, honorant toujours ceux à qui j'ai une fois voué du service, je vous écris cette lettre pour vous en continuer les assurances ; car j'aime mieux vous témoigner la vérité de mon affection aux Occasions importantes que de vous en offrir, hors le temps, les seules apparences... Je vous supplierai seulement de croire que mes promesses seront toujours suivies de bons effets et pendant que vous me ferez l'honneur de m'aimer, que je vous saurai toujours très dignement servir*¹... Cette lettre est précieuse ; de tels concours, ainsi offerts, ne se refusent pas ; mais aussi on ne les accepte pas gratuitement. L'évêque de Luçon s'engage à fond dans la cause du maréchal qui, bientôt, l'appellera au ministère.

Nous sommes arrivés, d'ailleurs, à cette année 1614, qui marque une date importante dans le règne de Louis XIII. Les fonds amassés par Henri IV dans les caves de la Bastille avaient été dépensés pendant les trois premières années de la régence. Les princes du sang, les seigneurs de la cour, les protestants s'agitaient et cherchaient quelque occasion de troubler la tranquillité, qui, malgré tout, persistait dans le royaume. Sur la fin de MU, un prétexte, le plus futile des prétextes, s'était présenté. Le prince de Condé, pour le moment d'accord avec le marquis d'Ancre, s'était montré froissé du refus qu'on lui avait fait du gouvernement de Château-Trompette et aussi de la faveur dans laquelle la reine tenait les Guise et d'Épernon. Il s'était retiré de la cour. Mayenne, Nevers, Bouillon et le marquis d'Ancre lui-même avaient fait comme Condé.

Au bout de quelques mois, Concini était revenu. à la cour, avait repris sa place dans la faveur de la reine, et s'était séparé de la cabale de Condé pour se rapprocher des vieux ministres, Villeroy et Sillery. Cette fois, Condé, très irrité, ne ménage plus rien. Il se persuade que ces intrigues de cour ou d'alcôve intéressent toute la France. Il profite du mécontentement vague que la puissance du favori répand clans le royaume ; il lance un manifeste plein de reproches et de menaces.

Au fond, ce manifeste n'était qu'une adroite exploitation de tous les mécontentements : *L'Église n'a plus de splendeur ; nul ecclésiastique n'est employé aux ambassades et n'a plus rang au conseil ; la noblesse appauvrie et ruinée est maintenant taillée, chassée des offices de judicature et de finances faute d'argent, privée de la paie des gens d'armes et esclave de ses créanciers ; le peuple est surchargé par des commissions extraordinaires et tout tombe sur les pauvres pour les gages des riches.*

Ce sont là des plaintes qui peuvent se renouveler de tout temps, et qui, de tout temps, flattent les passions de ceux que leur sort ne satisfait pas. Condé ne se mettait pas en peine d'indiquer un remède précis aux maux qu'il dénonçait. Mais il essayait de rendre sa conjuration populaire, en réclamant énergiquement la convocation des États généraux.

¹ *Correspondance* (t. I, p. 121).

En un mot, on voulait brouiller. Ce temps étoit si misérable, dit Richelieu lui-même, que ceux-là étaient les plus habiles, parmi les grands, qui étoient les plus industriels à faire des brouilleries, et les brouilleries étoient telles et il y avoit si peu de sécurité en l'établissement des choses, que les ministres étoient plus occupés aux moyens nécessaires pour leur conservation qu'à ceux qui étoient nécessaires pour l'État¹. Le gouvernement de la reine, timide, tiraillé, sans prestige, se défendait mollement contre des accusations insaisissables ou contradictoires. Pour les écarter, il eût suffi qu'un mot fut prononcé avec autorité. Mais c'est justement l'autorité qui manquait à ce gouvernement, qu'on accusait d'abuser de la sienne.

Aussitôt la publication de son manifeste, Condé esquissa quelque chose comme une prise d'armes. Le peuple ne bougea pas. Tout était tranquille. Si le gouvernement de la reine n'était pas fort, il était doux. On avait le souvenir encore présent des misères civiles. On végétait dans une sorte d'indifférence que les objurgations intéressées de Condé et de ses amis ne pouvaient secouer.

Le gouvernement de la régente rassembla une armée. Les conjurés, mal préparés, prirent peur. La reine ne demandait qu'à composer. Elle craignait que sa force ne se brisât, si elle en faisait seulement l'essai. Des pourparlers furent engagés à Soissons, d'abord, puis à Sainte-Menehould. Les princes obtinrent à peu pifs tout ce qu'ils voulurent : des places, des châteaux, des gouvernements, de l'argent, et, enfin, pour ne pas abandonner tout leur programme populaire, la promesse de la réunion des États généraux.

La rébellion des princes n'avait fait que rider la face du royaume ; pourtant, elle avait agité un peu plus profondément le Poitou².

Au cours de ses pérégrinations, Condé, se rendant à sa maison de Rochefort-sur-Creuse, s'était approché de Poitiers. Les magistrats municipaux avaient résolu d'aller, comme de coutume, au-devant de lui. Sur ces entrefaites, arrive une lettre de la reine, datée du 13 février 1614, qui se plaignait vivement du prince. Les ennemis du maire répandirent aussitôt le bruit que le projet de voyage annoncé n'avait d'autre objet que de livrer la ville au prince de Condé. On disait aussi que la reine, mécontente de Poitiers, avait conçu le dessein d'y construire une citadelle et d'y mettre une garnison.

Un vif mouvement d'opposition se produisit alors contre le maire, Scévole de Sainte-Marthe³. Celui-ci se trouvait ainsi, bon gré mal gré, rejeté dans le camp du prince ; ses adversaires exagéraient leur royalisme pour l'expulser du sien. A la tête de ces adversaires, était le jeune évêque, Chasteignier de La Rochepeyrou, l'ami de Richelieu. Il était en correspondance avec la reine et avec Phelypeaux ; il se sentait soutenu par le gouvernement. Il prit bientôt une attitude violente, agressive, peu convenable à un évêque. Il fit assassiner un émissaire du prince de Condé, Latrie⁴. Il fit fermer les portes au prince lui-même qui s'avançait vers

¹ *Mémoires de Richelieu*. Coll. Michaud et Poujoulat (t. I, p. 57).

² V. THIBEAUDEAU, *Histoire du Poitou* (t. III, p. 183 et suiv.) OUVRÉ, *Essai sur l'Histoire de Poitiers depuis la fin de la Ligue jusqu'à la prise de La Rochelle (1595-1628)*, Poitiers, 1856, in-8° (p. 60 et suiv).

³ Richelieu dit que Sainte-Marthe avait été nommé à la mairie de la ville par suite des menées du prince de Condé. *Mémoires* (t. I, p. 71.)

⁴ Latrie ne fut que blessé ; mais un laquais qui l'accompagnait fut tué. V. OUVRÉ (p. 73).

la ville et, enlevant la direction effective des affaires au maire et à ses échevins, il se mit en posture de soutenir un siège¹.

Le gouverneur, le duc de Roannès², instruit des faits, accourut en toute lettre avec des paroles de conciliation. On ne voulut pas l'entendre. Il fut menacé, maltraité par les partisans de l'évêque ; il ne dut la vie qu'à sa prudence et il fut forcé de quitter la ville³.

Cependant, la paix avait été signée à Sainte-Menehould. La reine s'avança elle-même, à la tête d'une armée assez importante pour pacifier les provinces de l'ouest. Elle délivra à MM. Mangot et Mazuyer, maîtres des requêtes, une commission qui leur donnait charge d'entendre les deux partis et de calmer les esprits. Le duc de Roannès revint **pour un jour** à Poitiers. L'assassinat des compagnons de Latrie fut oublié, tout rentra dans l'ordre. L'évêque La Roche-posay, qui avait affiché un royalisme si intolérant, garda toute son influence.

Or c'est précisément à cette influence, à l'appui que lui donna son ami, que Richelieu dut, en août 1614, son élection aux états généraux. Le peu de renseignements que nous avons sur cette période de sa vie nous le montre se prononçant très nettement contre les princes. Résidant dans son prieuré de Coussay, il soutient de ses conseils l'énergie de son collègue de Poitiers. Ils étaient, à cette époque, très unis⁴.

Comme les bandes de Mayenne, allié de Condé, parcouraient le Poitou, elles n'eurent pas, pour le château de Richelieu, les égards auxquels avait droit la veuve du grand prévôt. Richelieu, en écrit de bonne encre à un lieutenant du duc de Mayenne, et il lui fait savoir qu'il comptait sur plus d'attention de la part du due : **Je lui en eusse volontiers écrit, dit-il, si je n'eusse reconnu par le traitement qu'il a fait à tua mère, ou qu'il ne me croit plus au monde, ou qu'il me tient du tout incapable de lui rendre jamais service.** Adressée à l'ancien adversaire de Henri IV, c'est là une parole assez fière, et qui ne sent plus son débutant.

Lors de la signature de la paix de Sainte-Menehould, Richelieu avertit lui-même les fidèles de son diocèse ; mais il se lutte d'ajouter que le mérite de cette heureuse conclusion appartient tout entier à la reine, **dont la prudence a veillé pour assurer notre repos**⁵. L'évêque ne perd, on le voit, aucune occasion d'affirmer sa fidélité à la cause de la régente. C'est à titre de royaliste avéré qu'il fut choisi pour représenter à Paris le clergé de la province.

¹ C'est à cette époque que Duvergier de Hauranne composa son pamphlet pour prouver qu'il est permis à un ecclésiastique de porter les armes.

² Richelieu dit qu'il était **aidé à M. le Prince** (p. 71).

³ Condé resta aux environs de Poitiers **muguetant la ville et cherchant à la surprendre.** *Mémoires de Richelieu* (p. 71).

⁴ Le récit de Richelieu dans ses Mémoires est visiblement favorable à La Roche-posay. — J'avais cru trouver une autre preuve de cette entente des deux évêques contre le prince de Coudé, en lisant sur le catalogue du fonds Moreau, à la Bibliothèque nationale, la mention d'une *lettre du prince de Condé à la reine mère contre l'évêque de Luçon*, datée du 4 juillet 1614. Vérification faite, ce n'est pas de Richelieu, mais de La Roche-posay qu'il est question dans ce document qui n'est d'ailleurs qu'une copie d'un original conservé dans le vol. 3799 du cabinet des Manuscrits.

⁵ *Correspondance* (I, 126).

L'occasion était guettée par lui depuis longtemps. Avant même que les lettres de convocation fussent lancées, un de ses amis, aposté dans la chancellerie, avait envoyé à M. de Bouthillier un double du projet de rédaction de ces lettres : **Voici ce que je vous ai promis, écrivait cet affidé ; vous en savez l'importance qui fera que vous le tiendrez secret, comme je vous en prie**¹.

Ainsi, Richelieu avait pu lire avant tout le monde, non seulement la lettre du roi aux baillis et sénéchaux, lettre purement officielle, et toute de formules, mais celle de la reine régente. Il avait pu voir que les états étaient convoqués pour le mois de septembre en la ville de Sens, que les baillis étaient invités non seulement à présider l'élection, mais à la surveiller de très près. **Je vous prie, disait la reine, de vouloir bien exhorter les uns et les autres d'apporter en cette action un esprit de paix et d'obéissance avec une bonne inclination et entière disposition de n'avoir autre but que celui que de bons et fidèles sujets doivent porter à ces occasions. Vous prendrez aussi soigneusement garde et avertirez ceux que vous estimez être à propos ; à ce que le choix et l'élection de ceux qui doivent être députés soient faits de personnages d'honneur qui soient recommandables tant par leur probité et intégrité que pour leur affection au service du roi, mondit sieur et fils, et au bien et au repos de ses sujets**².

Richelieu, prévenu à l'avance, pouvait préparer ses batteries. Pour qui savait lire entre les lignes, il était clair que la **candidature officielle** allait faire jouer tous ses ressorts.

Quelques jours après (23 juin 1614), l'évêque de Luçon reçut du duc de Sully, gouverneur de Poitiers, l'ordre de convocation des trois ordres de son diocèse : **Vous tiendrez, s'il vous plaît, la main, écrivait le vieux huguenot disgracié, à ce que toutes choses se fassent avec douceur ; et, en tant que vous pourrez, qu'il soit député une personne de chacun ordre, de probité, qualité, et pouvoir suffisant et convenable au sujet... Votre piété et affection au service du roi nie fait espérer que vous les témoignerez tout entières en une si importante occurrence... Je vous prie de croire, ajoutait-il obligeamment, que j'honore votre vertu et fais état, de votre amitié, comme je vous conjure de vous assurer de la mienne**³. Pour obtenir de pareilles protestations de la part d'un homme si hautain, il fallait que Richelieu fût décidément devenu un personnage dans la province.

Ses amis, en effet, ne s'endormaient pas. Le 3 juillet 1614, La Roche-posay, au fort de la querelle contre le prince de Condé, écrivait à son collègue une lettre qui établit l'entente, en vue de l'élection : **Monsieur, je fis hier réponse à M. de Sully et le priai de me mander le jour auquel il désiroit que se fit l'assemblée pour l'élection des députés, parce qu'il ne me l'avoit pas spécifié. Toutes les affaires sont en bon état, ajoutait l'évêque de Poitiers, tant au dedans qu'au dehors, de sorte- qu'on ne peut. espérer que bien, la reine ayant offert à 31. le prince toute satisfaction et justice. Vous m'obligez trop d'avoir souvenance de moi et de me plaindre de mes peines ; j'y suis tellement accoutumé depuis cinq mois, que je ne les ressens comme point, avant aussi la résolution de ne rien appréhender en m'acquittant de mon devoir.**

¹ *Correspondance* (I, p. 111).

² Archives des Affaires Étrangères ; *France* (t. 768, f° 173).

³ Affaires Étrangères ; *France* (t. 768, pièce 33).

Un mois après, à la veille même de l'élection, il prenait ses dernières mesures avec Richelieu et lui indiquait comment il avait aplani toutes les difficultés : Je vous envoie M. le prieur de Sainte-Radegonde pour vous dire l'ordre que nous mettons ici pour l'assemblée du clergé et savoir de vous celui que vous avez apporté à votre diocèse. Ceux de Maillezais sont avertis de se trouver ici. On ne nommera qu'un député, parce que celui duquel je. vous avoir parlé ne peut accepter la charge, à cause de son pige, de sorte que vous serez seul, ce qui sera bien à propos pour beaucoup de raisons¹...

Le lendemain, 10 août, les cloches sonnèrent dans chaque paroisse et les habitants députèrent quelques-uns d'entre eux pour aller à Poitiers procéder à l'élection.

Le terrain, comme on le voit, était bien préparé. La candidature de Richelieu était seule présentée. Ce jour même, pour apaiser les dernières inquiétudes de l'évêque de Poitiers, la reine régente avait signé le pouvoir de MM. Margot et Mazuyer, chargés de rétablir l'ordre et le calme dans les esprits.

Le mardi 12, la réunion des électeurs du tiers état eut lieu au palais, par-devant l'assesseur, en l'absence du lieutenant-général ; celle du clergé se tint en la salle de l'évêché ; celle de la noblesse en la salle de l'audience du palais. Cette première réunion avait pour objet une entente préalable tant sur le choix des candidats que sur la rédaction des cahiers.

Dès le 19, l'élection de Richelieu était assurée. Duvergier de Hauranne l'avait averti le premier, au nom de son évêque. Celui-ci prend bientôt la plume. On n'avait pu obtenir, du clergé de Poitiers, la nomination d'un seul député : il avait fallu donner, comme adjoint à l'évêque de Luçon, le doyen de Saint-Hilaire. En outre, le diocèse de Maillezais n'avait pas voulu se joindre au vote. La Rocheposay s'en explique : Monsieur, vous savez par M. de Saint-Cyran comme vous fûtes hier nommé député pour ce diocèse, et M. le doyen de Saint-Hilaire avec vous, qui est un homme aussi paisible qu'on en sauroit désirer. On a été obligé de vous donner cet assistant parce que ceux de la ville eussent murmuré s'il n'y en eût eu un de la ville — encore qu'on n'a pas laissé de dire que les évêques vouloient tout faire, qu'un évêque seroit plus que quatre, capitulaires et qu'on avoit toujours accoutumé d'en nommer un de Saint-Pierre —, outre qu'on en nomme ci eux partout et qu'on compte aux états, à ce qu'ou dit, les voix des députés et non pas les provinces. La considération que vous serez député pour les trois évêchés a fort servi pour contenter les capitulants, qui seuls font les difficultés ; mais, à ce pic j'entends, Maillezais va à Fontenay pour faire bande à part, ce qui ne leur réussira pas. Vous y remédiez, s'il vous plait, comme à ce qui est de Luçon, et puisque vous me voulez l'honneur de venir ici, j'oserois vous supplier que ce fût lundi au soir, parce qu'on a pris le mardi suivant pour aviser aux cahiers et mettre ce qui est des trois diocèses en un cahier. Je me remets à M. de Saint-Cyran pour les autres particularités²...

¹ Voir Affaires Étrangères ; *France* (vol. 1696, f° 22 et suiv.) — Cfr. THIBAudeau, *Histoire du Poitou* (t. III, p. 203-204).

² La ville de Fontenay prétendit avoir sa députation spéciale et ne pas confondre ses votes avec ceux de la sénéchaussée du Poitou. Une élection eut donc lieu dans cette ville. Mais une fois arrivés à Paris, les députés du Poitou, ayant à leur tête Richelieu, se pourvurent devant le Conseil du Roi et obtinrent un arrêt, qui interdisait aux députés de Fontenay d'entrer aux états et qui leur ordonnait de faire remise de leurs cahiers et

Ces documents montrent les trois amis de Richelieu, La Roche-posay d'Abain, Saint-Cyran, et le fidèle doyen Bouthillier (car celui-ci n'avait pas quitté Poitiers durant tout le temps de l'élection), s'employant ensemble à préparer la carrière de leur ami, écartant devant lui tous les obstacles, lui mettant, selon une métaphore du temps, le pied à l'étrier.

Il ne restait plus qu'à donner, au travail qui s'était fait sous le manteau, une consécration officielle. Le août, chacun des ordres fut convoqué pour élire définitivement ses députés : [Ceux de l'église s'assemblèrent en la chambre du conseil ; ils désignèrent Mgr l'évêque de Luçon et le doyen de Saint-Hilaire ; ceux de la noblesse, en la chapelle ; ils nommèrent MM. de la Chateigneraie et de la None ; ceux du tiers état, en la salle de l'audience, nommèrent MM. Desfontaines-Brochard, ancien conseiller et échevin, Brisson, sénéchal de Fontenay-le-Comte, et Arnaud, marchand](#)¹.

Les quelques semaines qui suivirent furent consacrées à la rédaction du cahier du clergé. Richelieu vint exprès à Poitiers pour prendre part à la discussion. L'exemplaire qui lui fut remis est parvenu jusqu'à nous². Il garde, dans le fond comme dans la forme, de nombreuses traces de sa collaboration. En ce qui concerne les privilèges ecclésiastiques, le souci de la décence et du respect dans les actes religieux, l'obéissance au concile de Trente, le désir de voir s'étendre l'instruction des prêtres, l'abolition des duels. sur tous ces points, les cahiers du clergé de Poitou sont d'accord avec les pensées personnelles de l'évêque de Luçon. Ils sont aussi en conformité absolue avec les idées ou les préjugés du temps. Richelieu, mandataire des membres du clergé poitevin, s'élève peu au-dessus d'eux. St, déjà, il avait conçu quelque vague idée de son œuvre future, il se taisait. Pour le moment, il fallait réussir, et pour réussir, il fallait parler le langage des hommes dont il sollicitait la confiance.

Le 4 septembre 1614, la rédaction définitive du cahier lui fut remise, ainsi qu'à son collègue, le doyen de Saint-Hilaire. Le temps pressait, d'ailleurs. La réunion des états, d'abord indiquée comme devant avoir lieu à Sens, avait été plusieurs fois retardée ; on venait de décider qu'elle se ferait à Paris, dans les premiers jours d'octobre.

Le jeune évêque, après avoir fait ses adieux à tous ceux qui l'avaient si généreusement servi dans cette circonstance, monta en carrosse, et accompagné du doyen de Saint-Hilaire, collègue peu embarrassant, il refit en hâte ce chemin que, six ans auparavant, il avait parcouru en sens contraire. Le séjour qu'il avait fait en province n'était pas perdu. C'était la province qui, maintenant, le désignait à la cour. IL recevait d'elle un mandat qui lui donnait qualité pour se mêler au monde politique et pour s'occuper des affaires de l'État.

remontrances aux députés de la Sénéchaussée. Voir sur cet incident, *Procès-verbal de la Chambre Ecclésiastique des états généraux de 1614*, Paris, 1650, in-8° (p. 112).

¹ *Mémoires de M. de Baze*, cités par THIBAUDEAU, p. 201. Malheureusement les lettres de Saint-Cyran nous manquent.

² *Affaires Étrangères ; France*, vol. 789, f° 180 et suiv. — Nous avons trouvé les traces de l'indemnité payée à l'évêque de Luçon et à son collègue : voir le curieux document conservé aux archives de la Vienne : *Taxe de 75 livres, 2 sous, dix deniers, imposée sur le chapitre de Saint-Hilaire pour subvenir aux frais faits par l'évêque de Luçon et le doyen de Saint Hilaire, députés des trois diocèses de Poitiers, Luçon et Maillesais aux états généraux du royaume assemblés à Paris. Archives de la Vienne*, G, 540. reg.

Au moment où il rentre à Paris, ce jeune homme, que la vie publique va saisir, pétrir, déformer, est encore intact, droit, frais, tel, ou à peu près, qu'il est sorti des mains de la nature ; il respire encore l'arome du champ paternel. Il n'a pas trente ans.

Sur un corps maigre, droit, élancé, une figure longue et pâle, encadrée d'une chevelure noire, tombant en boucles abondantes, un nez long, fort, busqué, se rattachant, par deux sourcils élevés, comme étonnés, à un front imposant et grave, une bouche charmante, pleine à la fois de volontés et de sourires, l'ensemble de ces traits expressifs caractérise une physionomie dont la forte construction aquiline se dissimule encore sous les grâces de la jeunesse. La moustache, relevée gaîment à la soldade et la royale, taillée en pointe, affinent et allongent encore cette figure triangulaire qui s'aiguise et luit clans l'acier d'un regard vif et tranchant.

L'œil parle: il résume, dans sa mobilité profonde, les contradictions de ce grand corps à la fois anguleux et souple, de cette physionomie dure et souriante. Il y a, dans cet œil, la clarté, la sûreté du regard poitevin. Parfois pourtant la paupière tombe, et l'œil se voile des ombres épaisses qu'amasse la réflexion intérieure. Un sourire l'égaie, une larme le mouille, avec une mobilité nerveuse. tout d'abord sincère, plus tard calculée et voulue.

Vêtu de la robe violette, coiffé du bonnet carré, portant le large col blanc qui convient à la pâleur de son teint, la main en avant, allongée et très fine, jeune, prompt, fébrile, l'évêque de Luçon s'avance, dans la foule` des inconnus, du pas ferme d'un homme qui se sent, parti pour les longs chemins.

Il est fier de sa noblesse, des services rendus par ses aïeux, par son père.. Le souvenir n'en est pas totalement perdu ; il saura le faire revivre. Les grandes alliances, les amitiés ne lui manquent pas. Son père, le grand prévôt, a laissé plus d'un compagnon d'armes parmi les hommes qui entourent la régente. Son frère a déjà renoué les fils de ces anciennes relations. Du côté de la. mère, il est vrai, les alliances sont moins illustres. On ne s'en vante pas ; mais on ne dédaigne pas leur utilité. Les Bouthillier, personnages insinuants, amis des La Porte, fréquentent le monde parlementaire. Ce sont de ces gens qui se glissent par les passages secrets, alors que les grandes portes sont closes. L'évêque-député les met au service de sa fortune. Il a ainsi un pied dans les deux mondes, celui de la noblesse et celui de la haute bourgeoisie.

Ce n'est pas seulement qu'il se mêle à l'un ou à l'autre de ces deux mondes ; il les résume en sa personne. Fils d'une race de soldats, il est homme d'action ; petit-fils d'un avocat célèbre, il a le sens des lois et des affaires ; prêtre, évêque, il cache, sous sa robe, les doubles ambitions et les doubles facultés qui lui viennent de ces deux origines. Trois classes, clergé, noblesse et tiers état, divisent alors la nation française. Richelieu prend quelque chose à chacune d'elles ; il se trouve, si je puis dire, placé exactement à leur point d'intersection. Sa carrière est la résultante de leur action historique.

Le hasard l'a fait naître à Paris, dans les dernières années, si troublées, de la dynastie des Valois. Peut-être son enfance a-t-elle gardé l'étonnement de cette journée des barricades qui chassa le roi de sa capitale et mit en péril l'unité du royaume ? Son père concourt à l'avènement des Bourbons et crée ainsi le lien qui rattache une famille, toujours fidèle, à la nouvelle race des rois. Ce père meurt.

La mère retourne à Richelieu, ramassant autour d'elle, avec ses fils, les débris d'une fortune que les révolutions ont détruite. Tout le monde souffre dans le royaume ; la province où elle se réfugie, plus que nulle autre. La petite famille est exposée à tous les hasards de ces temps sombres. On vit, dans ce château lointain, serrés les uns contre les autres, en proie à toutes les émotions, à toutes les terreurs, à toutes les misères privées qui suivent les malheurs publics. La guerre, la rébellion, frappent aux portes, à coups répétés, et enfoncent, dans ces âmes impressionnables, l'horreur et la haine de la rébellion et de la guerre.

La source du mal n'est pas loin : elle est à la Rochelle, à Saumur, à Loudun : c'est l'hérésie. C'est elle qui engendre l'insoumission, les luttes individuelles, le désordre. Elle est la mère funeste de tous les maux dont on souffre.

L'enfant revient à Paris pour y poursuivre des études commencées dans le tumulte. A Paris, même spectacle. La honte et la désolation s'étalent jusque dans le paisible séjour des écoliers, sur cette Montagne-Sainte-Genève que la guerre civile n'a pas respectée. Les esprits sont sur le qui-vive. Il semble toujours que les maux passés vont reparaître ; l'inquiétude renaît à la moindre alerte.

Pourtant, le pouvoir royal s'est ressaisi, sous la direction d'un prince vaillant, habile, autoritaire. Cette enfance s'achève dans le calme et la prospérité relative des dernières années du règne de Henri IV. On avait tant souffert que le contraste grandit encore le grand roi auquel on devait ce bonheur. Il suffit de quelques années heureuses pour rendre à tous les Français cette inclination vers le pouvoir personnel qui leur est si naturelle.

Le jeune adolescent recueille bientôt les premiers bénéfices des services rendus par son père à la nouvelle dynastie. Le roi le remarque, le connaît, l'appelle. Par les soins du prince, ses études sont facilitées ; sa carrière est ouverte. Rome, à la demande du roi, passe sur les exigences habituelles de la hiérarchie. Henri IV fait de Richelieu un évêque, *son évêque*.

Celui-ci retourne dans sa province. Il y attend, dans le repos laborieux des lettres, l'heure de se distinguer ; il y acquiert le premier sentiment de sa force, une première expérience des affaires.

Mais le roi meurt. L'inquiétude renaît. La France est agitée de nouveau. On sent passer le souffle des anciennes discordes, des anciennes rébellions, si détestables. Le lien de l'autorité royale, quoique relâché, ne se rompt pas : mais tous les bons citoyens sentent qu'il est en péril. Ils se groupent autour du pouvoir pour maintenir, à tout prix, la paix civile.

La province, avec son calme, son sang-froid, son discernement, s'emploie à cette œuvre. La royauté s'appuie sur elle, pour résister aux attaques de ses vieux adversaires : la haute féodalité seigneuriale et le parti huguenot. Les États vont se réunir. L'influence de la reine s'est fait sentir dans les élections qui envoient à Paris tant de fidèles serviteurs de la cause royale.

Richelieu est de ceux-ci. Il a la conception très claire de l'œuvre qu'on allait entreprendre en commun. Ses ancêtres ont déposé en lui une tradition de loyalisme qu'ont encore développée les impressions de son enfance, son éducation classique, un voyage à Rome qui, en ouvrant son esprit, lui a donné le sentiment des intérêts supérieurs de la patrie commune. Cet ensemble de traditions, d'impressions, de préjugés mêmes, race, famille, caste, profession, se

fondent dans une personnalité qui se complète par une longue réflexion et un grand empire sur elle-même.

Intelligence et volonté, telle est, en deux mots, cette personnalité. Elle met un parfait équilibre des facultés au service d'une passion violente, l'ambition. Cet homme veut commander. Mais il est digne du commandement. Ce Français, Français de père, de mère, de naissance, d'éducation, a le sentiment très net de ce qu'est la France ; il l'a vue au dedans et du dehors ; il en a fait le tour. Il sait aussi ce que la France doit à un homme comme lui.

Ses ambitions sont exigeantes, très personnelles. Il a, dans les veines, le sang **convoiteux** des vieux chasseurs de La Brenne. Il est, comme eux, âpre à la curée. Mais ces instincts violents n'apparaissent qu'à peine. Il les surveille et ne laisse rien percer. Il s'essaye à la dissimulation et déjà il y réussit.

Un tempérament susceptible, orgueilleux, fourbe, que peu à peu l'âge et l'exercice du pouvoir manifesteront, ne montre encore que ses beaux calés, l'ardeur, la finesse, la grâce souriante, le désir des grands services et l'amour de la gloire. Il est empressé, souriant, charmant, dans la gravité ecclésiastique d'une jeunesse déjà mure. N'ayant pas encore reçu beaucoup, il n'a pas eu le temps de se montrer ingrat.

Justement, le gouvernement d'une reine ouvre devant ce jeune homme, devant ce prêtre, la voie rapide de la faveur ; faveur actuellement prodiguée à des étrangers indignes. Mais il n'est pas si difficile de les remplacer, de reprendre, à un point de vue français, la politique étroitement royale qui est naturellement celle des favoris. Si cette entreprise est facile à concevoir que d'habileté, de persévérance, de prudence pour l'achever ! Il faut jouer un jeu si serré et si couvert que personne ne s'aperçoive des desseins obscurs qu'on a peine à s'avouer à soi-même.

L'occasion s'est offerte à Richelieu. Il l'a saisie. Le voilà rentré à Paris, portant en lui l'amas confus de ses aspirations, de ses projets et de ses rêves. Son activité, son flair, sa souplesse sont en jeu. Il hume l'air de la cour.

Il se jette dans la mêlée avec une résolution contenue, qui se domine jusque dans l'ardeur du combat. Se taire, dissimuler, attendre, ce sont ses premiers jeux. Plaire, émouvoir, séduire, ce sont ses premiers succès. Comme il est adroit, comme il est prompt, comme il est beau, ce jeune et gracieux lutteur, fils de Paris, fils de la province, fils de la France, qui va paraître dans une grande assemblée, se faire écouter par les trois ordres, obtenir la confiance du premier d'entre eux, étonner la cour, fasciner une reine, s'emparer enfin du pouvoir : — de ce pouvoir tant désiré, qui n'est encore que le but, mais qui, une fois saisi, deviendra l'instrument !

FIN DE L'OUVRAGE